

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

LIP, C'EST FINI !

Le Tribunal de commerce a prononcé la liquidation de biens

La mise en liquidation de la société Lip a été décidée par le président du Tribunal de commerce de Besançon, mais l'exploitation pourra se poursuivre sous le contrôle d'un juge. Ainsi, le président du Tribunal de commerce, M. Piquart, a-t-il laissé toutes les portes ouvertes pour un règlement, son souci étant de permettre la poursuite des activités de l'entreprise.

Entre les deux solutions possibles, règlement judiciaire ou liquidation de biens, il a opté pour la seconde. L'effet juridique est à une date fixée au 31 décembre 1973. Le Conseil d'administration et les administrateurs provisoires de Lip perdront le contrôle de la firme horlogère.

Jusqu'à cette date, la marche de la société s'effectuera sous le double contrôle du syndic désigné par le Tribunal de commerce Me Jacquot de Besançon et de M. Tacquet, juge commissaire.

Par la suite Lip pourra être repris en gérance, celle-ci pouvant même être assurée sous forme de coopé-

ration ouvrière ce qui est cependant peu probable, la CGT étant opposée à cette formule.

A l'heure actuelle, les syndicats sont assez discrets dans leurs commentaires, déclarant simplement que « la décision confirme leur opinion quant à la possibilité de trouver une solution durable assurant la survie de l'usine et le plein emploi ».

CRITIQUES

Par contre les mêmes syndicats sont très durs envers Ebauches SA qu'ils accusent d'avoir tout fait pour éviter le rachat de Lip notamment par le groupe anglais, lequel a jugé inacceptable les conditions proposées par le groupe suisse.

Critique également à l'égard du gouvernement ; on souligne ses lourdes responsabilités. Les syndicats ont d'ailleurs écrit au premier ministre M. Messmer pour lui demander de prendre toute mesure afin d'assurer la reprise des activités et pour attirer son attention sur la dramatique situation des petites et moyennes entreprises sous-traitantes de Lip : « Il est impensable que le gouvernement se dérobe plus longtemps » précise en substance la lettre adressée à M. Messmer.

FÊTE POPULAIRE « ENGAGÉE »

Dans l'immédiat, on attend les positions du syndicat qui, dès lundi, doit prendre ses premières mesures conservatoires, remettre de l'ordre dans la maison, rétablir l'encadrement, traiter avec les créanciers. Une rude tâche l'attend. Sans doute pourra-t-il espérer une trêve syndicale mais il est bien évident que le comité d'action va faire preuve d'une certaine vigilance puisque, en tête de ses préoccupations, demeure toujours le non-démantèlement de l'usine alors qu'il apparaît bien certain qu'une réorganisation sera nécessaire. A ce sujet, on ignore encore dans quelle mesure le groupe français Jaeger - Jazz - Thomson envisage la reprise de l'affaire Lip et même si cette éventualité sera suivie d'effets.

En attendant le personnel organisera dans le parc de l'usine une grande fête populaire à l'occasion du 14 juillet. Des chanteurs et artistes, tous engagés, n'y célébreront certes pas les vertus patriotiques, mais prendront sans aucun doute pour thème cette liberté qui poussa le peuple de Paris à renverser la Bastille. (cp)

Ebauches SA attend toujours un partenaire valable

Ebauches SA a pris acte de la décision du Tribunal de commerce de Besançon mettant la société Lip en liquidation de biens, tout en autorisant la poursuite de l'exploitation jusqu'à la fin de l'année sous le contrôle d'un juge commissaire et d'un syndic.

Ebauches SA regrette que la situation en soit arrivée à ce stade et que l'entreprise bisontine, dont le secteur horloger constitue la base

naturelle, n'ait pas retrouvé une assise saine.

Comme elle l'a clairement indiqué dans son communiqué du 24 juin, Ebauches SA souligne que sa position n'a pas varié. En 1967, le groupe horloger suisse a pris une participation importante à l'entreprise Lip, dans les limites de la législation du pays, en acceptant de maintenir le caractère et la direction française

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

En Californie Mort de Lon Chaney



Lon Chaney, célèbre pour ses représentations de monstres au cinéma, est décédé dans sa propriété de San Clemente, à la suite d'une longue série de maladies. Il avait 67 ans. (bélino AP)

Journée historique en Argentine

Le président Campora s'efface devant Peron

— par R. OHMAN —

Le président Hector Campora a présenté hier sa démission afin de permettre le retour au pouvoir du général Juan Peron.

M. Vicente Solano Lima, vice-président, a démissionné également et l'intérim sera assuré par M. Raul Lastiri,

président de la Chambre basse du Congrès.

En fait, M. Campora a été victime d'une rébellion des dirigeants modérés du péronisme, qui l'ont déclaré incapable de faire face à la menace présentée par les éléments de gauche.

On ignore encore toutefois si les militaires, qui avaient renversé le général Peron, il y a 18 ans, permettront son retour au pouvoir. Mais, depuis son installation, il y a 49 jours, le président Campora a appelé de jeunes officiers à la tête des forces armées, limogeant certains des principaux généraux et amiraux antiperonistes.



M. Campora, à gauche, quittant le domicile du général Peron. Il est abrité par le secrétaire de l'ex-dictateur. (bélino AP)

Selon un politicien libanais

Les Etats-Unis et l'URSS estiment qu'une solution est proche au Moyen-Orient

« Les Etats-Unis et l'Union soviétique estiment que la solution de la crise du Proche-Orient est proche

et qu'elle sera fondée sur la réalisation du projet d'Etat palestinien sur lequel ils sont parvenus à un accord de principe, a déclaré M. Raymond Edde, chef du « bloc national » libanais au quotidien « Al Moharrer » (proche des feddayin).

M. Edde a précisé que ces renseignements lui ont été fournis par le directeur de la section du Moyen-Orient au ministère soviétique des Affaires étrangères, qui accompagnait M. Kirilenko, membre du politburo, qui s'est rendu récemment en Syrie et au Liban.

Réserves soviétiques

Toutefois, le haut fonctionnaire soviétique a tenu à faire part à M. Edde des réserves formulées par le gouvernement soviétique concernant le projet d'un Etat palestinien à côté d'Israël : Moscou pose comme condition que le projet obtienne l'approbation du peuple palestinien. En cas de rejet, l'URSS ne se considérerait plus concernée par cette proposition.

« Al Moharrer » ajoute que « des propos similaires ont été tenus par des responsables de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth » à la suite du sommet Nixon-Brejnev.

Pour sa part, M. Edde s'attend à l'échec du projet d'Etat palestinien en raison des réserves formulées tant par l'URSS que par les Etats arabes, qui lient leur accord de principe à l'approbation du projet par le peuple palestinien. « Or, estime M. Edde, le peuple palestinien ne semble pas prêt aujourd'hui à l'approuver pour de multiples raisons ».

(ats. aff)

Athlétisme Fantastique record



Dave Bedford, la grande déception britannique des Jeux olympiques de Munich, a établi un fantastique record du monde du 10.000 mètres en 27'31"0, hier soir, à Londres.

LIRE EN PAGE 18

Notes D'UN PASSANT

On peut bien le dire : « Quand la faute est à tout le monde elle n'est à personne... »

Depuis le temps que l'on cherche à trouver les responsables de l'inflation, et qu'on rejette tantôt la responsabilité sur les salaires, ou la récupération patronale, les matières premières, secondaires ou tertiaires, le commerce de gros ou de détail, les dépenses excessives de l'Etat, des cantons ou des communes, sans compter celles des particuliers et des particuliers, cela confine à chercher une aiguille dans un char de foin, ou d'arrêter l'auteur des tremblements de terre.

En fait, tout le monde est coupable...

Mais lorsqu'on cherche le remède on ne trouve personne !

Car pas plus les ministères réunis que les nations désunies n'ont découvert jusqu'ici ce qui mettrait un frein à l'emballement des prix.

L'engrenage est tel, du reste, que si l'on combattait par tous les moyens l'inflation on aboutirait infailliblement à la déflation, autrement dit au chômage, ce qui fait qu'aujourd'hui déjà certains pays cumulent dans la « stagflation ».

Une sacrée confiture, comme vous voyez...

Les uns l'avalent sans trop faire la grimace parce qu'ils en ont pris leur parti, qu'ils dépendent tout et gagnent bien.

Les autres en jurant et en pestant, parce que l'épargne et la rente fondent avec la monnaie, ou que leurs maigres revenus les accablent aux privations.

Mais à part ça, Madame la Marquise, tout va très bien, très bien, très bien... Si par hasard au cours des vacances, et en essayant de retenir du sable entre vos doigts mignons (je n'ai pas dit : crochus) vous découvriez un truc pour arrêter l'inflation, écrivez-moi.

Eh ! oui. Quand on a consulté sans résultat tous les médecins, comme dit mon vieux copain André Marcel, on va chez le rebouteux. Il n'y a plus qu'un homme miracle qui nous guérisse de cette f...e maladie.

Le père Piquerez

Ecologie

Désolante désolation...

L'homme vivait en harmonie avec la nature. Puis la gangrène se mit à ronger le pays.

La guerre.

Ravageuse, dévoreuse, sanguinaire aussi, mais surtout dévastatrice de la nature à une échelle inconnue jusqu'ici.

Parce que la vie n'est pas possible sous les tapis de bombes, les villages se vident. Les villes enflent. En dix ans, la population de Saïgon passe de 350.000 têtes à 3,5 millions d'habitants.

Autant de champs abandonnés, autant de régions vidées de leurs cultivateurs.

Maintenant, la guerre du Vietnam est terminée, ou presque. Mais la gangrène qu'elle a engendrée poursuit ses ravages, car la guerre du Vietnam ne fut pas une guerre comme les autres. A côté des millions de morts, il faut coucher les chiffres de la désolation, car la guerre du Vietnam fut surtout une guerre contre la nature. Puisque l'ennemi se cachait sous l'arbre, il fallait détruire l'arbre...

Jungle sans feuilles, empoisonnement de la terre pour gangréner les racines, anéantissement de l'habitat

rural et des cultures, érosion des bassins hydrographiques, pollution des cours d'eau, la liste est interminable des effets de la guerre aveugle. Herbicides, tapis de bombes, défoliants et agents chimiques de toute nature ont réduit d'immenses régions du Vietnam à l'état de désert.

La poésie militaire a toujours un côté stupidement arrogant. Il faut bien être un peu poète, quoique casqué, pour nommer « Daisy Cutters » — coupe-pâquerettes... — les bombes de 15.000 livres qui ne font qu'une bouchée d'un terrain de football. De plus, du centre du cratère un souffle de mort anéantit, un kilomètre à la ronde, jusqu'au dernier souffle de vie.

Officiellement on compte 26 millions de cratères ouverts au Vietnam à coups de bombes ! Vingt-six millions...

Ce que les bombes ne fauchaient, pas, d'énormes bulldozers spécialement équipés, s'en chargeaient. Et, pire que tout : les défoliants. Ils ont anéanti d'immenses régions, peut-être de manière irréversible.

Gil BAILLOD

SUITE EN DERNIÈRE PAGE



Succès suisse au Festival de Berlin

La 23e édition du Festival de Berlin vient de se dérouler du 22 juin au 3 juillet. Fredy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse de Lausanne, y était membre du jury. Berlin est une manifestation dont l'importance croît d'année en année, avec ses quatre sections :

- le festival proprement dit, double compétition de longs et de courts métrages (une vingtaine de films)
- une section historique avec une rétrospective William Dieterle, complétée par des films de Dave Fleisher, le père de Poppey
- un marché du film (« Filmmesse ») avec 150 produits
- et surtout un « Filmforum » qui regroupait une cinquantaine d'œuvres indépendantes des grandes compagnies de production ou des circuits traditionnels de distribution.

LA COMPÉTITION

Elle ne semble pas avoir déchainé l'enthousiasme. Il apparaît aussi, à la lecture de compte-rendus, que les films cités au palmarès sont effectivement les plus intéressants. C'est « Tonnerre dans le lointain » de l'Indien S. Ray (« Pather Panchali » et « Apajarti ») sont ses films les plus connus) qui gagne un mérite « Ours d'or » (notre photo). La sélection française qui comprenait « Noces rouges » de Claude Chabrol, « Le grand blond avec une chaussure noire » de Yves Robert et « Il n'y a pas de fumée sans feu » d'André Cayatte y récolte deux Ours d'argent pour les deux derniers. Des pres-



Une scène du film « Tonnerre dans le lointain » qui a obtenu l'Ours d'or au Festival de Berlin. (Document Cinémathèque suisse)

sions furent paraît-il exercées sur la direction du Festival pour que le film de Cayatte soit retiré : les jurés se sont fait un exquis plaisir de primer ce film, le plus intéressant de ceux de Cayatte ces dernières années, en l'absence de toute délégation française officielle. Reçurent encore des « Ours d'argent », « Les sept fous » de Léopold Torre-Nilsson (Argentine), « Toute nudité sera punie » d'Arnaldo Javor (Brésil), « Les quatorze » de David Hemmings (Grande-Bretagne).

Comme tout festival qui se respecte, Berlin aura connu son scandale, tel celui de la « Grande bouffe » à Cannes: le vint d'un film allemand d'Ulli Lommel « La tendresse des loups ». Le dernier film d'Elio Petri, « La propriété n'est plus un vol » semble avoir déçu. Une fois de plus, les Canadiens avaient fait un sérieux effort de présence, mais sans succès.

LE FILMFORUM

Pour les animateurs berlinois de cette section parallèle qui tend à prendre le dessus sur le festival officiel, il ne s'agit pas seulement de montrer des films, mais surtout de faire un réel

effort de promotion en leur faveur (sous-titrage de copies, distribution dans certains circuits ailleurs qu'à Berlin par exemple). Les discussions, les contrats y sont nombreux et vivants.

C'est dans ce cadre que furent présentés deux longs métrages suisses, « Le retour d'Afrique » d'Alain Tanner et « Le saisonnier » de Bizzari (voir « L'Impartial » du samedi 30 juin). Le jury officiel ne tient pas compte dans ses décisions de cette section. Mais d'autres jurys s'y intéressent. C'est ainsi que celui de la presse cinématographique internationale (Fipresci) a distingué « Noces rouges » de Claude Chabrol, « Les journées de 36 » de Theo Angelopoulos (Grèce), « Le saisonnier » d'A. Bizzari (Suisse) ainsi que « Il n'y a pas de fumée sans feu » d'André Cayatte.

Les jurés catholiques et évangéliques (intertel, de milieux protestants) ont remis leur premier prix au film de Cayatte et leur deuxième au « Retour d'Afrique » d'Alain Tanner.

La saison des festivals se poursuit donc dans de bonnes conditions pour le cinéma suisse qui ne passe pas inaperçu cette année. (fy)

Encouragement à la production suisse

Prime de qualité à « L'invitation » et à « Retour d'Afrique »

Le Département fédéral de l'intérieur, se fondant sur la loi sur le cinéma, a pris ses décisions au sujet d'une première série de demandes de subvention présentées en 1973.

Des contributions aux frais de réalisation d'un montant total de 568.500 francs ont été accordés pour les films ci-après : « Der Fussgaenger » (production : Maximilian Schell et Alfa Productions S.A., Glaris, ainsi que Franz Seitz Filmproduktion et MFG-film gmbh, Munich, comme coproductrices allemandes, mise en scène : Maximilian Schell) : 175.000 francs. « La fille au violoncelle » (production Yvan Butler et Citel Films S.A., Genève, et Albina Production sarl, Paris, comme coproductrice française, mise en scène : Yvan Butler) : 180.000 francs. « Die mueden Trauerer » (production : Film-arbeitsgemeinschaft Aebersold-Opfenstein-Schaad, Bâle, mise en scène : Urs Aebersold) : 180.000 francs. « Naive Maler in der Ostschweiz » (production et mise en scène : Richard Dindo, Zurich) : 33.500 francs.

TROIS PRIMES

Sur 36 films annoncés, les trois œuvres suivantes ont fait l'objet d'une prime de qualité : « L'invitation » (prod. Claude Goretta, « Groupe 5 », et Citel films S.A. Genève, en collaboration avec la Télévision suisse romande et Planfilms sarl, Paris, comme coproductrice française, mise en scène : Claude Goretta) : 75.000 francs. « Le retour d'Afrique » (prod. : Alain Tanner, « Groupe 5 », Genève, en collaboration avec la Télévision suisse romande et Filmantropo, nouvelles éditions de films, Paris, comme coproductrice française, mise en scène : Alain Tanner) : 75.000 francs. « Naive Maler in der Ostschweiz » (production et mise en scène : Richard Dindo, Zurich) : 35.000 francs. En plus, le film suivant a fait l'objet d'une prime d'étude : « Alfred R. - Ein Leben und ein Film » (production : Georg Radanowicz et Nemo Film gmbh, Zurich. Mise en scène : Georg Radanowicz) : 20.000 francs.

CULTURE ET SCÉNARIOS

D'autres subventions d'un montant de 446.700 francs ont été allouées pour des organisations culturelles, pour l'élaboration de scénarios, pour des bourses et pour des frais de représentation du cinéma suisse à l'étranger.

Les contributions allouées par la Confédération à titre de mesures d'encouragement du cinéma pour la première moitié de l'année s'élève alors à 1.220.000 francs.

Pour la deuxième série des mesures d'encouragement en 1973, les demandes peuvent être adressées jusqu'au 1er oc-

tobre au Département fédéral de l'intérieur, office des affaires culturelles, section du cinéma. (ats)

Retour de Bourvil...



Dans « Le Corniaud », Bourvil retrouve toute sa verve comique et sème le rire à pleines brassées...



Louis de Funès et Bourvil, dans « La grande vadrouille » amusent sur un thème qui aurait pu être tragique, car même en temps de guerre, ils prennent la vie du bon côté.

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● Les fous du stade

Cordo. — Dès sept ans. — A nouveau les Charlots, en sportifs cette fois, et en sportifs amoureux d'une belle fille, ce qui ajoute encore à l'attrait de ce film sans façon et plein de gags fort drôles.

● Bêru et ses dames

Corso. — Dès 16 ans. — D'après un San-Antonio de derrière les fagots, avec un Jean Richard fort amusant et un Gérard Barry qui ne l'est pas moins, dans une histoire policière plus comique que subtile.

● De la part des copains

Eden. — Dès 16 ans. — Terence Young a signé ce film plein de vigueur, et Charles Bronson en tient le principal rôle, avec pour partenaires Liv Ullmann, James Masson, Michel Constantin... Images faites pour ceux qui aiment le mouvement, la vitesse, l'imprévu. La poursuite en automobile sur les routes de la Corniche et de la Côte d'Azur deviendra, peut-être, un morceau d'anthologie du septième art.

● Justine de Sade

Eden. — En nocturne. — Dès 20 ans révolus. — Interdit pendant 18 mois en France à cause de son côté « sadique »... Donc pas fait pour tout le monde.

● Le corniaud

Plaza. — Dès 16 ans. — Le festival Bourvil continue ; le grand comique français a ici pour complice un Louis de Funès fidèle à lui-même et à ses tics. Mais l'histoire est excellente et bien menée.

● La grande vadrouille

Plaza. — Dès 12 ans. — Encore Bourvil (fort heureusement) et de Funès, dans des aventures militaires prises sur un ton comique, bien sûr. Une belle réussite !

● Les désaxés

Scala. — Dès 20 ans révolus. — Janine Raynaud, Michel Lemoine et Claude Coste dans un film réalisé par Michel Lemoine, qui a fait de belles images sur un sujet scabreux...

Le Locle

● Taking off

Casino. — Dès 18 ans. — Une comédie de mœurs de Milos Forman, pleine de coups de griffes à une certaine jeunesse et à une certaine bourgeoisie ; ce pourrait être un miroir pour d'aucuns et pour chacun. Prix spécial du Jury au Festival de Cannes 1971.

Neuchâtel

Voir memento en page neuchâteloise.

Couvets

● Le petit baigneur.

Colisée. — Enfants admis. — Samedi et dimanche. — Avec Louis de Funès et quelques farfelus de la bande des Branquignols. Gags en veux-tu en voilà, dans cette histoire dont le centre est un petit bateau qui prend facilement l'eau...

● Les brutes de la ville.

Colisée. — Dès 16 ans. — Lundi et mardi. — Un film contenant des aventures où l'agressivité et la bagarre tiennent le premier plan...

Pour Madame...

Un dessert pour dimanche

MOUSSE GLACÉE AUX FRAISES (pour 4 personnes)

Passez 500 gr de fraises fraîches au tamis, ajoutez 160 gr de sucre glace, bien mélanger et mettre de côté.

D'autre part battez mousses 1 jaune d'œuf avec 15 gr de sucre glace ; ajoutez la composition de fraise.

Battez ferme 250 gr de crème fraîche ; ajoutez le mélange œuf fraise, mélangez délicatement (à volonté vous pouvez ajouter un peu de kirsch). Détailler votre crème dans 4 verres et mettre au frizer 2 heures au minimum.

Un « autre » cinéma suisse

Par devoir, le critique se doit de voir un peu tous les genres de cinéma, pas seulement les films qu'il pense pouvoir aimer. J'avouerai donc me glisser subrepticement (parfois avec ma femme) dans les salles qui proposent des films dits « pornos » ou sexy. De temps en temps seulement. Dans l'un d'eux dont j'ai oublié le titre — il devait y avoir du « Maedchen Rapport » — j'avais été surpris de reconnaître des paysages suisses et des voitures à plaques de Zurich, sans compter nos beaux wagons CFF. Les Allemands étaient-ils obligés de venir tourner dans notre pays ?

Le mystère est maintenant levé : on commence à savoir qu'il y a en Suisse une équipe zurichoise qui produit des films « spéciaux ». Derniers titres à son actif : « Les stewardesses » qui font paraître un malheur commercial et « Filles aux lèvres entr'ouvertes ». Il paraît que le film suivant est en cours : il se nommerait « Army-sexy-girls ». Cette production ne participe pas (pas encore) aux journées de Soleure, elle ne sollicite pas d'aide fédérale et ne tente pas d'obtenir des primes. Elle ne revendique pas le pavillon national puisqu'il s'agit là de films « internationaux » destinés à un circuit précis.

LES STEWARDESSES

Prenons cet exemple : ce film ne se distingue guère des productions allemandes qui sont, dans le genre, particulièrement lourdes, sauf si elles se camouflent plutôt mal sous des aspects faussement didactiques. Ce type de cinéma charrie avec lui bien des mythes généralement exprimés avec un peu plus de discrétion.

Les acteurs n'y sont ni beaux ni laids : c'est le quotidien qui apparaît. Il s'agit bien sûr, par un savant dosage... de répondre aux besoins d'un public composé de messieurs seuls, d'un certain âge, et de travailleurs étrangers séparés de leurs familles. On s'y livre en général à une gymnastique compliquée et la bande sonore est chargée d'évoquer avec force ce que l'image n'ose tout de même pas montrer. Les femmes y sont filmées nues sous tous les angles. Par contre, les hommes sont photographiés avec plus de retenue : il arrive même qu'ils restent partiellement habillés... La femme est donc, dans ce genre de cinéma, un

objet, prise par l'homme à ses dépens, même si le consentement est apparent ou si la provocation émane d'elle. Souvent le scénario finit par être profondément moralisateur : on y tombe vraiment amoureux et tout finit par un mariage. On y consomme pourtant l'amour comme notre société le suggère pour des produits de consommation courante, pâte dentifrice, produits de beauté, déodorants, etc...

Le but réel de ce genre d'opération est simple : investir le moins d'argent possible pour en gagner le plus possible. Les moyens sont généralement faibles, les dialogues pauvres, les images plates, le doublage fait n'importe comment. On utilise le même décor de salle de bains changée de couleur pour l'hôtel zurichois ou romain. Le même corridor représente le siège new-yorkais d'une compagnie d'aviation ou une maison de petits appartements galants à Copenhague. L'acteur qui joue le « vigoureux Guillaume Tell » à Zurich devient garçon de café à Rome. On achète des « chutes » à d'autres producteurs pour introduire les paysages lointains.

SORDIDES ET TRISTES

Sur le plan technique, c'est d'une pauvreté consternante. Comme est pauvre la réalisation, lourde la mise en scène, nulle l'inspiration. Les scènes d'amour, collines savamment réparties dans le film, y sont généralement sordides et tristes. A peine, parfois, y a-t-il un peu de vraie tendresse dans des scènes entre femmes, comme si alors les actrices osaient « vivre » un peu leur rôle...

Et pourtant, il serait possible même dans ce genre de faire quelque chose d'intéressant, par exemple pour modifier l'image de la femme-objet, pour lui prêter un comportement vraiment libre. Au deuxième degré, l'humour sauverait bien des choses. Tout cela manque.

En se donnant quelque peine, le spectateur peut s'amuser, non grâce au film, mais contre lui. Voilà : il fallait une fois dire quelque chose (mais pas illustrer) aussi de cet aspect purement commercial d'un cinéma produit et tourné en Suisse, dont on ne parle guère et qui n'empêche pas, lui, M. Eibel de dormir...

Freddy LANDRY

Bilan positif de l'exposition Ferdinand Hodler aux Etats-Unis

La première rétrospective jamais consacrée hors d'Europe au peintre suisse Ferdinand Hodler (1853-1918) vient de clore ses portes au Busch-Reisinger Museum, de Cambridge, dans le Massachussets, après un périple de six mois aux Etats-Unis.

L'exposition, qui comportait cent vingt peintures et dessins particulièrement représentatifs prêtés par les principaux musées et collectionneurs suisses, s'était ouverte en novembre 1972 au « University Art Museum », de Berkeley, en Californie, avant d'être présentée au fameux « Guggenheim Museum », de New York, en février de cette année, et finalement à Cambridge. Le bilan de cette tournée est en tous points positif, estiment les responsables.

Le nombre d'entrées totalisé par les trois musées américains pour une durée d'exposition effective de quatre mois et demi a été d'environ 100.000 visiteurs, dont 60.000 à New York, ce qui représente une moyenne quotidienne d'à peu près 2000 visiteurs. Un catalogue, constituant la première mono-

graphie sur Hodler en langue anglaise et comprenant des essais critiques, soixante-deux reproductions et la traduction inédite d'un texte de l'artiste sur ses principes esthétiques, fut tiré à dix mille exemplaires et largement diffusé.

L'initiative de l'entreprise revient à une historienne d'art de New York, originaire de Bâle, Eva Wyler, qui s'assura la collaboration du directeur du Musée universitaire de Berkeley, Peter Selz, ainsi que du spécialiste suisse de Ferdinand Hodler, Jura Brueschweiler, de Genève. Avec une autre historienne d'art américaine, Phylliss Hattis, ils sont les auteurs du catalogue. La fondation « Pro Helvétia » a accordé son concours au projet et a subventionné l'exposition, financée par ailleurs grâce à des contributions recueillies auprès de personnes et de compagnies privées aussi bien qu'auprès d'instances publiques en Suisse et aux Etats-Unis. L'Agence fédérale pour le soutien aux beaux-arts, la National Endowment for the Arts, à Washington d. c., a accordé notamment un subside aux organisateurs. (ats)

TRIBUNE LIBRE AVORTEMENT

Suite au commentaire que nous avons publié après l'arrestation d'un gynécologue, à La Chaux-de-Fonds, nous avons reçu un abondant courrier et de nombreux appels téléphoniques qui, tous, soutenaient notre attitude, à une exception près. Nous publions ci-dessous deux lettres, celle de M. F. Gschwend, pasteur à Fontainemelon, qui résume l'ensemble des points de vues exprimés par nos correspondantes et correspondants, et celle de M. P.A. Droz, de Colombier. Au-delà des attaques personnelles, reliquat de la haine très naturelle que nous voue M. Droz, ancien collaborateur de la revue de droite « Réaction », elle donne le point de vue de ceux qui refusent d'entrer en matière sur le problème de l'avortement. (Bd)

« Assassin... »

Monsieur,
Je viens de prendre connaissance de votre article « Arrestation d'un gynécologue : assez d'hypocrisie », « L'Impartial » du 12 juillet 1973, page 3.
Vous traitez ce problème sur le ton passionnel... et vous avez grand tort, car vous avez définitivement perdu le peu d'audience que j'aurais pu consentir à vous accorder encore.
Que votre honnêteté politique se soit effritée au cours d'un long flirt avec un radical-socialisme qui vous est cher, on le comprendra, si l'on a de la compassion pour la faiblesse de caractère. Mais que vous fassiez de votre Journal une tribune pour défendre les assassins, la coupe déborde !
Etes-vous capable de vous imaginer l'embryon doué d'une âme, bien vivant dans le sein de celle qui déjà est sa mère ? Avez-vous jamais éprouvé un peu d'amour pour un enfant, Monsieur Baillo !
Vous osez parler du « corps étranger dont la femme veut se débarrasser »... monstruosité que cette affirmation, vous nous prouvez bien ainsi que vous n'avez rien compris au merveilleux mystère de la vie et que ce qui devrait être un acte d'amour véritable est relégué dans vos viscères au rang de simple essai mécanique sans lendemain.
Vous voulez, Monsieur Baillo, légaliser l'avortement, sous prétexte qu'il s'opère actuellement en nombre dans la clandestinité. Légaliserez-vous demain le vol, le viol et l'assassinat sous prétexte qu'eux aussi pullulent dans ce bas monde et qu'il faut en finir des atteintes traumatisantes imposées par la loi.
Le médecin cantonal, Monsieur Raoul Robert, sachez-le, Monsieur Baillo, remplit au plus près de son honnêteté le mandat que lui confie la société. Qu'il est mesquin d'anticiper son salaire d'Etat annuel sous prétexte qu'il en abuse en s'acquittant de sa mission... Vous reproche-t-on votre traitement, à vous qui, jour après jour, trahissez notre civilisation occidentale ?
Enfin, sachez que j'ose penser qu'un gynécologue choisit sa profession avant tout pour aider les êtres à venir au monde. J'ai la faiblesse de croire que telle est leur mission première et ils sont nombreux ceux d'entre eux qui partagent mon avis.
Dans ce drame actuel que constitue le problème de l'avortement, vous venez d'apporter votre propre contribution. Elle se résume ainsi : moi, Gil Baillo, me range aux côtés des assassins que la société traumatise... Je condamne irrémédiablement les innocents à périr... ma conscience est tranquille.
Il faudra du temps, beaucoup de temps, pour que l'homme civilisé puisse vous pardonner.
Pierre - Alain Droz, Colombier

je l'approuve aussi, le ton passionné que vous avez choisi délibérément et en journaliste professionnel averti qui sait les risques que cela comporte. Quand la conscience d'un homme parle avec passion, c'est un signe d'espoir pour un peuple. Et cela change singulièrement de tant de textes émasculés à cause des contraintes innombrables qui pèsent sur les journalistes. Hypocrisie, c'est aussi le premier mot qui m'est immédiatement venu à l'esprit dès les premières informations parues sur le sujet que vous avez traité. Vous avez magistralement démonté et mis à jour devant tous, comme on le fait pour un appareil d'exposition, certains mécanismes essentiels de cette hypocrisie qui est pourtant encore plus complexe et subtile et vous le savez bien. Pourtant, il ne manquera certainement pas de gens devant cette affaire pour se réjouir secrètement ou même publiquement de l'arrestation d'un directeur de clinique et d'un médecin. En effet, tant de gens ne connaissent comme emplacements à leurs propres hypocrisies, à leurs propres erreurs et à leurs propres difficultés que les malheurs des autres, surtout si ces derniers exercent des responsabilités importantes ou sont haut placés. De ce point de vue votre texte est donc utile, courageux et éducatif.

D'ailleurs, l'accusation d'abus sur les tarifs pratiqués dans cette clinique pourrait très bien aussi faire partie de cette hypocrisie. Attendons de connaître les faits. Signifie-t-elle par exemple qu'on attend des médecins qui prennent tous les risques en se mettant hors la loi pour soulager des victimes, qu'ils agissent gratuitement et par idéalisme ? Ce serait alors un des comble de cette hypocrisie générale. Car chacun sait, comme l'a dit cette femme que vous avez citée : « Quand on a de l'argent, on n'a pas de problèmes ». Il est grand temps que les pontifes de la morale d'Etat, appuyés hélas et soutenus par certains pontifes de la morale ecclésiastique nous f... la paix dans ce domaine (comme dans bien d'autres) et méditent le sens d'un mot qui figure dans tous les codes de l'humanisme comme dans ceux des religions évoluées : la compassion. C'est pourquoi je vous suis aussi reconnaissant de la compassion dont témoigne votre texte pour les victimes de la situation actuelle comme de sa sévérité et de son mépris pour l'inquisition d'Etat. Le rôle de la justice d'Etat est de protéger les faibles et les victimes. Quand elle n'en est plus capable et se transforme en inquisition répressive, il est grand temps que le peuple s'en mêle. Et comment s'en mêlerait-il si des journalistes et des penseurs ne l'orientent pas, ne l'informent pas, ne l'éduquent pas ? Oui, c'est notre propre procès qui est instruit dans cette cause. Vous l'avez dit. Bravo ! A quand les listes de signatures contre l'hypocrisie consacrée par la loi ?
Pour terminer ces lignes d'approbation à votre cri de conscience, j'ajoute une précision qui a son importance au cas où vous publieriez ou utiliseriez tout ou partie de ces lignes. Je suis en effet pasteur, homme et citoyen et je ne dissocie pas ces qualités en écrivant. Mais je précise expressément que j'écris en mon nom personnel. En effet, je fais partie de l'Eglise et d'un nombre important d'organisations ecclésiastiques. Une longue expérience m'a appris que les Eglises et leurs organisations sont passées maîtres dans l'art de se distancer (toujours avec beaucoup de paroles de compassion pour ceux qu'elles lâchent ainsi) et parfois de condamner quiconque de leurs membres les gênent en parlant directement selon leurs cœurs, leurs convictions et leurs consciences. Bien souvent alors, elles n'abordent guère les problèmes de fond soulevés par ces gens pour sortir des communiqués négres-blancs qui « apaisent » (du moins le croient-elles) et surtout ne les engagent pas. Comme beaucoup d'organisations, elles restent en effet souvent hantées par la préoccupation de leur prestige, de leur audience qu'elles croient souvent et à tort universelle, de leurs finances, comme aussi par la préoccupation majeure de garder en leur sein une vague, sentimentale et inconsistante unité, souvent au dépend de la vérité et de la justice. Aujourd'hui encore, il arrive donc que les Eglises elles-mêmes tuent les prophètes. Non en les lapidant bien sûr. Ce serait risible de naïveté puisque on dispose aujourd'hui de procédés si raffinés pour le même résultat.
En vous remerciant de votre aimable attention, je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Francis Gschwend, pasteur Fontainemelon.

L'aérodrome des Eplatures a connu 21.748 mouvements l'an dernier

Lors de la dernière assemblée générale de Nhora, ainsi que nous l'avons relaté, M. Ph. Monnier, chef de place de l'aérodrome des Eplatures, a présenté un intéressant rapport d'activité. Il marque un certain tournant dans l'évolution de l'aérodrome.

Le rapport relève en effet une certaine régression de l'activité. Celle-ci n'est apparemment que passagère, car elle est due à trois facteurs momentanés. D'abord les conditions météorologiques défavorables qui ont marqué le début de 1972. Cette cause, visiblement, ne sera plus présente cette année. Ensuite, la diminution, pour des raisons variables et individuelles, du nombre de vols et d'avions à moteur privés. Actuellement 18 appareils à moteur et 11 planeurs sont garés aux Eplatures. En revanche, les vols à voiles marquent une nette tendance à l'augmentation, qui ira sans doute croissant cette année encore. Enfin, mais surtout, la suppression totale des cours de vols d'Instruction aéronautique préparatoire (IAP) subventionnés par la Confédération. Ces cours ont été supprimés en raison de l'absence en 72, contrairement à l'année précédente, d'un moniteur permanent. Mais ils ne seront vraisemblablement plus repris, car ils entraînent une charge trop élevée pour Les Eplatures, d'autant plus au vu des nouvelles dispositions prises au niveau fédéral en matière de cours IAP, qui

vont être puissamment centralisés. Cependant, les autres vols d'école vont pouvoir reprendre un essor normal, car la section locale de l'AéCS vient d'engager, d'entente avec JuraZur où il est pilote, un moniteur à temps partiel, M. Wilmerding.

Ainsi, on peut penser que les chiffres de 1972 ne seront qu'un point de baisse dans une évolution par ailleurs réjouissante. Ces chiffres sont les suivants :

21.748 mouvements contre 28.044 en 1971, mais 20.746 seulement en 1970. Mouvements qui se décomposent en : 19.262 (22.724) vols autour de l'aérodrome ; 2602 (12.208) vols d'école ; 2468 (3320) vols de voyage. Le nombre de passagers transportés s'élève à 6794, contre 9688 en 71. Quant au vol à voile, il totalise 1496 (1471) départs et 1053 (1076) heures de vol. La société JuraZur a réalisé quelque 583 heures de vol commercial avec ses bimoteurs.

PROBLÈME DE RADIO

Autre cause de satisfaction plutôt mitigée aux Eplatures : une nouvelle station radio émettrice-réceptrice, pour le trafic air-sol, a été acquise en 1972. Malheureusement, cette station n'a pas pu être, comme on le prévoyait, installée à Pouillerel d'où elle aurait eu un rayonnement intéressant. Pour des raisons incompréhensibles, la section des télécommunications de l'Office fédéral de l'air s'est opposée à cette solution

qui aurait pourtant permis d'obtenir des conditions optimales de transmissions radio, donc de sécurité. L'argument était que Les Eplatures risqueraient ainsi de perturber d'autres stations travaillant sur la même longueur d'onde. Fait curieux, c'est presque à la même époque que cette section de l'Office a attribué à Yverdon la même fréquence que celle des Eplatures. Ce qui fait que désormais, notre aérodrome est en prise quotidienne avec un brouillage causé par Yverdon...

AMÉLIORATIONS

Notons pourtant que 1972 a tout de même été l'année d'améliorations des installations : la piste a été allongée de 90 mètres à l'ouest et de 15 mètres à l'est, atteignant désormais une longueur de 845 mètres. Il reste souhaitable, dit le rapport, que puisse intervenir encore un nivellement du terrain aux deux bouts de piste, pour accroître la sécurité en cas de décollage ou d'atterrissage un peu « tangent ». Mais on apprend qu'en collaboration avec la commune et l'Office fédéral de l'air, une étude est en cours et devrait aboutir à de nouvelles zones de sécurité tant à l'est qu'à l'ouest. (Imp.)

MEMENTO

Ce week-end à La Chaux-de-Fonds

- Musée des Beaux-Arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
- Musée d'horlogerie : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30, samedi ; 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., dimanche.
- Musée paysan : Costumes et coutumes, 14 à 17 h.

- Vivarium : fermé pour transformations.
- Cabaret 55 : Attractions internationales.
- Bar 72 : Dancing-attractions.
- Le Scotch : Bar-dancing.
- La Boule-d'Or : Bar-dancing.
- Le Domino : Cabaret-Attractions.
- Le programme des cinémas figure en page 17.
- Pharmacie d'office : Coop 1, Neuve 9, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 8 h. à 12 h. 30, de 16 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le No 11 renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
- Police secours : tél. No 17.
- Feu : tél. No 18.
- Alcooliques anonymes AA : tél. (039) 23 75 25.
- Télébible : tél. (039) 26 94 35.

Samedi

Salle de Musique : 20 h. 30, concert d'été gratuit, avec l'« American Youth Symphony Band and Chorus » (140 musiciens et chanteurs).

La Marge : Exposition de dessins J.-P. Humbert.

ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.

Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).



(photo Impar-Bernard)

Mise en service du collège Numa-Droz. Composition des classes inchangée

La Commission scolaire communique :

La mise en service du nouveau collège Numa-Droz, destiné à l'enseignement primaire, dès la prochaine année scolaire qui débutera le 20 août 1973, a provoqué quelques difficultés consécutives au déplacement de certains enseignants dans le nouveau collège.

En particulier, la direction de l'Ecole primaire s'était vue contrainte de répartir les élèves promus en cinquième année d'une autre manière qu'en quatrième année, ce qui avait suscité les protestations de parents et d'enseignants qui souhaitaient que les anciennes classes de quatrième année ne soient pas « dispersées » lors du passage en cinquième.

Afin de trouver une solution à ce problème, le président de la Commission scolaire, M. Raymond Spira, a réuni jeudi 12 juillet la directrice de l'Ecole primaire, Mlle Françoise Theurillat et une délégation de parents d'élèves.

A l'issue de cette entrevue qui s'est déroulée dans un climat de compréhension mutuelle, la directrice de l'Ecole

s'est déclarée disposée à maintenir inchangée la composition des classes de quatrième année promues en cinquième année. De leur côté, les parents ont accepté que leurs enfants ne soient plus, de ce fait, attribués nécessairement au collège le plus proche de leur domicile.

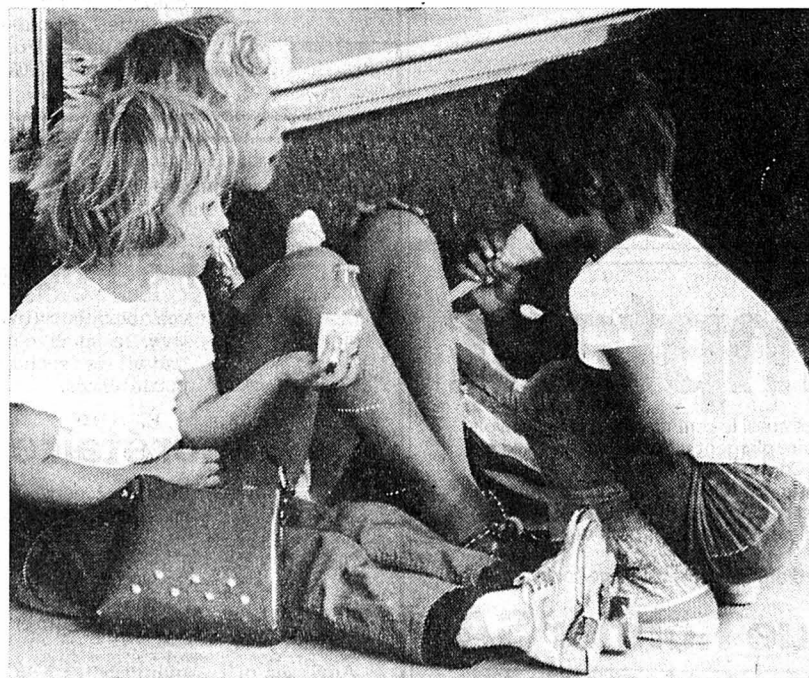
Tous les parents des élèves concernés par ces mesures ont reçu une lettre indiquant la classe à laquelle seront attribués leurs enfants pour la prochaine année scolaire.

L'incident qui avait quelque peu assombri le début des vacances scolaires est ainsi définitivement réglé.

Collision

Hier à midi, une automobile conduite par M. A. R., de La Chaux-de-Fonds, circulait à la rue du Bois-Noir, en direction est. Au carrefour Cortina, alors qu'elle dépassait un trolleybus, l'automobile entra en collision avec une voiture circulant en sens inverse et conduite par M. O. R., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels.

Le Pod estival...



Le premier salon où l'on cause ! (photo Impar-Bernard)

et « compassion... »

Monsieur,
Permettez-moi de prendre la plume pour vous exprimer la reconnaissance, la satisfaction et le soulagement que j'ai éprouvés à la lecture de votre article de ce jour dans l'Impartial, sous le titre : « Arrestation d'un gynécologue : assez d'hypocrisie ». Cela fait du bien et cela n'est pas très fréquent, même chez nous, d'entendre et de lire un journaliste et un homme dire réellement ce qu'il pense et exprimer publiquement la protestation de sa conscience. C'est pourquoi, j'ai admiré et

Il n'y a qu'une façon de partir en vacances...
... c'est avec "l'esprit en vacances".
Nous vous y aiderons.

NAISSANCE

Monsieur et Madame Dino TODESCHINI - RIZZO ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

ALESSANDRA

le 12 juillet 1973

Clinique Montbrillant
La Chaux-de-Fonds
24, rue Fritz-Courvoisier



Jean Aeschlimann Fils S.A., Bienne

cherche pour son dépôt de Péry-Reuchenette

un magasinier

ayant si possible qualifications d'aide-mécanicien ou d'aide-installateur.

Travail relativement indépendant.

Bon salaire (mensualisation). Avantages sociaux.

Eventuellement appartement à disposition.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à M. Samuel Aeschlimann, Jean Aeschlimann S.A., 45, rue du Cygne, 2500 Bienne, tél. (032) 2 25 14.

COMMUNE DE SAINT-BLAISE



MISE AU CONCOURS
La Commune de Saint-Blaise met au concours le poste d'

aide-concierge-cantonnier

La préférence sera donnée à une personne ayant une formation manuelle. Un logement de service est à disposition. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du bureau communal, tél. (038) 33 30 08. Prière d'adresser les offres au Conseil communal, 2072 Saint-Blaise. Conseil communal.

A VENDRE

1 scie à ruban Geiser 3 volants Ø 400 mm. avec moteur à benzine Mag, suspension Rosta et accouplement à boule pour voiture
1 affûteuse pour rubans (courant de 380 v.)
1 chemineuse Geiser
1 poste à souder les rubans
1 lot de rubans.
Machines en bon état. Tél. (024) 5 13 45.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

CANARIS, 1973, ainsi que cages et volières. Cause départ. Tél. (039) 23 04 78, heures repas.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :
_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

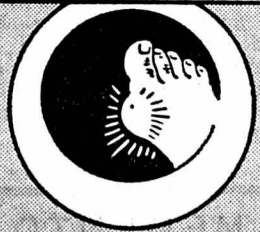
ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 19.25 ; 6 mois Fr. 37.50 ; annuellement Fr. 73.—
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.



oignon du pied

L'oignon du pied peut provoquer une déviation de l'articulation. Il en résulte une impossibilité de se chauffer, la compression étant trop douloureuse. Le Baume Dalet calme la douleur, fait disparaître l'inflammation, réduit la grosseur. Fr. 4.10 dans les pharmacies et drogueries

Baume Dalet

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

Nous cherchons

aide-familiale et garde-malade

pour aider à soigner vieux monsieur malade ainsi que pour de petits travaux de ménage dans villa moderne, à Bienne. Aide de ménage à disposition à temps partiel.

Congé régulier. Bon salaire.

Téléphone (032) 2 42 51.

À VENDRE

train routier

Mercedes (TIR) immatriculé fin 1971 avec remorque à trois essieux type 1932. Avec travail assuré sur l'étranger.

Tél. (021) 75 14 33 ou 75 12 45.

Ces savoureuses annonces d'autrefois

Peut-être ignorez-vous que, dans l'antiquité, on pratiquait déjà la publicité sous une forme semblable à celle que nous connaissons de nos jours? Sous l'Empire romain, les commerçants utilisaient des lettres de vente dont, aujourd'hui, nous ne désapprouverions peut-être pas la tournure et les arguments. Mais il est bon de se rappeler que chacune de ces lettres devait être écrite à la main!

Ce ne fut qu'avec l'invention des caractères mobiles d'imprimerie que la publicité prit son essor. Publicité tout d'abord religieuse sous forme de tracts et de certificats d'indulgence. Puis les journaux commencèrent à imprimer des informations politiques, culturelles et d'ordre local. Longtemps, les annonces commerciales n'y furent pas admises. Vinrent des hommes ingénieux qui eurent l'idée de journaux essentiellement composés d'annonces. Ces journaux, baptisés « Feuilles d'Avis » ou, Dieu sait pourquoi, « Intelligenzblätter », connurent bientôt, en

justification du nom « Intelligenzblätter ». Aujourd'hui, les annonces constituent une partie importante et combien instructive de presque chaque journal. Et les consommateurs considèrent à juste titre ce moyen de publicité comme le plus sympathique et le plus efficace. On ne saurait s'en étonner.



Suisse et en Allemagne, une réelle faveur. Si l'on pense combien l'imprimerie était rudimentaire à ses débuts, on ne peut que saluer bien bas les performances de ces premiers éditeurs. Peut-être faut-il chercher ici la



L'annonce, reflet vivant du marché

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ 383
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter. Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux. Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

Commune de Cornaux

Mise en soumission

publique des travaux de pose de canalisations Ø 50 à Ø 25 - longueur totale 960 mètres.
Visite des lieux : mercredi 25 juillet 1973 à 14 h. au bureau communal.
Les formules de soumission seront distribuées au cours de cette visite.

ALLEMAND & JEANNERET
Bureau d'Ingénieurs Civils
Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
Avenue de la Gare 49 - 2002 NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un magasinier

Faire offre à la Direction ou téléphoner au (038) 25 65 41, interne 23.

Un emploi de

caissière

est à repourvoir

Entrée tout de suite ou à convenir.

Place stable. Fermé le samedi.

S'adresser au CENTRAL-CASH
Avenue Léopold-Robert 157
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 23 03.

L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel cherche pour son secrétariat du collège du Mail,

un chef de bureau

collaborateur (trice) ayant de l'initiative, le souci d'animer un groupe de travail et sachant prendre des responsabilités,

une secrétaire

habile et consciencieuse, désireuse de collaborer à des travaux variés.

- Salaire en rapport avec la formation acquise
- Prestations sociales complètes
- Horaire libre.

Adresser offres manuscrites à la direction de l'ESRN, case postale 70, 2002 Neuchâtel 2.

CRÉDIT « PERSONNALISÉ »

Pour tous vos meubles
Conditions « SUR MESURES »

GRABER - AU BÛCHERON
L.-Robert 73 Tél. (039) 22 65 33

A VENDRE

dans quartier tranquille, à Morat, maison d'habitation du 18e siècle, style

résidence de campagne avec cachet

Jardin avec de vieux arbres et arbustes, ainsi qu'avec pavillon de jardinier habitable. Situation très ensoleillée avec un peu de vue sur le lac. Le tout très attrayant; occasion unique. Terrain de 811 m2. Estimation 702 000 fr.

Pour traiter environ 300 000 fr.
Mme G. Hauser, antiquités, D 1002 J00
3150 Schwarzenbourg, Tél. 031/93 01 73

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE



L'AUBERGE DU PRÉVOUX

s/Le Locle

VOUS PROPOSE :

Turbotin poché, sauce hollandaise

Quenelles de brochet

Noisette d'agneau vert-pré

Entrecôte au poivre

ET LA CARTE HABITUELLE

HENRI LARGE, chef de cuisine
Tél. (039) 31 48 70

(Fermé le mercredi)

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

LE PRIX DU MIEL

est fixé à Fr. 14.50 le kg.
pour le miel contrôlé

et à Fr. 14.- le kg.
pour le miel non contrôlé.
Emballage en plus.

RÉVISION

GREMION S.A.

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/26 99 66

Sans obligation d'achat de mazout



L'annonce
reflet vivant
du marché

Au législatif des Ponts-de-Martel

Sept demandes de crédit acceptées

La dernière séance du Conseil général, fixée juste avant les vacances horlogères, revêtait une grande importance. En effet, le législatif avait à se prononcer sur sept crédits d'un montant total de 817.000 francs.

Les débats ont été présidés par M. Roger Guye dont c'était la première séance en qualité de président du législatif. Le procès-verbal de la précédente séance a été lu par l'administrateur communal et adopté à l'unanimité.

1. Demande d'un crédit de 245.000 fr. pour la création de deux nouvelles classes au collège.

Les locaux à disposition de l'Ecole secondaire sont trop exigus. Aussi il a fallu étudier une solution permettant de donner deux nouvelles classes sans pour autant trop modifier la structure du collège. Il s'agit d'aménager une annexe au nord-est. Le président du Conseil communal donne connaissance des diverses études entreprises dans le cadre des réfections au collège.

Vu les prix actuels de la construction, ériger un autre collège ayant le même nombre de classes reviendrait à plusieurs millions. La proposition du Conseil communal est acceptée à l'unanimité.

2. Demande d'un crédit de 140.000 fr. pour la transformation des corridors et des WC du collège.

Vu l'état des corridors et des WC du collège, le crédit est accepté à l'unanimité avec la clause d'urgence, les travaux devant débuter pendant les vacances.

3. Demande d'un crédit de 130.000 fr. pour la poursuite de l'aménagement de la route du lotissement du Petit-Bois.

Le lotissement du Petit-Bois dernièrement mis en œuvre pour assurer un développement harmonieux du village dans un quartier réservé aux maisons familiales a déjà eu quelques amateurs. Aussi il s'avère judicieux de poursuivre les travaux pour en aménager la voie d'accès sans autre.

4. Demande d'un crédit de 125.000 fr. pour les transformations de l'immeuble Grand-Rue 58.

Ensuite de la construction, par le médecin de la localité d'une maison familiale avec un cabinet médical, le Centre médical de la Grande-Rue 58 n'a plus sa raison d'être. Aussi il sera démonté pour être remplacé par un logement de cinq pièces. En outre, la cage d'escalier de cet immeuble est défectueuse et il y a lieu de la changer. Selon le directeur des bâtiments, M. Montandon, le coût de la cage d'escalier est très élevé, il représente au moins la moitié du crédit sollicité.

La clause d'urgence est admise et l'arrêté accepté.

5. Demande d'un crédit de 45.000 fr. pour la réfection du toit du Temple.

Le toit du Temple, du moins sa partie nord est en mauvais état. Chaque hiver occasionne des gouttières. Selon les devis présentés par les artisans de la place, le coût de la réfection peut être estimé à 45.000 fr.

Ce crédit est accepté à l'unanimité.

6. Demande d'un crédit de 112.000 fr. pour l'élargissement de la route de la Prairie.

La route de la Prairie est le premier tronçon de la route intercommunale Les Ponts-de-Martel - Travers et Couvet par les Monts de Travers. Le premier secteur passe près du Moulin agricole. A cet endroit la chaussée est étroite, aussi l'élargissement améliorera sensiblement la circulation. Actuellement la conjoncture est assez favorable. En outre il a été possible d'obtenir des déblais de la Clusette pour les fondations du chemin. Le crédit est accepté à l'unanimité.

7. Demande d'un crédit de 20.000 fr. pour la réfection du carrefour des Combes-Dernier.

Les violents orages ainsi que les pluies continues de fin juin ont sérieusement endommagé la route des Combes-Dernier à la hauteur de la fromagerie. La réfection de ce carrefour s'impose avec urgence. Le Conseil général accepte ce crédit en demandant au Conseil communal qu'il prenne contact avec les propriétaires de la région dans le but d'effectuer des saignées sur les chemins forestiers. Ce travail permettra de faire dévier l'eau et les cailloux en dehors de la route.

Avant de clore la séance, le président donne encore connaissance de trois motions du parti socialiste au sujet de

l'aménagement de douches au collège, de la lutte contre le bruit, principalement des motocyclettes et des cyclomoteurs et de l'entretien du terrain de sport.

La première est acceptée, ceci d'autant plus que le projet général des réfections du collège prévoit l'installation de douches. Cependant un problème dans la répartition des locaux était intervenu et comme il fallait à tout prix commencer les travaux au début des vacances, ce point n'a pas été solutionné, déclare le président du Conseil communal.

La seconde motion au sujet du bruit des cyclomoteurs et des motocyclettes est également prise en considération par le Conseil général qui la transmet au Conseil communal pour rapport lors d'une prochaine séance.

Enfin la dernière motion est loin de réunir tous les suffrages. En outre les avis sont fort opposés les uns aux autres. En dernier lieu, elle est tout de même prise en considération par le Conseil général qui la renvoie au Conseil communal pour étude et rapport lors de la prochaine séance.

Il est 22 h. 15 lorsque le président lève la séance. (ff)

Billet des bords du Bied

Cette histoire est arrivée à l'un de mes meilleurs amis.

« Ah ! ces vacances horlogères... surtout les courses organisées par les CFF, voilà quelque chose de bien. L'autre jour, ma femme me dit comme ça : On a goûté d'aller jusqu'à Berne avec la cousine Léonie. Tu viens avec nous... Il faut dire qu'elle m'invitait avec l'espoir secret que je refuserais... ce que je fis.

Aussi, à l'heure décidée, les deux « jouvencelles » se sont envolées. Je dormais encore. Que feral-je de mon temps ? Un billet sur la table de la cuisine me « signifiait » que le dîner était sous un linge, ceci avec les recommandations d'usage.

Non, mais des fois, pour une fois que je pouvais faire un repas à ma convenance. Je portais tout c'fourbi à la cave et à midi, je sortis un litre de rouge, avec du pain et du fromage, ça m'a fait un festin comme ça. Je suis allé me coucher jusque vers les quatre heures et demie. Quand je me suis réveillé, il faut bien vous le dire, j'avais l'âme chavirée. Tout seul. Personne pour me houspiller. Ça me manquait. Que faire de mon temps ? Ma cousine Amanda était partie pour la « Côte ». Mes amis Jules étaient en

« rôle ». Enfin, je me suis décidé à sortir. Non sans avoir donné à manger aux lapins et soigné mes poules. Sur le seuil de ma cambuse, j'ai vu un brave homme. Il me demanda si je savais où « restait » le Fritz Matthey, un ami qu'il n'avait pas revu depuis au moins trente-cinq ans.

Comme le Fritz avait lui aussi mis les voiles pour je ne sais où, Eugène, c'est le nom de mon nouvel ami, m'invita à faire un petit tour avec sa voiture. On partit... en direction de... On entra dans un de ces petits bistrotts, (je ne dis pas le nom de l'endroit à cause de cette mauvaise langue de Léonie). L'ami de trente-cinq ans fut oublié. Quant à ma femme et à la Léonie, elles pouvaient revenir quand elles voudraient. Eugène m'a raconté sa vie de A à Z, même que sa grand-mère était une « de » je ne sais trop quoi, mais enfin, la main sur le cœur Eugène m'a juré qu'elle était noble. Moi je consentais bien à cela, si ça lui faisait plaisir. A force de « causer » on est arrivé à se trouver des parents communs... ou presque !

Et l'on se quitta, la main sur le cœur... après des adieux pathétiques... on a juré de se revoir.

Quand ma femme et la Léonie sont revenues, passablement « dévernies » et la bourse plate, elles ont essayé de me faire « bisquer » en me racontant leur journée. Je ne pris pas la peine de leur conter la mienne, car elles n'auraient pas compris quelle joie peut éprouver l'homme de se retrouver de temps à autre... c'élibataire ! »

(Pour copie conforme).

Jacques MONTERBAN

Mystère aux Frêtes



Aux Frêtes, la dépôt des voitures elle est plus permise !... à moins que ne puissent être entreposées à cet endroit que des voitures interdites ? Mystère, mystère. (photo dn)

MEMENTO

Ce week-end au Locle

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : 15 h. à 21 h., expos. tapisseries Jullien.

Cinéma Casino : Samedi, dimanche, 20 h. 30, Taking Off.

Le Perroquet : Bar-dancing.

Pharmacie d'office: Coopérative, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h. Ensuite le No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

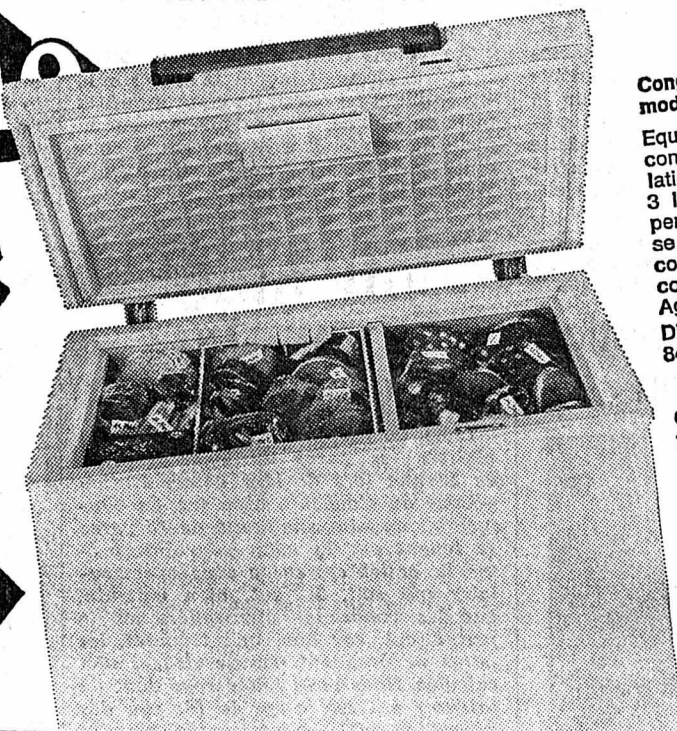
Inondation

Hier une inondation s'est produite au troisième étage de l'immeuble rue de France 9, en l'absence du locataire. Le tuyau d'alimentation d'une machine à laver a crevé et l'eau a envahi l'appartement, a coulé jusqu'aux deux étages inférieurs. Les dégâts sont assez importants, les premiers secours ayant dû ouvrir des plafonds. Des meubles ont subi d'assez gros dommages.

Une nouvelle performance Bauknecht!

Bauknecht connaît vos désirs, Madame

Congélateur 220 litres
Fr. 648.—
comp. de précongélation



Congélateur modèle GT 225 A 220 litres

Equipement: compartiment de précongélation, commutateur de congélation rapide, évaporateur aluminium, 3 lampes témoins, couvercle compensé (verrouillable), isolation mousse synthétique, éclairage intérieur, 1 corbeille universelle. Puissance de congélation: 23 kg en 24 heures. Agréé par l'ASE. Dimensions: hauteur 85 cm, largeur 84 cm, profondeur 68 cm.

Congélateurs armoires à partir de fr. 628.—

Vente par le commerce spécialisé et les services industriels.

Bauknecht

COUPON

Nom

Adresse

NPA/localité

Veillez m'envoyer votre documentation sur les congélateurs bahuts et congélateurs armoires.

Bauknecht S.A.
5705 Hallwil

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

92

Mary Muller

Les fruits verts des tropiques

ÉDITIONS DE TRÉVISE, PARIS
(Droits réservés Opera Mundi)

Trina me prit par le bras et m'emmena faire le tour du jardin. Les grands arbres avaient perdu leurs feuilles, mais le magnolia portait déjà de gros bourgeons vernissés. Sous le gros poirier, le massif d'azalée formait un tapis rose et mauve, les camélias blancs s'épanouissaient parmi les feuilles d'un beau vert lustré.

Christiaan, le vieux jardinier, était en train de balayer les feuilles mortes. Il me reconnut et me gratifia d'un grand sourire édenté.

J'entendis Wolf aboyer ; il était à son poste, devant la porte du bureau où j'avais travaillé autrefois. Ses yeux étaient fixés sur nous, ses oreilles dressées. « Wolf ! » Il ne broncha pas

tout d'abord, puis soudain, bondissant pardessus la pelouse, il vint s'arrêter près de moi. Je m'agenouillai pour le caresser, il se jeta sur moi, faillit me faire tomber à la renverse et se mit joyeusement à me lécher la figure. Je le pris dans mes bras et le serrai très fort sur mon cœur. Je vis les yeux de Trina briller de joie.

— Tu le vois, ma chérie, tous ici t'attendions avec impatience. Même Wolf !

La brave bête nous suivit au salon ; un grand feu de bois pétillait dans l'âtre, un énorme bouquet de violettes trempait dans une coupe, la table à thé était dressée devant le fauteuil de Trina. Et Johan était là, appuyé contre le manteau de la cheminée.

Je n'osai pas le regarder.

— Salut, Johan.

— Salut, Anna !

Je surpris Trina me décocher un rapide coup d'œil. Elle se demandait probablement : quoi ? Même pas un baiser fraternel ?

D'un geste brusque, elle enleva sa petite toque de fourrure et la lança sur le divan. Je la regardai, muette de stupeur. Elle me regarda à son tour, sourit et se passa une main dans les cheveux.

— Comme tu le vois, ma chérie, j'ai blanchi. Trina n'est plus qu'une vieille douairière...

Elle s'adressa ensuite à Johan : — Mon grand, j'ai parlé à Anna des travaux accomplis dans la propriété. Tu l'emmèneras demain faire un tour pour les lui montrer.

— Oui, maman.

— Je vais vous faire un aveu, je suis devenue beaucoup plus paresseuse, voyez-vous. Je ne tiens plus à faire de longues promenades comme autrefois, dis-je d'un ton dégagé.

Trina n'ayant pas réagi, je coulai un regard vers elle et je fus émue de voir ses épaules affaissées, les rides creusées sur son charmant visage : elle n'était plus qu'une femme vieillie, lasse, à cheveux gris. Elle avait été finalement vaincue par la vie.

Pauvre Trina, je venais de comprendre combien elle avait souffert depuis le drame du Kloof, je me rendis compte de tout ce qu'elle avait fait pour assurer mon bonheur et celui de Johan, je me souvins de son courage face à l'adversité. Je ressentis brusquement une immense tendresse, un peu de honte aussi pour l'avoir méconnue à ce point. Les dernières traces de ma rancune étaient maintenant dissipées.

Je me tournai dans un élan vers Johan : « Chéri ! » Il bondit, me rejoignit en deux enjambées et me prit dans ses bras. Il me regarda tendrement et me demanda :

— Anna, tu m'as appelé chéri ?

Et brusquement, il se pencha vers moi et appuya sa bouche contre la mienne tout en me serrant très fort dans ses bras. Lorsqu'il se décida à relâcher son étreinte, il me dit avec une étrange lueur dans les yeux.

— Viens, Anna, montons nous coucher !

— Tu n'y penses pas. Nous coucher maintenant ? Il est quatre heures à peine.

— Et qu'est-ce que cela peut bien faire ?

J'avais toujours mes bras noués autour de son cou, je lui souris et lui demandai à mi-voix :

— Tu y tiens, Johan ? Oh, regarde Trina ! Johan se tourna vers sa mère et la voyant il prit un air consterné :

— Maman, qu'as-tu donc ?

Nous nous tenions, lui et moi, devant Trina. Sans s'écarter de moi, il dit avec une infinie tendresse :

— Tu sais, nous sommes mariés, Anna et moi.

Trina s'était redressée, elle était droite, les épaules hautes, le menton en avant, mais je vis ses lèvres frémir et de grosses larmes rouler au long de ses joues. Trina, l'indomptable Trina était en train de pleurer.

FIN

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

La caserne de Colombier

Soixante-sept Romands promus au grade de caporal



L'arrivée des nouveaux caporaux. (photo Impar - rws)

La cour d'honneur du Château de Colombier a servi hier en fin d'après-midi, de cadre à une cérémonie courte mais digne : celle des promotions de l'Ecole de sous-officiers inf. 202.

Soixante-sept aspirants, venant des cantons de Genève, Fribourg, Vaud, Neuchâtel et du Jura bernois, ont terminé la première partie de leur formation de sous-officier. Ils ont reçu le grade de caporal et termineront leur stage en participant, dès lundi, à une école de recrues à Colombier.

En présence des autorités des communes du Littoral, le commandant de l'ESO inf 202, le colonel Adrien Stoll, M. François Jeanneret, chef du Département militaire et le capitaine-aumônier Gerber se sont adressés aux nouveaux gradés.

— Vous aurez de l'autorité, déclara notamment M. Jeanneret, pour autant que vous soyez respectés. Vous vous montrerez fermes, mais en sachant rester humains. Vous saurez d'autant mieux commander que vous saurez comprendre et vous aurez la lourde responsabilité de transmettre à de jeunes recrues le sens de notre armée.

Jeudi, l'ESO s'est terminée par une course de patrouille de 35 km, soit 50 km.-effort. Malgré cette rude épreuve, c'est dans une tenue exemplaire que les hommes se sont avancés vers leur commandant pour y recevoir l'insigne de caporal.

Les nouveaux caporaux neuchâtelois. — Car Denis Kampf (Colombier), car Daniel Weibel (Corcelles), fus Dieter Widmer (Reinach), fus Jean-Louis Claude (La Chaux-de-Fonds), fus Germain Simonet (Neuchâtel), fus Daniel Piccolo (Jona), fus Roland Baumann (Saint-Sulpice), fus François Paratte (La Chaux-de-Fonds), fus Eric Hugli (La Chaux-de-Fonds), fus Octave Froidevaux (La Chaux-de-Fonds), mitr Michel Schneiter (Cressier), mitr Daniel Morel (Marin), mitr Jean-Bernard

BOUDRY

Triple collision

Hier à 10 h. 50, une voiture conduite par M. W. J., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur le pont de Boudry en direction ouest. Alors qu'il entreprenait le dépassement d'une autre voiture, il heurta le flanc droit de cette auto, conduite par Mme F. E., qui amorçait également une manoeuvre de dépassement. Sous l'effet du choc, l'automobile de Mme F. E. fut déportée sur la gauche de la chaussée et entra en collision avec une automobile conduite par Mlle N. M., de Perreux, qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

Paratte (La Chaux-de-Fonds), Im Robert Graf (La Côte-aux-Fées), Im Claude Aubert (Ried).

Les nouveaux caporaux jurassiens. — Fus Denis Gerber (Saint-Imier), fus Daniel Berdat (Courroux), fus Vincent Rion (Les Breuleux), fus Raymond Schaller (Tavannes), fus Frédéric Muhlemann (Bienna), fus Benoit Choffat (Coeuve), fus Joseph Meusy (Buix), fus André Villemin (Courcelon), fus Jean Farine (Porrentruy), fus Léon Chèvre (Movelier), fus Jean-Pierre Jakob (Moutier), fus Denis Lapaire (Fontenais), fus François Berthold (Porrentruy), mitr Georges Wuthrich (Villeret), Im Armand Jeannin (Dampheux), Im Gaetan Membrez (Glovelier).

Collision frontale Trois blessés

Une violente collision s'est produite hier, vers 23 h. 30, à Colombier, sur la petite route menant de Transair à Robinson.

M. M. S., de Neuchâtel, roulait en voiture en direction du lac. Dans un virage à droite, il fut déporté sur la gauche où il entra en collision avec une automobile venant en sens inverse et que conduisait M. B. G., de Boudry.

Sous l'effet du choc, la première voiture s'est retournée sur le toit.

Trois des occupants de la voiture de M. M. S. ont été légèrement blessés et transportés à l'Hôpital de la Providence par les soins de l'ambulance de la police locale de Neuchâtel.

Il s'agit de Mlles Jacqueline Simon-Vermot, de Cernier, 22 ans, souffrant de contusions et de plaies à la tête; Claudine Jeanprêtre, de Corcelles, 22 ans, qui se plaint de douleurs à l'épaule gauche, et de M. Michel Grandy, 25 ans, touché au poignet et main gauches.

CHEZ-LE-BART

Contre une auto en panne

Hier à 2 h. 30 du matin, une automobile conduite par M. R. D. L. de Saint-Aubin circulait sur la RN 5 en direction ouest. A Chez-le-Bart, le conducteur ne vit pas qu'une voiture appartenant à M. P. L. d'Yverdon, était en panne sur le bord droit de la chaussée. Il y eut collision et dégâts matériels importants. Les permis de conduire des deux conducteurs ont été saisis.

SAINT-BLAISE

Tôles froissées

Au volant d'un camion, M. C. C., de Chézard, circulait hier à 16 h. 50 sur la RN 5, direction ouest, en empruntant la piste de gauche. En se déplaçant sur la piste de droite, il a heurté l'auto conduite par M. G. S., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels.

Le corps des attachés militaires à Berne visite une fabrique de chocolat à Serrières



Sous la conduite de son doyen, le colonel Strelbitski (URSS) et en compagnie du lieutenant-colonel Kipfer, chef adjoint du protocole militaire, les attachés militaires accrédités à Berne et résidant dans notre pays ont rendu visite, avec leurs épouses, à la fabrique de chocolat Suchard, à Neuchâtel. Ils ont été reçus par la direction qui les a conviés, après la visite de la fabrique,

à un déjeuner à l'Hôtel DuPeyrou, remarquable édifice du 18e siècle, récemment restauré. Sur notre photo, de droite à gauche : Emil Alder, directeur de Suchard ; Wang Feng-lin, représentant de la Chine ; le colonel Edward P. Freedman (Etats-Unis), et le colonel Vladimir Strelbitski (URSS). A gauche, le colonel Costache Ranga (Roumanie).

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Les nageurs à la piscine des Replans

Le comité du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers s'est réuni dernièrement, sous la présidence de M. Michel Weil. Trois admissions et quatre démissions ont été enregistrées.

Vu que la piscine des Combes est fermée cette année, le club organisera des déplacements le mercredi soir et le dimanche matin du 22 juillet au 5 septembre à la piscine des Replans, à Sainte-Croix, afin de permettre aux nageurs du club de continuer leur entraînement (comme ils l'ont déjà fait tout au long de l'hiver à la piscine de Pontarlier).

Une sortie pour les familles est prévue le 2 septembre. Les concours internes annuels auront lieu à la piscine des Replans, puis "un grand pique-nique réunira nageurs et parents dans la région des Avattes - Sainte-Croix.

Six membres du club et deux instituteurs suivent le cours mis sur pied par la Société pédagogique du Vallon, sous l'égide du CNSVT.

C'est également à Sainte-Croix que les sauveteurs seront convoqués pour le cours de répétition dans le courant du mois d'août. Il appartient à Mlle Claudine Vanelle, présidente de la Commission de sauvetage d'en assurer l'organisation.

Un cours de moniteur de natation « Jeunesse et Sport », organisé à Sion, est suivi actuellement par MM. Fritz et Claude Delachaux (Couvett), Michel Weil, président du CNSVT (Couvett), et Yves Antoniotti (Môtiers). (bz)

BOVERESSE

Démission

Faisant partie de la Commission générale de l'Hôpital de Fleurier, M. Edmond Jeanrichard, délégué de la commune de Boveresse, a fait parvenir à cette dernière sa démission. Il ne sera pas remplacé pour le moment. (bz)

NOIRAIGUE

Mise à l'enquête des canaux égouts

Les plans des modifications et compléments à apporter au réseau des canaux égouts en rapport avec la station d'épuration sont à l'enquête. Le devis calculé aux prix de 1973 se monte à 355.000 francs. (jy)

MEMENTO

Ce week-end à Neuchâtel

Galerie Ditesheim : Samedi 10 à 12, 14 à 17 h., Estampes de Soulagès. Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Cart, rue de l'Hôpital. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

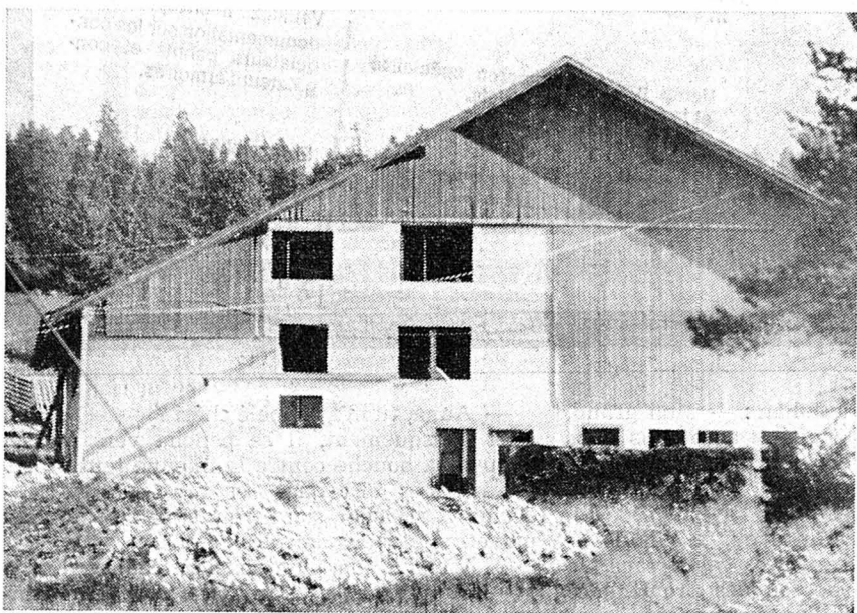
Apollo : Relâche. Arcades : 15 h., 20 h. 30, De l'or pour les braves. Bio : Samedi : 16 h., 18 h., Commandos ; 20 h. 45, On continue à l'appeler Trinita ; 23 h., nocturne. Dimanche : 20 h. 45, On continue à l'appeler Trinita ; 16 h., 18 h., film italien. Palace : 15 h., 20 h. 30, Les Zozos. Rex : 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Sex Olympiade ! Studio : 14 h. 45, 20 h. 30, Les autres contes de Canterbury ; 17 h. 30, film italien.

Ce week-end au Val-de-Travers

Médecin de service : du samedi à 12 h. au dimanche à 22 h., Dr Moralès, Fleurier. Pharmacie de service : du samedi à 17 h. au lundi à 8 h., pharmacie Bourquin, Couvet. Ambulance : jour, tél. (038) 61 12 00, nuit, tél. (038) 61 13 28. Couvet, cinéma Collisée : samedi, dimanche, 20 h. 30, Le petit baigneur.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Désaccord à propos de la transformation d'une ferme près de Tramelan



La ferme en question avec ses transformations jugées par trop importantes.

Lors de la dernière séance du Conseil général, une interpellation avait été faite en ce qui concerne la transformation d'une ferme à La Chaux. En effet, il a été signalé que les agriculteurs du lieu s'étonnaient quelque peu de voir une ferme subir des transformations jugées importantes sans qu'un avis de construction n'ait été publié. C'est M. Aurèle Noirjean, député, qui, au Conseil général, souleva cette petite question, ceci afin de rendre attentives les autorités dans un but constructif seulement, et afin d'éviter certains ennuis qui pourraient surgir par la suite. Lors de cette même séance, l'on apprit par le maire, M. Gugelmann, que plusieurs entrevues avaient déjà eu lieu à ce propos et il fit encore remarquer qu'étant donné qu'il s'agissait au pré-

lable de petits travaux, un simple petit permis de construction était suffisant, ce qui du même coup évitait la publication d'un avis de construction. Or, il s'est avéré en cours de transformation, que les murs n'offraient plus les sécurités requises, et que certains travaux importants devaient être entrepris. Entre temps, un avis de construction a été publié, mais les agriculteurs de la région ne sont pas satisfaits pour l'instant, et ceci malgré l'interdiction momentanée donnée par la préfecture qui ordonnait l'arrêt des travaux. (texte et photo vu)

Voir autres informations jurassiennes en page 19

TRAMELAN

Dix à la fois

C'est la performance que comptent réaliser les paras du Phantom-Club de Bienna lors de leur démonstration prévue au Concours hippique de Tramelan : un saut simultané de 10 paras se tenant par la main pour interpréter le ballet aérien le plus spectaculaire qui soit. Il faut, bien entendu, que les conditions atmosphériques le permettent, car bien qu'intrépides, les paras ne prennent pas de risques non calculés. Nous nous réjouissons donc de les voir à l'œuvre sur le Plateau des Reussilles qu'ils connaissent bien puisqu'ils sont fidèles au rendez-vous depuis quatre ans.

SAIGNELÉGIER

Treize jours avec des précipitations en juin

Durant le mois de juin, le préposé à la station pluviométrique a fait les observations suivantes : 13 jours avec des précipitations (4 en juin 72) ; valeur de ces précipitations : 261,7 mm., dont 158,6 mm. en 48 heures, les 22 et 23 juin (128,4 mm. en juin 72) ; température maximum : 24 degrés (22 en 72) ; température minimum : 6 degrés (4 en 72). (y)

MOUTIER

Ils partiront aussi

L'expédition Jura-Groenland a commencé. La relève, les jeunes du CAS groupés au sein de l'organisation de jeunesse, partiront aussi très prochainement dans les Alpes du centre de la Suisse. Sous la conduite du guide pré-vôtois Jean-René Affolter, secondé par M. Roger Giambérini, ils escaladeront, si le temps le permet, plusieurs sommets de la région de la cabane Albertheim. (cg)

Incendie dans un entrepôt agricole de Delémont

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment de la Fédération des associations agricoles du canton de Berne, à la croisée de Courroux. Grâce à une rapide intervention des pompiers, le feu a été maîtrisé en peu de temps. Néanmoins, les dégâts aux marchandises entreposées peuvent être estimés à environ 60.000 francs.

La cause de l'incendie semble être due à des travaux de soudure effectués la veille par les ouvriers qui installaient des machines nouvelles. Vendredi, le spécialiste de la police cantonale pour les incendies, le sergent-major Montavon de Moutier s'est rendu sur les lieux pour l'enquête. On se souvient qu'il y a presque une année, dans la nuit du 1er août, un incendie dont les causes n'ont jamais été élucidées avait déjà totalement détruit le bâtiment de l'Association agricole. (kr)

VILLERET

Infirmière visitante du Haut-Vallon

Lors de sa séance du mardi 3 juillet, le comité de l'Oeuvre de l'infirmière visitante du Haut-Vallon (Villeret, Renan et La Ferrière), réuni à Villeret et présidé par M. Marcel Marchand, a accepté les comptes de 1972.

A la demande de la Direction des oeuvres sociales du canton de Berne, les tarifs ont été légèrement modifiés. La population recevra sous peu les nouveaux tarifs.

Mme Lehmann, infirmière, prendra ses vacances du 9 juillet au 5 août. (comm.)

MEMENTO

Jura

Urgences médico-dentaires : Association du Jura des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés : tél. (066) 66 34 34 renseigné. Centre social protestant : Service de consultation personnelle, conjugale et sociale, sur rendez-vous, téléphone (032) 93 32 21.



(yr) — Charles Cosandey (40 ans), agriculteur et accordéoniste de Ville-neuve, était, il y a quelque temps, de passage à Montreux. Il en a profité pour aller au restaurant Bavaria boire une Cardinal bien fraîche avec Herbert Krenzinger, le maître-brasseur de Beaugard. C'est tellement évident : Une bière Cardinal, quel régal!

Assemblée générale de Brown Boveri à Baden

Un transfert partiel de fabrication aux Etats-Unis est à l'étude

La BBC (Société anonyme Brown Boveri et Cie) a tenu son assemblée générale ordinaire hier matin, à Baden, sous la présidence de M. Luterbacher, président du Conseil d'administration. Il a été décidé que la raison sociale, Société anonyme Brown Boveri et Cie sera remplacée par celle de « BBC, Société anonyme Brown Boveri et Cie », de sorte que la marque BBC s'en trouvera juridiquement mieux protégée.

Dans son discours, M. Luterbacher souligna le fait que, malgré des circonstances particulièrement adverses sur le front monétaire, la position de BBC dans le monde a pu être maintenue intacte dans son ensemble, et que la restructuration du groupe entreprise il y a trois ans a fait ses preuves dans une phase difficile.

MIEUX VAUT PREVENIR...

Le président du Conseil d'administration analysa ensuite avec beaucoup de détails, les répercussions des bouleversements monétaires sur l'industrie d'exportation. BBC à elle seule a, au cours des deux dernières années, subi des pertes comptables d'un montant de 200 millions de francs environ par suite des changements intervenus dans les cours des changes.

De ce montant, 90 millions sont des pertes sur la valeur, exprimées en francs suisses, des participations à l'étranger. Ces participations ont cependant été amorties il y a longtemps déjà à titre préventif et sont actuellement comptabilisées à un niveau tellement bas, qu'il n'y a pas eu lieu d'augmenter les amortissements sur ces positions dans l'année sous revue. Si l'on n'avait pas pris de mesures pour s'assurer contre les

risques de change et inclure des marges appropriées, effectuer des réserves etc., on aurait subi des pertes supérieures à 100 millions de francs sur les avoirs en dollars auprès de clients américains. Grâce aux mesures prises, les pertes auxquelles il faut s'attendre au cours des 5 prochaines années se réduisent à 4 millions par an en chiffre rond.

POSSIBILITÉS DE TRANSFERT

Les changements de parité ont un effet tout aussi nuisible sur la position de BBC en tant que concurrent sur les marchés internationaux. Dans l'ensemble du groupe, compte tenu du fait que l'exportation ne représente que 20 - 30 pour cent, les répercussions de ces facteurs monétaires pourraient encore être confinées dans les limites supportables.

Cependant, si l'on considère la société mère suisse qui, elle, exporte 75 pour cent de sa production, il faut bien constater que ses moyens d'être concurrentielle sur des marchés étrangers importants sont très sensiblement affectés, même si 10 - 20 pour cent seulement du volume exporté sont soumis à des risques de cours. Selon M. Luterbacher, c'est surtout le marché américain des grosses machines et de l'équipement industriel destinés aux centrales électriques qui est particuliè-

rement touché. Les possibilités de parvenir à des prix concurrentiels dans ce domaine sont à tel point réduites qu'il n'est pas possible à court terme d'échapper à cette situation ni par des mesures de rationalisation ni par un abaissement des coûts. Des études sur la possibilité et les effets d'un transfert partiel de fabrication aux USA sont par conséquent poussées intensivement, dans le but de conserver à des conditions économiques supportables et même d'améliorer dans la mesure du possible une position acquise avec une technique de pointe sur ce marché clé que sont les USA. (ats)

Dans les établissements publics vaudois

Nouvelles formules et restrictions

Alarmée par une situation toujours plus critique en matière de main-d'œuvre, la Société vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers étudie depuis quelques mois de nouvelles formules applicables dans les établissements publics. Celles-ci doivent être simples, efficaces, et provoquer des économies de main-d'œuvre et de frais d'exploitation.

Les solutions proposées tiennent en un mot: rationalisation. Et notamment en ce qui concerne les horaires d'ouverture des établissements publics. Une section de la société, celle de Villars-Ollon, donne l'exemple en prévoyant un jour de fermeture hebdomadaire pour tous les éta-

Contingentement des exportations de blé ?

La Suisse va procéder à une enquête

Vu l'insuffisance des provisions de blé dans le monde, on n'exclut pas la possibilité d'un contingentement des exportations de blé du Canada et des Etats-Unis. Une certaine quantité de blé pourrait être attribuée à chaque pays acheteur. Afin d'être prête le jour où des négociations devraient s'engager à ce sujet, la Suisse procédera à une enquête. L'administration des blés calculera nos besoins en blé canadien et américain pour l'année 1973-74.

Le Conseil du blé à Londres renseigne sur les achats suisses de blé dans les pays exportateurs. Si un contingentement était décidé outre-mer, la CEE et les autres pays exportateurs pourraient prendre des

mesures identiques. Selon la « Schweizer Handels-Boerse », il y aura équilibre entre la demande et l'offre, sur le marché du blé en 1973-74, seulement si les récoltes sont très bonnes. Dans le cas contraire, les pays exportateurs devront puiser dans leurs réserves pour honorer leurs contrats. Et la diminution des réserves pourrait conduire à une situation de pénurie. Le directeur de la FAO, M. A. Boerma, a déjà évoqué le danger d'une crise mondiale d'approvisionnement, d'autant que la production de riz est à peine suffisante et que la trop forte demande en céréales fourragères exerce une pression sur le marché. (ats)

Petite batellerie dans le canton de Berne

Toute une série de restrictions

Afin de ne pas compromettre l'amélioration de l'actuelle réglementation relative à l'aménagement des places d'amarrage et d'éviter un transfert vers les eaux bernoises de bateaux à moteur à la suite des limitations imposées dans plusieurs cantons et pays étrangers, le Conseil exécutif bernois vient de prendre toute une série de mesures urgentes concernant la petite batellerie, qui entrent en vigueur immédiatement.

C'est ainsi que le nombre de bateaux à moteur ne doit pas dépasser le nombre de ceux qui sont immatriculés au 31 juillet 1973. Les moteurs auxiliaires pour voiliers ne sont pas compris dans cette limitation, mais ils ne doivent cependant être mis en service qu'en cas d'accalmie ou de danger, ou encore pour accéder ou repartir d'un port.

Pour éviter l'afflux de bateaux à moteur venant d'autres cantons ou de l'étranger, les nouvelles prescriptions prévoient que les bateaux aisément transportables, qui sont normalement stationnés à domicile et emmenés au bord d'un lac pour une mise à l'eau de courte durée, ne peuvent être immatriculés que si leurs propriétaires sont domiciliés dans le canton de Berne. D'autre part, de tels bateaux ne peuvent pas être équipés d'un moteur à explosion.

BATEAUX DE TOURISME

Un bateau de tourisme est un bateau qui n'est pas immatriculé dans le canton de Berne ou dans l'un des cantons faisant partie du concordat

de Suisse occidentale sur la navigation. Il s'agit de bateaux que des touristes confédérés ou étrangers amènent avec eux lorsqu'ils viennent en vacances au bord d'un lac bernois et dont leurs propriétaires jouent un rôle important dans l'économie touristique. Le nombre des bateaux de tourisme autorisé a cependant été sévèrement limité et leur mise à l'eau est soumise à une autorisation particulière.

BRUIT ET PROTECTION DES EAUX

Le Conseil exécutif a également décidé de lutter contre le bruit et de protéger les eaux. C'est ainsi qu'il est notamment prescrit que de nouveaux moteurs de bateaux ne peuvent être mis en service que si leur niveau acoustique mesuré à 25 m. ne dépasse pas 72 db. Il est d'autre part prescrit des limitations concernant les vitesses. Enfin, le carburant utilisé pour les moteurs de bateaux ne doit pas contenir plus de 2 pour cent d'huile.

D'autres mesures concernent la création de nouvelles places d'amarrages, l'octroi de nouveaux permis de circulation (un nouveau bateau ne pourra être immatriculé dans le canton que si son propriétaire fait la preuve qu'il dispose d'une place d'amarrage dûment autorisée) et le ski nautique (qui ne peut être pratiqué qu'en dehors de la zone riveraine de 300 mètres, à l'exception bien sûr des stations de départ dûment autorisées).

Il faut remarquer qu'il y avait à la fin de l'année dernière quelque 12.000 bateaux immatriculés dans le canton de Berne. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Pendant que le chef des pompiers suisses voyage en Tchécoslovaquie, sa ferme brûle

La ferme du président de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, M. A. Frankhauser, à Trachselwald, dans l'Emmental, a pris feu jeudi matin et a été en grande partie détruite. Son propriétaire — qui est également président de la Fédération coopérative agricole du canton de Berne — participait, ce jour-là, à une excursion internationale des sapeurs-pompiers en Tchécoslovaquie. L'incendie, qui s'est déclaré peu après 10 heures, a, semble-t-il, éclaté là où un écolier avait jeté négligemment une allumette enflammée. Les animaux, une partie du mobilier et divers engins ont pu être sauvés à temps. En revanche, l'étable et les granges ont été consumées. Les pompiers de Trachselwald et de trois autres localités ont réussi à préserver partiellement les appartements de la destruction totale.

BALE: FEU ROUGE BRULÉ

Une collision s'est produite, hier matin, au croisement de Wasgenring et du Morgartenring, à Bâle, entre un poids lourd et une automobile. Le camion ayant brûlé le feu rouge, n'a pas pu éviter une voiture qui débouchait de la transversale. Les deux conducteurs ont été sérieusement blessés. Selon les estimations du Service des accidents de la police routière bâloise, le montant des dégâts s'élève à 100.000 francs.

DANS LES GRISONS, UNE ROUTE CÈDE

Un poids lourd chargé de bois roulait jeudi matin dans le Safiental en direction de Versam lorsque, près du village d'Acla, il dut croiser une voiture de tourisme. La route étant très étroite, le conducteur du camion tenta d'immobiliser son véhicule à l'extrême-droite de la chaussée. Sous le poids du véhicule et de son chargement, la route céda et le camion fit une chute de 50 mètres. Le chauffeur, un ressortissant autrichien, fut projeté hors de sa cabine et tomba sous le véhicule qui l'écrasa de son poids. Il est décédé peu après.

«TORPILLAGE»

«La Gazette des carabiniers suisses» reproche au Conseil fédéral de vouloir torpiller la «fournée des tireurs suisses 1974». Bien que la Chancellerie fédérale, déclare le journal, ait donné l'assurance que

blissements de Villars, par rotation. S'y ajouterait, par rotation aussi, un horaire réduit choisi par les tenants entre deux propositions: de 7 h. à 14 h. 30 et de 17 h. à 22 h., ou de 11 h. à minuit sans interruption. Le temps d'exploitation, qui est actuellement de 120 heures par semaine en moyenne, serait ramené à 90 heures.

Les dirigeants des cafetiers-restaurateurs vaudois appuient ces innovations, qu'ils estiment possibles également entre collègues dans les villages, ou par quartiers dans les villes. Ils adressent un appel à leurs collègues dans ce sens, tout comme ils proposent de réduire les cartes dans les restaurants, surtout si certaines suppressions — permettant une économie de main-d'œuvre en cuisine et facilitant le service — se font au profit de spécialités typi-

ques du pays romand, alternées suivant les établissements.

Dans la perspective aussi de la nouvelle convention collective de travail, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1974 et prévoit des heures hebdomadaires allant de 48 pour les cuisiniers à 54 pour le personnel de service, la société vaudoise voit dans ces mesures le moyen de maintenir la réputation d'accueil de ses membres. Elle sait que cela pourra créer quelques malentendus, mais elle fait appel à la compréhension de tous.

Les cafetiers, restaurateurs et hôteliers, qui voient poindre une nouvelle augmentation de leurs charges, sont d'ailleurs conscients qu'il n'est plus possible de reporter les frais supplémentaires sur les prix de vente, déjà modifiés en mars dernier. (ats)

Pas de «médiateur» pour les Vaudois

Le 30 mars dernier, l'Alliance vaudoise des indépendants lançait une initiative constitutionnelle cantonale

demandant la nomination d'un « médiateur » (sur le modèle de l'« ombudsman » suédois), chargé de régler à l'amiable et gratuitement les différends entre les administrés et l'administration publique. Elle vient d'annoncer qu'elle n'a pas déposé l'initiative, les 12.000 signatures nécessaires n'ayant pu être réunies dans le délai de trois mois (5000 seulement ont été récoltées). Il est probable que l'alliance des indépendants reviendra à la charge, d'abord sur le plan de la ville de Lausanne.

Actuellement, la ville de Zurich est la seule collectivité publique de notre pays à avoir un « médiateur », plus précisément un « commissaire aux affaires de plainte et de recours », nommé en 1971. Sur le plan privé, les assureurs suisses ont désigné un « ombudsman » à l'image de celui des consommateurs suédois.

Sur le plan fédéral, la création d'une telle institution a été écartée en 1962, mais elle est de nouveau à l'étude. Sur le plan cantonal, le problème est aussi à l'étude à Fribourg, Valais, Zurich, Argovie, Soleure et Bâle-Ville.

En quelques lignes

BERNE. — Une commission instituée par le Service fédéral des routes et des digues a mis au point un projet visant à protéger contre les nuisances les personnes qui habitent à proximité des routes à grand trafic. Un rapport sera publié cet automne ou cet hiver.

BALE. — La haute Cour de justice de Londres a repoussé hier une action engagée par le gouvernement visant à empêcher le groupe pharmaceutique Hoffmann - La Roche de défier l'ordonnance gouvernementale imposant des fortes réductions au prix de vente en Grande-Bretagne des tranquillisants valium et librium. La Société Hoffmann - La Roche (Bâle) et ses filiales Roche Products (Londres) et Sappac (Montevideo) s'engagent néanmoins à ne pas augmenter les prix des deux tranquillisants pour l'instant, étant entendu que la haute Cour se saisira avant la fin du mois de recours que le gouvernement déposera contre sa décision d'hier.

COINTRIN. — L'opération de secours au profit des populations africaines du sud du Sahara, victimes de la sécheresse, a donné entière satisfaction. L'avion Hercules de l'Aide suisse en cas de catastrophe à l'étranger, parti mardi dernier de Cointrin avec 20 tonnes d'aliments pour enfants à son bord est arrivé hier soir à l'aérodrome de Bâle.

Surveillance des prix

Réduction du tarif SIA

Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a eu des entretiens avec la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), a annoncé le service d'information «Lutte contre la surchauffe». Il a été question de l'augmentation de 13,5 pour cent du tarif à l'heure (tarif B), qui a été appliquée à partir du 1er janvier 1973, à la suite de négociations paritaires.

Cette adaptation a été examinée par le bureau du préposé qui a procédé à cet effet à une analyse des coûts en tenant compte de l'indice des «salaires des personnes employées dans l'industrie et dans l'artisanat», état octobre 1972, établi en mai 1973 par l'OFIAMT et qui avait servi à l'époque de base à l'augmentation du tarif. Vu que l'élévation de l'indice des salaires de l'OFIAMT n'avait pas été atteinte, une indexation de 12,5 pour cent seulement est justifiée, sans augmentation pourtant de la couverture des risques et de la part de bénéfices. La SIA calculera le tarif sur cette base. Ce tarif est ainsi fondé sur l'état d'évolution des salaires, tel que l'OFIAMT l'a constaté pour octobre 1972. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Tél. 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

Qui occupera le trône municipal de New York?

De notre correspondant aux Etats-Unis, Louis WIZNITZER — La ville la plus haute du monde risque d'avoir, à partir de novembre prochain un maire... haut comme trois pommes. Abraham Beame qui vient d'emporter, haut la main, les « primaires » du parti démocrate et de s'assurer ipso facto la désignation de son parti pour briguer la succession de John Lindsay à la taille et l'allure d'un des sept nains de Walt Disney. Le nez en patate ponctué de sourcils broussailleux, un air besogneux, une sévérité en carton qui fait sans doute plus d'impression derrière un guichet de bureaucratie que sur le petit écran, en un mot, une absence totale de « charisme ». Si un mathématicien s'était amusé à inventer un personnage qui fut le contraire du général de Gaulle, il aurait conçu Abraham Beame, dont l'absence de grandeur, dans les deux sens du terme, frappe de prime abord. Un journal newyorkais n'hésita d'ailleurs pas à titrer l'autre jour : « Un nabot à Gracie Mansion » (la Maison-Blanche de la ville de New York).

De tous temps, la municipalité de New York — la « plus difficile aux Etats-Unis après la Maison Blanche » avait proclamé le maire La Guardia, l'homme le plus populaire aux Etats-Unis après F. D. Roosevelt dans les années trente — fut un nœud de vipères, une arène dont les relets peuvent offenser les odorats les moins délicats, un marais de compromissions, un

enchevêtrement de combines et de pactoles, d'alliances rocambolesques entre politiciens, banquiers, usuriers, gangsters, syndicalistes jaunes, spéculateurs immobiliers. D'autre part, l'air de la ville est deux jours sur trois pollué « au-delà des normes acceptables », la circulation est irrémédiablement congestionnée, les transports publics sont immondes, les rues bosselées et couvertes d'immondices. Le taux de criminalité en hausse constante (tous les soirs à l'heure des nouvelles la télévision annonce le communiqué du jour : « Trois assassinats, cinq viols, six assauts à main armée ; légèrement en dessous de la moyenne »). Souvent la viande, contrôlée par la Mafia, est avariée, le lait impur. Enfin la ville est au bord de la banqueroute du fait : 1) de la prolifération des assistés sociaux (Noirs et portoricains qui arrivent par vagues), 2) de la réduction des recettes par suite de l'exode des classes moyennes vers les faubourgs où elles sont, entre autres choses, exemptes de l'impôt municipal. La police même est pourrie du sommet à la base comme la commission Knapp vient de le révéler récemment.

UN NAVIRE INEFFICACE

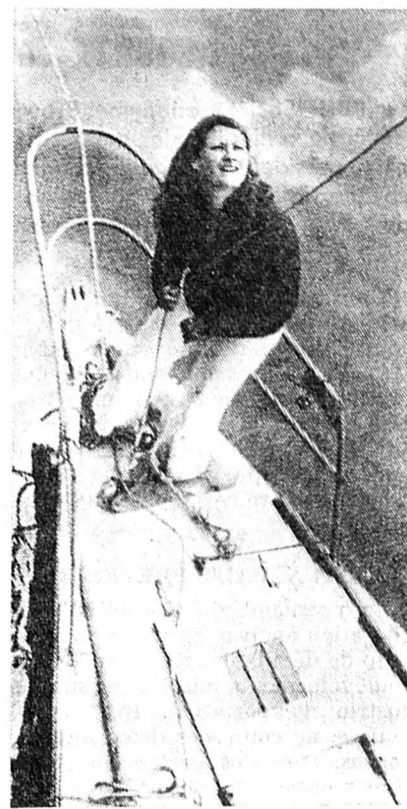
John Lindsay, surnommé le « Kennedy républicain », à cause de son physique d'acteur, son charme rayonnant et ses façons d'aristocrate avait juré de nettoyer ces écuries d'Augias. En fait il laissa des lambeaux de son bel uniforme dans le bourbier municipal. Forcé est de le constater après huit ans de sa gestion : il fut l'un des maires les plus inefficaces dont on ait le souvenir.

UN QUADRILLE INCOLORE

Ceux qui montent à l'assaut du trône municipal constituent le quadrille le plus incolore de l'histoire politique de la troisième ville du monde. Abraham Beame, préposé depuis une décennie aux finances de la ville, d'origine juive, démocrate aux idées courtes voué surtout à la défense de la loi et de l'ordre. Mario Biaggi, de souche italienne, porte-parole de l'aile droite du parti démocrate qui exerça, lui aussi, pendant des années des fonctions municipales de moyen échelon. Blumentahl, juif aussi, plus mondain et représentant les secteurs « éclairés » de la population (médecins, avocats, journalistes, haute bourgeoisie libérale). Enfin John Marchi, Italien, ultra-conservateur, porteur de l'étendard républicain. Quand à Herman Badillo, Portoricain, self-made man et ami des couches les moins favorisées de la population, il vient de mordre la poussière aux « primaires », laissant ainsi dans la course trois candidats de droite et un modéré, M. Beame, qui a toutes les chances d'être élu en novembre prochain.

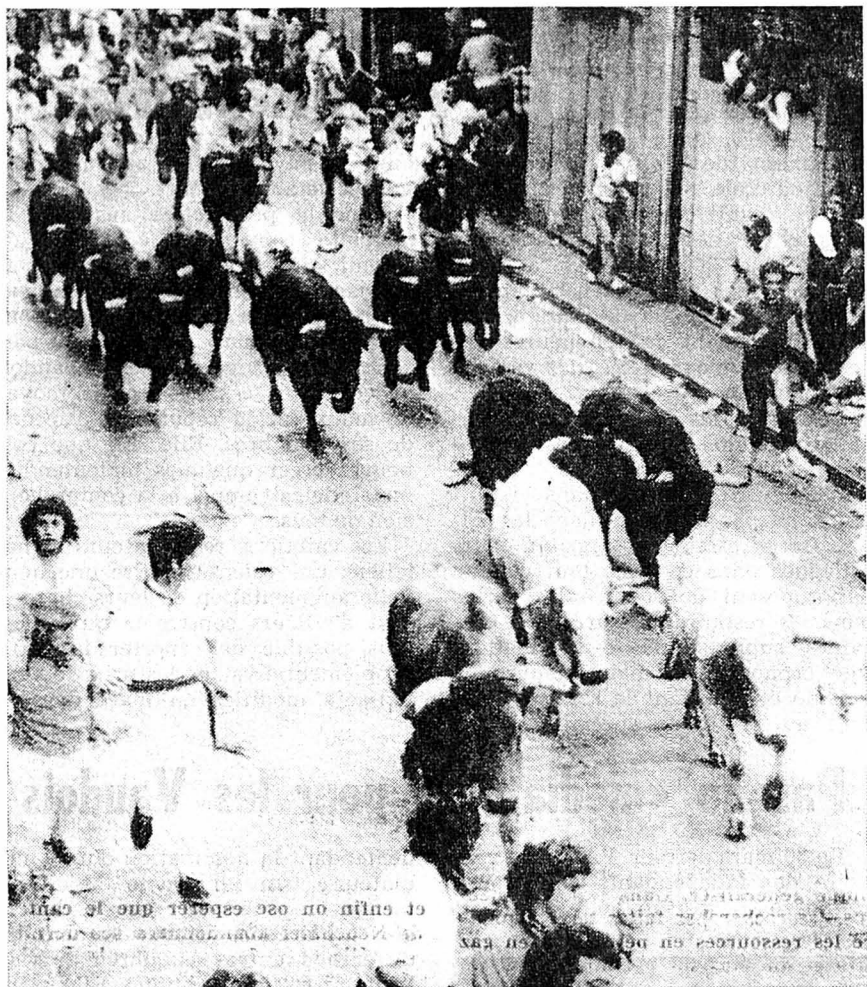
Le facteur ethnique joua toujours un rôle crucial dans la politique de la ville la plus cosmopolite du monde, où les candidats doivent se faire photographe dévorant tour à tour une pizza, un plat de chow-mein, un gefullter fisch, au fur et à mesure de leurs pérégrinations électorales. Mais l'appartenance ethnique prit ces dernières années une importance beaucoup plus marquée encore du fait du backlash racial, séquelle des « chauds étés » de Harlem. L'ancienne alliance des Noirs, de Juifs, des Italiens, des Irlandais qui avait permis au parti démocrate de contrôler la mairie et d'une façon générale tout le pouvoir politique de la ville, se scinda en deux camps. D'un côté les Italiens, les Irlandais qui font bloc et la petite bourgeoisie juive. De l'autre, les Noirs, les Portoricains, c'est-à-dire les pauvres et la bourgeoisie juive aisée qui reste encore fidèle à ses traditions libérales. Les primaires qui viennent de se dérouler au milieu de l'indifférence générale préfigurent assez bien celles de novembre prochain. Les candidats en présence ont ceci de commun qu'ils sont tous dénués de couleur, de prestance et de vigueur intellectuelle. Il est vrai que le charme de Lindsay et ses vues progressistes n'ont pas dans la pratique facilité la vie quotidienne aux New-Yorkais. Selon un sondage d'opinion, deux habitants de la ville sur trois, lorsqu'on leur demande leur avis sur la politique du prochain maire, répondent en haussant les épaules : « Plus ça change, plus c'est la même chose ».

Seule à travers l'Atlantique



Une Anglaise de 26 ans, Charmaine Johnson, s'appête à prendre le large à bord de son voilier pour effectuer la traversée — aller et retour — de l'Atlantique. (bélino AP)

Des taureaux dans la ville



Comme chaque année, à l'occasion de la Saint-Firmin, la ville espagnole de Pamplone organise ses traditionnelles courses de taureaux à travers les rues. On ignore encore s'il y a des victimes cette année. (bélino AP)

Deux baigneurs moroses



Malgré la chaleur, ces deux hippopotames du zoo de Londres ne donnent pas l'impression d'apprécier beaucoup leur bain. (bélino AP)

MIGROS advertisement featuring the text 'Pan dessus le marché' and 'Samedi 14 juillet 1973 No 369'.

grande partie par les traités commerciaux conclus avec la Chine et l'Union soviétique et dans lesquels l'Amérique s'est engagée à livrer d'énormes quantités de céréales à ces deux pays. La crainte d'une pénurie de volaille, de viande et de lait à l'intérieur du pays pour ces prochains mois, a conduit le gouvernement américain à suspendre l'exportation d'aliments pour animaux: depuis la fin du mois de juin, par exemple, aucune graine de soja ou de coton, aucun produit farineux ou oléagineux de ces deux plantes ne peut être exporté. Cette mesure économique américaine, qui a eu comme effet de raréfier et de renchérir la nourriture pour animaux sur le marché mondial, se répercute bien sûr également sur l'élevage de volaille, de bœufs et de porcs du pays. Cet embargo américain sur les exportations conduira inéluctablement à une augmentation des prix sur le marché suisse de la viande et de la volaille. Ce ne sont point là de bonnes nouvelles. Il ne s'agit pourtant ni de défaitisme, ni d'un pessimisme exagéré. Nous traversons actuellement une phase de renchérissement que nous ne pouvons sous-

estimer et l'inflation qui l'accompagne ne peut être ignorée. Pour ne pas se laisser emporter par ce courant qui devrait durer quelque temps encore, il faut bien garder la tête sur les épaules. Ceci est valable pour nous en tant que coopérative, ainsi que pour tous nos clients. Un examen attentif des prix, de la qualité et des prestations est de plus en plus nécessaire, car il peut aider à surmonter les difficultés de cet été chaud du renchérissement. Grâce à ses contacts d'achats conclus pour la plupart à long terme en monnaies étrangères, Migros eut la possibilité d'employer ses bénéfices de change à une atténuation momentanée de l'inflation. Pour donner une illustration plus concrète, on peut mentionner, par exemple, le cas des bananes pour lesquelles le montant en question pour l'année en cours s'élèvera à quelque 3 millions de francs. En outre, d'importants stocks de marchandises nous permirent de geler volontairement les prix pour certains articles, comme par exemple pour le chocolat en plaque, ce qui représente également un montant de 3 millions de francs. Ceci nous semble être la bonne voie pour lutter contre le renchérissement.

Voncoré advertisement: Café instantané à la chicorée, pour un café au lait savoureux. Le contenu suffit pour environ 130 tasses. Offre spéciale: Bocal de 200 g maintenant 3.- seulement au lieu de 3.80

pareils de son, un secteur Do it yourself et, comme il se doit, un agréable restaurant. En un mot, tout ce qu'il faut pour satisfaire la population de cette localité et de ses environs.

Sauce à salade advertisement: sans huile, finement épicée - la base idéale pour une sauce à salade comme vous l'aimez. Offre spéciale: Bouteille de 1 litre maintenant 1.40 seulement au lieu de 1.70

Saucisse Snack advertisement: « Micarna » en emballage Vac. Fabriquées selon les normes strictes de qualité Migros. Offre spéciale: Sachet de 200 g maintenant 1.70 seulement au lieu de 2.-

Renchérissement de l'est à l'ouest: une épidémie

Sécheresse aux Indes et en Afrique occidentale, mauvaises récoltes en Union soviétique et en Asie orientale, les séquelles de la guerre d'Indochine et les coups de filets malheureux des pêcheurs, ainsi que la diminution sensible des stocks dans le monde sont les sombres signes avant-coureurs d'un été 1973 très chaud sur le plan économique, au cours duquel malheureusement les prix de nombreuses denrées alimentaires de base se mettront alors à gravir de semaine en semaine les différents échelons de l'échelle des prix. En outre, le prix des transports de marchandises a, en 12 mois, augmenté parfois jusqu'à un quart de sa valeur initiale. Le cacao, matière première de base pour la fabrication du chocolat, n'a jamais atteint des prix aussi élevés pendant ces 20 dernières années. Le prix des huiles a augmenté en 3 mois d'un tiers de sa valeur ; il en va de même pour le sucre qui enregistra durant la deuxième quinzaine du mois de mai une augmentation de 20% qui fut toutefois suivie d'une légère baisse. Au début du mois d'avril, le café a subi une augmentation de prix moyenne d'environ 10%. Le miel d'Amérique du sud et d'Amérique centrale coûte cet été presque deux fois plus que l'an dernier. Le riz et le poisson sont devenus

des denrées alimentaires rares : sur le plan de l'offre, actuellement, les marchés mondiaux du riz sont à leur niveau le plus bas depuis 30 ans et les mauvaises prises des pêcheurs qui se répercutent dans les luttes qui opposent la Grande-Bretagne à l'Islande conduisent à des difficultés d'approvisionnement dans le domaine des conserves de poissons. La situation est également problématique dans le secteur de l'approvisionnement des fruits et légumes pour la préparation des fruits secs, ainsi que pour la fabrication des conserves. Plus sérieuses et plus graves encore sont les répercussions à l'échelle mondiale de la pénurie de produits alimentaires aux Etats-Unis, provoquée en

Vente de juillet Casseroles advertisement: en acier nickelé, décor moderne. 16 cm. Ø 20.- 20 cm. Ø 28.- 18 cm. Ø 24.- 22 cm. Ø 35.- A partir de 2 casseroles au choix, vous économisez Fr. 8.-

Contenter tout le monde n'est pas toujours facile

C'est pourtant ce que Migros tente de faire en planifiant la construction de ses supermarchés et de ses MMM. Satisfaire tout le monde signifie en quelques mots accorder à tour de rôle la préférence à toutes les catégories de la population. Il s'agira une fois de répondre aux besoins des gens motorisés qui consacrent volontiers leur samedi matin pour aller en famille faire leurs courses dans un centre muni de toutes les commodités ; voilà, par exemple, les éléments de base qui ont présidé en 1970 à la construction du MMM du Pizol Park (situé à proximité du croisement des grands axes routiers Zurich-Coire-Sargans), puis, plus tard en 1972, à l'installation du centre MMM de Crissier, non loin de l'autoroute contournant Lausanne. Toutefois, les citoyens non motorisés ou ceux qui désirent s'approvisionner quotidiennement dans un magasin Migros, les enfants et les personnes âgées qui

désirent parfois acheter des petits riens sur le chemin de l'école ou lors de la promenade quotidienne n'ont pour autant pas été oubliés, car pour eux Migros a également construit des grandes surfaces en pleine ville où le client peut, en un rien de temps, acheter tout ce qu'il désire, du kilo de fruits au tabouret de cuisine, en passant par l'appareil enregistreur. Voilà le rôle que remplissent par exemple, le centre MMM Métropole qui a, en août dernier, été ouvert au cœur de la ville de Sion et le dernier né de la famille des grandes surfaces Migros, le MMM de Wädenswil. Situé dans cette petite ville des rives du lac de Zurich, rendue célèbre par ses brasseries de bière, ce nouveau MMM a été ouvert le 4 juillet dernier et couvre une surface de vente de 4137 m2 qui comprend, outre l'assortiment traditionnel, un coin de fleurs et de plantes, un studio de photos et d'ap-

La recette de la semaine: Dessert aux pêches et au yogourt. Peler 6 à 8 pêches et les couper en petits morceaux. Saupoudrer de 2 cuillères à soupe de sucre et mélanger le tout avec le jus d'un citron. Mettre au frais. Juste avant de servir, battre en mousse 2 yogourts nature bien frais et mélanger avec les pêches dans une coupe en verre. Garnir de noisettes grillées. 17313

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

Revue économique et financière

LA BOURSE CETTE SEMAINE

IMPLANTATION DE SIEMENS aux ETATS-UNIS : M. Otto Dax, président de la filiale américaine de Siemens Corp., a déclaré à Forbes que l'acquisition de Computest Corp. ne marquait que la première étape d'une implantation de la société allemande aux Etats-Unis.

Rappelons que Computest produit des équipements de testage d'ordinateurs et que son chiffre d'affaires annuel est de 4,3 millions de dollars.

M. Dax a ajouté que la société-mère n'a fixé à Siemens Corp., aucune limitation quant aux sommes à investir. D'après Forbes, Siemens envisagerait, outre le rachat de firmes de composants, la construction d'une usine d'équipement de télécommunications.

L'une des raisons qui ont poussé Siemens à s'établir aux Etats-Unis réside dans le fait que les USA représentent quelque 40 pour cent du marché mondial de l'électronique. D'autre part, la main-d'œuvre spécialisée est plus importante aux Etats-Unis et les marges bénéficiaires plus importantes qu'en République fédérale.

Siemens est conscient du fait que son implantation va se heurter à une forte résistance de la part de firmes comme Fairchild, Hewlett, Packard and Teledyne, ainsi que de ITT et Union Carbide. Toutefois, M. Dax précise que Siemens a les moyens de se défendre et se trouve déjà en concurrence avec ITT dans le reste du monde.

SUISSE : La réunion des gouverneurs des banques centrales durant le dernier week-end à Bâle a incité les opérateurs à la prudence. Quant aux déclarations du sous-secrétaire au Trésor, M. Volcker, faisant état du refus des autorités américaines de soutenir le cours de leur devise, elles ne sont pas faites pour inciter les investisseurs à prendre des risques.

L'ouverture hebdomadaire n'a été marquée par aucun élément nouveau et la cote a poursuivi son effritement dans le calme. Le marché n'arrive pas à dégager une tendance nette, la retenue est observée aussi bien du côté de l'offre que de la demande. Le manque d'intérêt est imputable aux divers facteurs d'incertitude, tels que l'affaiblissement de la capacité concurrentielle des entreprises à la suite de la revalorisation du franc, de la hausse persistante des frais et du niveau des intérêts sur le marché des obligations. De plus, la restriction des liquidités et la perspective d'un ralentissement de notre économie d'ici la fin de l'année, sans que l'efficacité des mesures de lutte contre la hausse des prix soit encore perceptible, entretiennent un climat maussade. Toutefois, dans l'immédiat il ne faut pas s'attendre à une pression vendeuse, vu le choix limité de placements en monnaies fortes et l'appréciation non surfaite de nombreuses valeurs suisses.

Dès mardi, on a observé une amélioration des cotations et mercredi, le marché a accentué son mouvement de hausse ensuite de la reprise de Wall Street et du raffermissement du dollar. Ces deux facteurs positifs ont redonné quelque peu de courage aux opérateurs. On a remarqué une grande animation au secteur des valeurs américaines qui ont enregistré des avances parfois marquées sur des transactions actives.

PARIS : Après un début de semaine en baisse le marché français s'est ressaisi, mais une certaine méfiance subsiste. Le climat boursier pourrait rester affecté quelque temps encore par

divers facteurs d'incertitude (questions monétaires et commerciales, lutte contre l'inflation, restrictions de crédits et renchérissement du loyer de l'argent). Néanmoins, les résultats favorables des entreprises, l'intérêt pour les valeurs réelles déclenché par l'inflation et le renchérissement, en juillet, des dividendes devraient stimuler le marché.

FRANCFORT : La bourse allemande s'est également raffermie ensuite de la reprise du dollar. Une évolution favorable ne semble toutefois guère probable pour l'instant. Les mesures prises par la Bundesbank en matière de crédit (augmentation des réserves minimales et des taux à court terme) vont probablement peser sur la capacité bénéficiaire des entreprises.

NEW YORK : Le marché américain a réussi à renverser le mouvement de repli en ouvrant la semaine sur une hausse de 7,15 points à l'indice Dow Jones. Le raffermissement du dollar, les résultats encourageants de sociétés pour le deuxième trimestre et les

conditions techniques idéales (le marché étant fortement survendu) ont provoqué mardi et mercredi une forte avance de la cote (plus 30,93 points au Dow Jones qui s'est retrouvé au-dessus du seuil psychologique des 900.)

Le dollar a renforcé sa position sur les marchés des changes à la suite de l'annonce d'un élargissement des accords de « swap » et des interventions de quelques banques centrales.

Malgré l'apparente solidité du mouvement de reprise, il existe encore trop de problèmes en suspens pour que la performance actuelle du marché puisse être considérée comme la base d'une nouvelle phase haussière de grande envergure. L'incertitude au sujet de la forme que prendra la phase IV du programme de stabilisation est l'une des principales hypothèques qui pèsent sur l'avenir. On s'attend à ce que ces nouvelles mesures provoquent un amoindrissement des bénéfices des sociétés.

G. JEANBOURQUIN

Télégrammes

L'assemblée des actionnaires des Chemins de fer fribourgeois (GFM) a approuvé la gestion et les comptes de l'année 1972. L'excédent des charges d'exploitation est en diminution d'environ 350.000 par rapport à l'année précédente. Quant au service des automobiles, il présente un excédent des charges d'exploitations s'élevant à 1 million.

Les recettes du trafic voyageurs des chemins de fer accusent une augmentation d'environ 160.000 francs, due principalement à l'accroissement tarifaire appliqué depuis novembre 1971. Les recettes de transports de marchandises accusent une augmentation de 450.000 fr.

Le groupe Nestlé ouest-allemand, filiale du consortium suisse Nestlé, auquel sont rattachées les firmes « Allgauer Alpenmilch AG » (Munich), « Deutsche Nestlé GmbH » (Lindau - Lac de Constance), « Maggi GmbH » (Singen - Hohentwiel) et « Nemasa GmbH » a connu un développement très sensible, au cours de l'année 1972. Le groupe, dont l'administration générale est située à Francfort, a connu un chiffre d'affaires global de 1,811 mil-

liard de marks, contre 1,8 milliard l'année précédente. En comparant le chiffre d'affaires des deux années précédentes, on constate que celui de 1972 a subi une augmentation de 4 pour cent environ.

Les efforts en cours dans le monde pour réduire la teneur en plomb dans l'essence ont pour conséquence une pénurie généralisée d'hydrocarbures aromatiques, ce qui entraîne des hausses de prix considérables pour les nombreux produits chimiques à base d'aromates, qui entrent dans la composition des vernis et couleurs. C'est notamment le cas pour les matières premières des solvants, des liants et de pigments organiques.

Genève reste, en Suisse, la ville comptant le plus de nuitées, même si elle a enregistré, en 1972, une légère régression (2.328.839 en 72 contre 2.451.000 en 71), indique le rapport annuel de l'Office du tourisme de Genève (OTG). Un écart de 25.000 nuitées sépare Genève de Zurich qui vient en seconde position avec 2.303.000 nuitées.

LA RECHERCHE DE PÉTROLE EN SUISSE

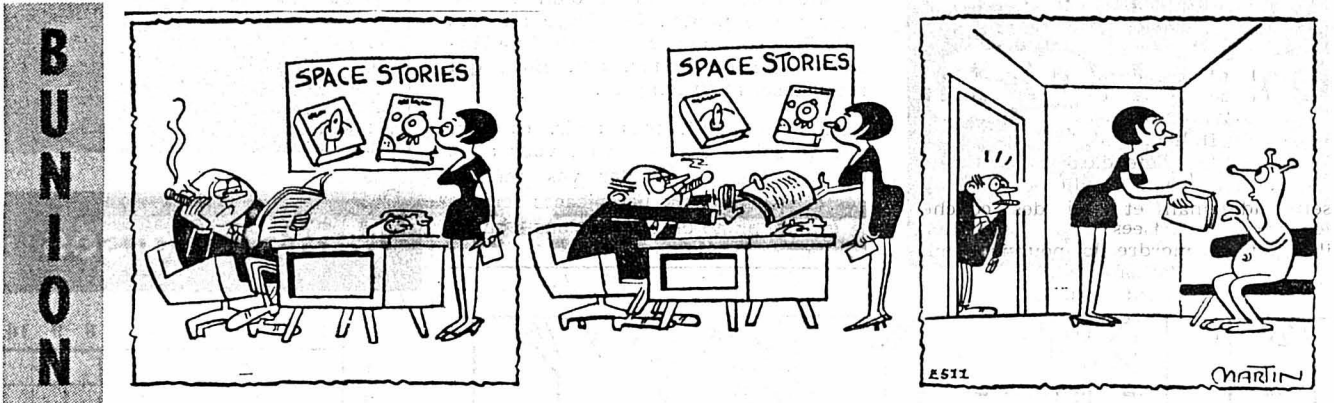
« Les ressources du sous-sol de notre globe ne devraient pas être laissées à la discrétion et au bon vouloir des gouvernements nationaux, mais devraient être considérées comme appartenant à la collectivité publique mondiale dans son ensemble ». C'est par ces paroles appelant à la réflexion que M. Max Schmidheiny, président du Conseil d'administration a ouvert à Zurich l'assemblée générale de la Swisspetrol holding S.A.

M. Hans Rudolf Siegrist, observateur, désigné par le Conseil fédéral au sein du Conseil d'administration et directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique, s'est exprimé dans le même sens. Il a notamment rappelé que la Suisse importe actuellement près de 80 pour cent de ses besoins énergétiques sous forme d'hydrocarbures, principalement en provenance du Moyen-Orient. Or, les conditions politiques qui régissent ces pays comme la lutte éternelle que mènent les acheteurs européens, américains et japonais afin d'obtenir ce pétrole si nécessaire, font apparaître le danger d'une crise d'approvisionnement qui pourrait facilement être l'amorce d'une crise économique généralisée. Dans cette perspective, les recherches faites pour connaître les ressources en pétrole ou en gaz naturel du sous-sol helvétique doivent être considérées sous un nouvel éclairage. Le Conseil fédéral apprécie donc à leur juste valeur les efforts entrepris dans ce domaine depuis des années par Swisspetrol.

LES POINTS DE RECHERCHE

Le président Schmidheiny ainsi que M. Ulrich Buechi, géologue de Swisspetrol, ont fait le point du travail de prospection déjà entrepris. Les forages qui ont récemment été achevés dans le canton de Berne jusqu'à une profondeur de 5447,5 m. ont démontré à nouveau que le sous-sol suisse contient tant du pétrole que du gaz naturel et que les recherches menées dans les abords des Alpes suisses sont géologiquement fondées. Malheureusement les Alpes ne présentent pas des conditions permettant une rentabilité acceptable sur le plan commercial. Pourtant, la somme des connaissances recueillies par l'entreprise au cours de ces recherches qui ont coûté 16 millions de fr. est un atout non négligeable pour les recherches futures sur sol helvétique.

Actuellement l'effort principal est mené dans le Jura vaudois et bernois. Les premières couches sismiques seront mesurées par la nouvelle méthode vibro-sismique qui a été récemment présentée à Yverdon au cours d'une journée d'information et qui garantit une protection parfaite de l'environnement. Ces travaux devraient bientôt pouvoir être élargis sur sol soleurois et bâlois et enfin on ose espérer que le canton de Neuchâtel abandonnera ses dernières réticences dans un avenir proche et ouvrira son territoire aux recherches pétrolières. L'assemblée générale s'est terminée par l'élection au Conseil d'administration de MM. Siegrist et Buechi, président de la Banque cantonale de Lucerne. (CPS)



Le feuilleton illustré des enfants Petzi, Riki et Pingo par Wilhelm HANSEN. Three cartoon panels showing characters in a landscape with a lighthouse and a tree.

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE. Table with columns for BALE, A, B, Billets de banque étrangers, FONDOS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS, and INDICE BOURSIER.

La fabuleuse histoire de Manu Dibango

Hier totalement inconnu, Manu Dibango connaît actuellement une des plus folles aventures que le monde du disque ait vécues ces dernières années. Son disque : «Soul Makossa» est certainement le plus grand « tube » français aux USA depuis des années.

L'histoire remonte à quelques mois lorsqu'un importateur, commande à Decca 5000 exemplaires de Soul Makossa. Une semaine s'écoule ; l'importateur en commande 10.000 de plus, puis très rapidement 30.000 et 50.000. On cherche à en savoir plus et se renseigne à New York ; très vite on s'aperçoit que les « Noirs américains » se précipitent sur ce 45 t. dont la face B est l'indicatif de la Coupe du monde de football.

Le rythme africain de ce disque remporte un énorme succès aux Etats-Unis où il se vend au marché noir de 5 à 10 dollars pièce. Des versions pirates sont enregistrées à la hâte et la communauté noire américaine vit à l'heure de Manu Dibango, et de « Soul Makossa ».

Conséquence directe : la version originale grimpe allégrement vers les premières places des hits parades américains alors que le disque se vend de plus en plus (1 million d'exemplaires à l'heure actuelle).

UNE COQUELUCHE NOIRE

Un album vient de sortir et Manu Dibango va bientôt s'envoler pour une tournée américaine. Mais qui est Manu Dibango, ce jeune musicien devenu la coqueluche des Noirs américains ?

Manu est né à Douala au Cameroun il y a 38 ans. Comme beaucoup de ses collègues africains, le premier contact de Manu avec la musique, il le doit à la fréquentation des offices protestants où l'emmenaient ses parents qui faisaient partie de la chorale.



Vers 15 ans, Manu Dibango est en Europe où il commence à prendre des leçons de piano ; il apprendra son métier à la dure école du solfège et des gammes.

Sa rencontre avec le saxophone mérite d'être contée : c'est en 1953 alors qu'il était moniteur dans une colonie de vacances de jeunes Africains, que l'un des gosses de la colonie lui offre un saxo. Manu a 20 ans. Il a trouvé son instrument. C'est alors qu'il se tourne résolument vers la musique, et de ses études de philosophie il ne retient que de vieux airs de jazz sentant la Gauloise et le café froid.

Pour finir, il laisse complètement tomber ses études et commence à jouer dans les bals, les boîtes de jazz et, en 1957 à Bruxelles, il signe son premier contrat professionnel.

brise les frontières et s'étend à tout le continent africain.

Alors Manu Dibango rentre au Cameroun. Au cours de son séjour en Afrique, il redécouvre la musique africaine, aux sources mêmes où elle est née, cette musique qui est la base commune que les esclaves noirs apportaient avec eux, du jazz, de la Soul Music... cette musique noire dont se réclament tous les courants et tendances contemporains. Le Manu Dibango interprète, devient Manu Dibango compositeur.

RAZ-DE-MARÉE

De retour en Europe, il apprend son « métier » et accompagne Dick Rivers et Nino Ferrer. Il voit s'ouvrir devant lui les portes du Show Business. Bientôt c'est la télé qui l'accueille dans l'émission « Pulsations » où chaque mois, il dirige l'orchestre. L'un des premiers Africains à être admis dans ce métier difficile qui peut « assurer » aussi bien l'arrangement que la direction d'orchestres.

Des disques comme « Salt Pop Corn » et le « Soukoss » le font entrer dans l'univers des hits-parades.

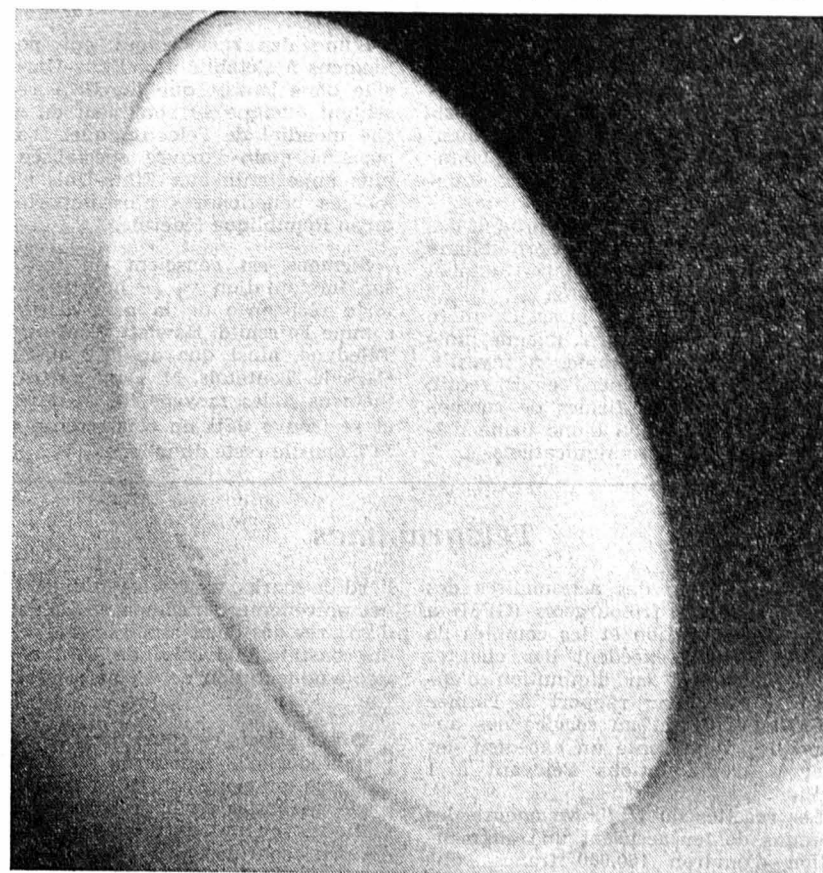
Aujourd'hui Manu accompagne des artistes africains en disques, radio, télé. Manu est devenu le pilier vivant de la musique créative africaine. Se tournant sans cesse vers l'Afrique, c'est l'Amérique qui s'est tournée vers lui à cause de « Soul Makossa ».

Ce tube démarre d'ailleurs très bien en Europe ; assisterons-nous au raz-de-marée qu'a connu l'Amérique ?

(APP — Roger Guell)



Cherchez et...

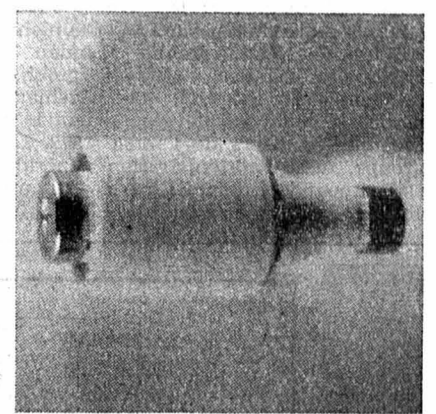


Beaucoup de réponses encore, ce qui prouve que notre petit jeu garde son intérêt même pendant les vacances... Réponses justes et réponses fausses, réparties, comme une bonne fondue, moitié-moitié. Les fausses d'abord : ampoule électrique allumée, bouillotte, cannette de cycliste, bouteille, extrémité d'un tube néon, bouteille en plastique avec bouchon, bouteille de camping, bouteille à conserve, bouillotte de bébé en aluminium (pauvre bébé, il doit être un peu raide !), pottet de vache...

Hé non, hé non ! Comme beaucoup d'autres lecteurs l'ont reconnu, il s'agissait tout simplement d'un fusible (voir petite photo). Le tirage au sort a désigné comme gagnante Martine Humair (fille de Louis), aux Bois, qui recevra sous peu son prix.

Et maintenant, mes amis, et bien que ce soient les vacances, vous allez un peu faire travailler vos méninges et de vos yeux perspicaces scruter la grande photo ci-dessus. Vous trouvez certainement ce qu'elle représente !

Dites-le nous sur carte postale, envoyée avant mercredi à midi, et adressée à la Rédaction de « L'Impartial », case postale, La Chaux-de-Fonds.



Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

DE J. LE VAILLANT: No 1294

HORIZONTELEMENT. — 1. Ceux-là veulent réussir par tous les moyens. 2. Une qui traite ses patrons à coups de ciseaux. 3. Ce qu'est le dé à jouer. Ils servent pour la gymnastique. 4. Lettre grecque. Prit un certain repas. 5. Celui-là passe son temps à déménager. Endroit idéal pour tailler une bavette. 6. Qui est à un rang indéterminé. Figure géométrique. 7. C'est peu de chose. Fleuve d'Europe. 8. Ouvriraient partout. 9. Elle faisait perdre le sang-froid. Possède. Tient tête au juge. 10. Possessif. Préfixe. Servent pour les plats maigres.

VERTICALEMENT. — 1. Parviendrait. 2. Qui agit toujours de la même façon. 3. Qualifie des industries. 4. On ne le dit pas au temple. Purée qui a un goût amer. 5. Distingué. Titre donné quelquefois à un religieux. C'est une partie de la roue. 6. Me rendrai. C'est quand il est coulant qu'il est dangereux. 7. Marque. D'un auxiliaire. 8. Qui produit des monstres. 9. Si longue qu'elle soit, devant l'éternité elle n'aura toujours qu'un temps très limité. C'est le frère du futur. 10. Possessif. Article. Possessif.

Solution du problème paru dans « L'Impartial » du 8 juillet

HORIZONTELEMENT. — 1. Accaparera. 2. Corrigerai. 3. Cuisse ; ris. 4. Ove ; téta. 5. Mauve ; aime. 6. Mireras ; en. 7. Os ; pansent. 8. Dour ; tisse. 9. Enterre ; et. 10. Es ; Suez ; se.

VERTICALEMENT. — 1. Accommodée. 2. Couvaisons. 3. Crieur ; ut. 4. Ars ; vèpres. 5. Pistera ; ru. 6. Agée ; antre. 7. Ré ; tassiez. 8. Errai ; es. 9. Rai ; menses. 10. Ais ; entêté.

Jeu des huit erreurs

La solution du jeu des huit erreurs, publié ci-contre, paraît aujourd'hui même en page « Vacances-loisirs »

Entre automobilistes

— Figure-toi que, l'autre matin, je trouve une vitre brisée à ma voiture...
— Qu'as-tu fait ?
— Maintenant, tous les soirs, je mets un petit écriteau sur le pare-brise. « Il n'y a rien à voler dans cette voiture. »
— Et ça marche ?
— Ben... ce matin, j'ai trouvé une vitre brisée avec ce petit écriteau à côté : « Pardonnez-moi, j'ai tenu à m'assurer que c'était vrai ».

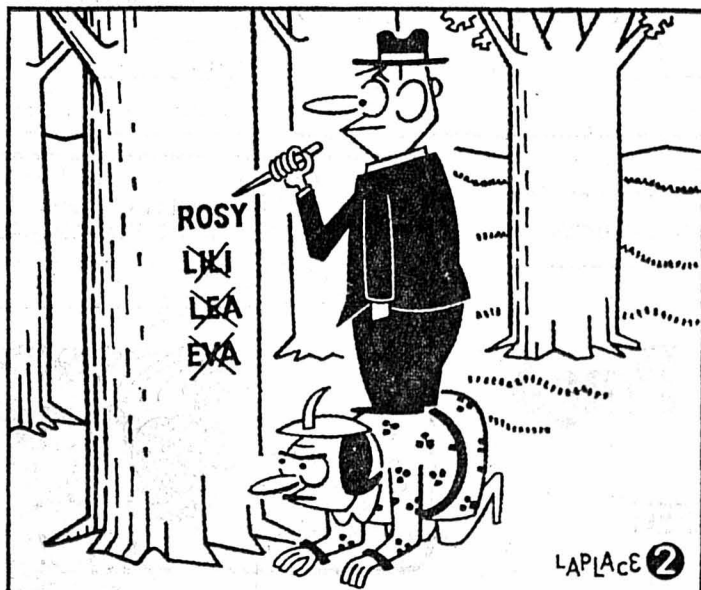
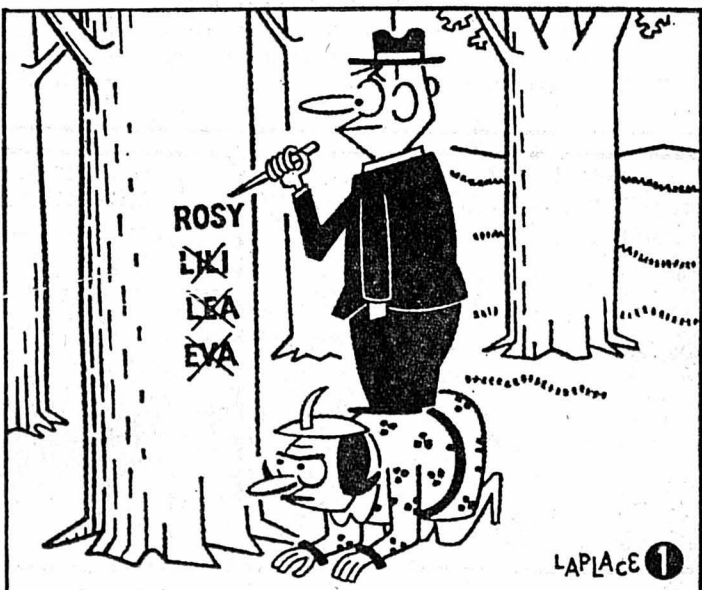
RENCONTRE CONGOLAISE

En 1960 (cela fait presque dix ans qu'il a quitté l'Afrique) il fait son retour à la musique africaine à la suite d'une rencontre avec des artistes congolais, rencontre qui marquera d'une façon décisive toute sa création musicale.

C'est le temps où Manu joue avec le Grand Kalle. Ensemble ils créent une musique qui influera, pendant toute cette décennie, sur les rythmes et danses de l'Afrique moderne. Le succès est tel, qu'il part au Zaïre où il demeure deux ans. Rapidement sa renommée

Huit erreurs

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?



21 janvier - 19 février
Profitez de certaines invitations pour exprimer vos sentiments. Stabilisez ce qui vaut la peine de l'être et éliminez tout ce qui vous apparaît douteux.

20 février - 20 mars
Vos sentiments échappent à certaines influences qui se répétaient sur votre vie familiale. Vous devez resserrer les liens qui vous unissent et bâtir votre avenir sur des bases solides et nouvelles.

21 mars - 20 avril
C'est dans le cadre familial que vous trouverez le climat qui vous convient. Vous ne devez en aucun cas vous écarter de votre façon de vivre habituelle.

21 avril - 21 mai
Vous êtes en mesure d'obtenir ce qui vous tient à cœur, mais il vous faut faire preuve d'une grande persévérance et d'un caractère à toute épreuve.

HOROSCOPE-IMPAT du 14 au 20 juillet

Si vous êtes né le

14. La réalisation d'un désir qui vous tient à cœur depuis fort longtemps sera favorisée par les événements.

15. Vous défendrez avec succès vos intérêts en vous montrant tenace et actif.

16. Les circonstances vous inspireront des initiatives fructueuses. Des succès récompenseront votre réalisme.

17. Vous ferez des rencontres profitables. Ne laissez pas échapper vos chances.

18. Mettez en route de nouveaux projets. Leur exécution sera favorisée.

19. Faites preuve de souplesse, des changements risquent d'intervenir dans votre situation.

20. N'hésitez pas à réaliser vos inspirations. Vous conclurez de nouveaux accords.

22 mai - 21 juin

Etudiez avec soin les personnes qui vous entourent. Observez leur comportement et ne jugez pas sur une première impression. Vos activités professionnelles doivent poser sur des bases durables.

22 juin - 23 juillet

Vos hésitations seront justifiées et il faudra faire la part des choses, mesurer le pour et le contre et prendre quelques risques afin de stabiliser vos sentiments.

24 juillet - 23 août

Des occupations personnelles vous obligent à délaisser quelque peu la personne qui vous aime. Expliquez-lui ouvertement les faits, elle saura vous comprendre et l'harmonie n'en souffrira point.

24 août - 23 septemb.

De petites contrariétés ont affecté, semble-t-il, les sentiments que vous aviez forgés. Vous devez passer l'éponge sur certaines petites choses auxquelles vous attachez beaucoup trop d'importance.

24 septemb. - 23 oct.

Vous avez de nombreuses idées et ne les exploitez pas. Sortez de votre timidité et exposez de vive voix les projets qui fourmillent dans votre esprit.

24 octobre - 22 nov.

Une personne de votre entourage vous témoigne une profonde sympathie. Prenez conscience de ce fait et réfléchissez bien avant de vous engager.

23 novembre - 22 déc.

Vous ferez la connaissance de personnes qui vous intéresseront. Vous devez opérer une véritable sélection et ne garder que celles qui correspondent à vos idées.

23 déc. - 20 janvier

Ne précipitez aucune de vos déterminations. Laissez mûrir certaines affaires délicates. Les circonstances tourneront en votre faveur et aideront votre réussite.

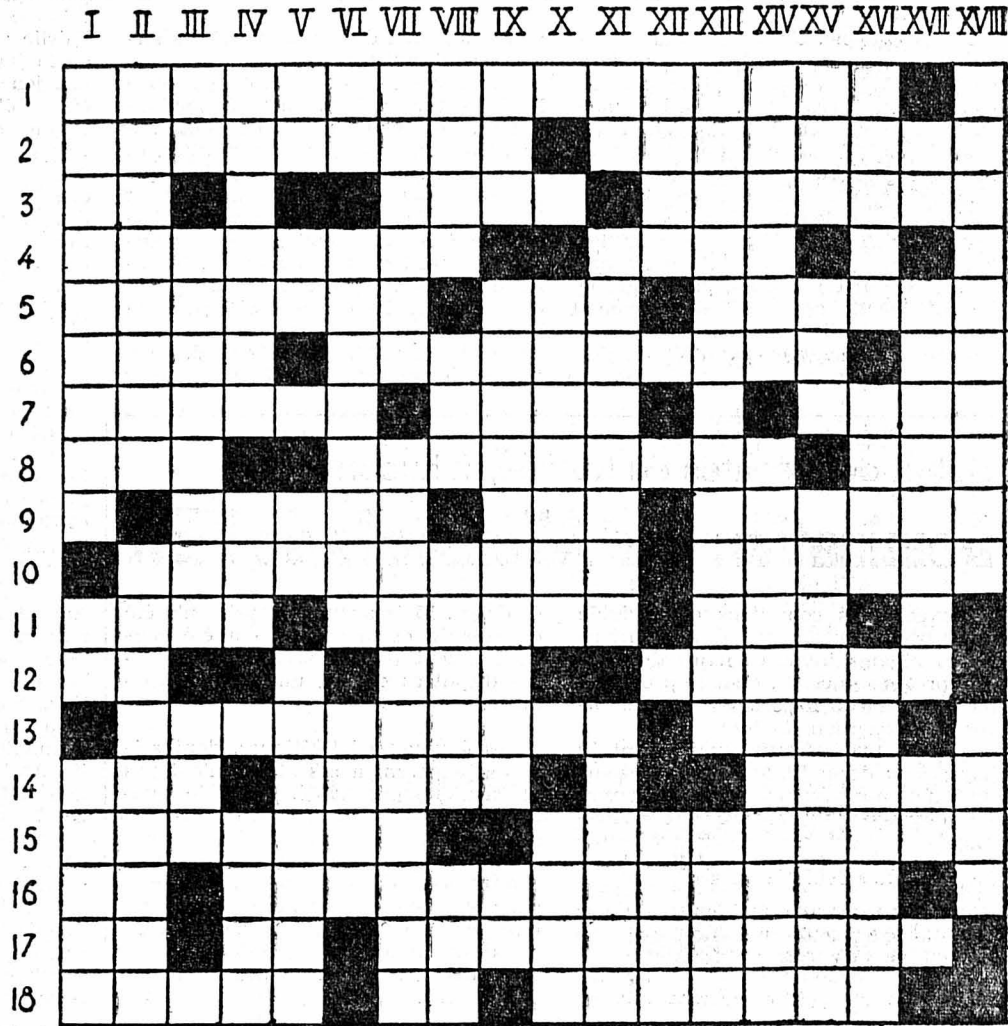
(Copyright by Cosmopress)

LOISIRS - VACANCES - LOISIRS

No 4

MOTS

CROISSES



Un « mastic » s'étant produit dans les définitions de la grille No 4 parue hier, nous la publions aujourd'hui avec un texte cette fois complet...

HORIZONTALEMENT

- 1 Tels des musées consacrés à la mer.
- 2 Etait trop jeune pour être chevalier. — « Grigri ».
- 3 Saint inversé. — Pas grand-chose. — Des jumeaux.
- 4 Habitudes. — « Fiche le camp ! »
- 5 Venus. — En « Eiffel ». — Contenu.
- 6 Et pas da !. — On y expose l'hostie. — Conjonction.
- 7 Un cantique. — Farfadet. — Fine mouche.
- 8 En Asie. — Malmenons. — Un sigle effacé par la guerre d'Algérie.
- 9 Que non point... — Fondement. — Carbonate de soude.
- 10 Etendue de terrain. — Extrémité d'une veine de charbon.
- 11 Gentilles dames. — Anciennes fêtes. — Préfixe équitable.
- 12 Indéfini. — Lettres d'Etienne. — Bernée.
- 13 Grosse bouteille. — Début d'espoir.
- 14 Canton suisse. — Sur la Loire. — Réserve à grains.
- 15 Interrogatif (inversé). — Réunifie.
- 16 Préposition. — Incurable.
- 17 Consonnes. — Note. — Pièces de bois dans les tranchées.
- 18 Salubres. — Possessif. — Fêtes antiques.

VERTICALEMENT

- I Qui répandent d'agréables odeurs. — Début de folie. — Elimera.
- II Se calculent dans les meilleurs régimes. — Bon sentiment.
- III Pronom inversé. — Champignon parasite. — Parfume le Midi.
- IV Inflammation d'une artère cardiaque. — Lentille. — A cours en Italie.
- V Conjonction. — Début d'ivresse. — En noir. — Protecteurs des Arts.
- VI Le jouet de Médor. — Nouvelle lune. — Domination.
- VII Dirigées. — Gigantesques.
- VIII Rayons. — Trois fois. — Mer. — Grecque.
- IX Chantait. — Prénom féminin. Consonne doublée.
- X Excroissance. — Peu de chose.
- XI Interjection. — Dresses pour le vol. — En Mésopotamie.
- XII Pénétré. — Pose (inversé).
- XIII A remplir soigneusement. — Ça pique !
- XIV En Irlande. — Que l'on peut prendre.
- XV Fin de participe. — Lettres de « nièce ». — Petite trompette.
- XVI Protège du soleil. — Littérateur français. — Tels des vents.
- XVII En ton. — Habille le soldat. — A ronger.
- XVIII Opération facilitant certaines naissances. — Elimée.

Un goût de sel...

Le Prince et sa suite

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs le livre « Un goût de sel » écrit par Michel Bory et édité à La Baconnière, en disant tout le bien que nous en pensons. En cette période de vacances où l'on fait souvent des rencontres imprévues, il nous paraît amusant de reproduire ici un passage particulièrement caractéristique de ce charmant bouquin.

« On nous avait signalé l'arrivée à l'aéroport d'un fabuleux personnage oriental qui se faisait appeler le Prince de l'Élégance. Le khan collectionnait les vêtements (occidentaux !) les mieux coupés, les plus raffinés et les plus somptueux, les plus chers du monde.

Jamais il ne se déplaçait sans emporter ses trésors avec lui. Aussi voyageait-il à bord d'une « Caravelle » frêlée spécialement pour transporter sa personne et quelques trois cents valises !

Après le débarquement, tous ces précieux bagages furent empilés en une pyramide impressionnante dans le grand hall de l'aéroport pour que le khan pût poser sous les flashes des photographes ; ses secrétaires particuliers avaient été chargés de rassembler le plus grand nombre possible de reporters.

Ensuite, il invita la presse à l'accompagner au Palace-Hôtel où deux appartements avaient été réservés pour ses malles ; il voulait nous faire admirer les plus belles pièces de sa collection.

Il me fut impossible de me rendre au Palace, mais je devais rejoindre la meute de journalistes en début de soirée ; le Prince de l'Élégance nous invitait à un repas fin dans une auberge forestière réputée.

J'arrivai, un peu en retard, pour me retrouver dans une assemblée de dandys où j'avais du mal à reconnaître mes confrères : les convives du Prince étaient vêtus de smokings fantaisie... mauve, violet, blanc ou rose — du pire mauvais goût ! — sur des chemises de dentelles à jabot ! Autour d'une longue table en fer à cheval abondamment fleurie, chaque invité — que des mâles ! — devait prendre place à côté de jeunes femmes en kimono, avec des aiguilles à tricoter dans les cheveux ; le khan, pour distraire les représentants de la presse, avait convoqué les jeunes danseuses du corps de ballet d'un opéra japonais.

Je me sentais mal à l'aise ; j'étais vêtu d'un blazer très ordinaire qui faisait tache dans la mascarade. Sans piper mot, dissimulé derrière ma danseuse — qui ne parlait que japonais — je me consacrai discrètement aux plats succulents qui échouaient dans mon coin de table.

Au centre, dans un éclairage d'aquarium, le Prince de l'Élégance, qui avait une tête d'aimable footballeur, se faisait des tartines de caviar en répondant par de petits sourires fatigués aux risettes de sa cour.

Quelle sinistre soirée ! J'écoutais les jacasseries de mes voisins, et ce n'étaient que moqueries, sarcasmes, mots d'esprit acides sur le dos de ce pauvre milliardaire oriental qui ne comprenait pas un mot de ce qui se disait autour de lui ; n'était-il pas persuadé que nous chantions forcément ses louanges ?

J'ai demandé à quelqu'un, en me penchant derrière le dos de la danseuse japonaise :

— Mais dites-moi, si c'est de la publicité, qu'est-ce qu'il vend votre Prince ?

L'autre a ricané :
— Vous n'avez pas compris, il est tout simplement fada ! Il n'a aucune idée derrière la tête sinon celle de brûler son fric ; on peut bien lui rendre ce petit service...

Le Prince nous souriait, en trempant les doigts dans le champagne...

A la fin du repas, Son Altesse proposa une partie de boules, ou disons plutôt : de bowling, sur une installation ultra-moderne. Tout le monde le suivit.

Je serais bien resté à table pour finir le plat de saumon, mais je me crus obligé de faire comme les autres. Seulement, dans la salle de jeux miroitante, je passais décidément pour un pauvre gueux avec mes vêtements fripés. Le Prince, qui n'avait pas fait attention à moi dans la pénombre de la salle à manger, m'a regardé, choqué d'apercevoir un si vilain moineau au milieu de son beau monde enrubbé.

Géné, j'ai cherché la protection d'une colonne. Or, derrière cette colonne, quelqu'un d'autre se cachait ; j'ai reconnu l'un des secrétaires-courtsans, celui-là même qui nous avait accueillis à l'entrée du restaurant. Il avait l'air très ennuyé :

— Secrétaire du khan, me confia-t-il, je ne le suis en fait que depuis ce matin ; j'ai été choisi dans le groupe de photographes qui, par parenthèse, ont été grassement payés pour jouer les paparazzi à l'aéroport...

A l'hôtel, le khan leur avait reproché leur tenue vestimentaire négligée ; aussi les avait-il vêtus à son goût, distribuant une vingtaine de smokings !

— Regardez-moi, je suis ridicule ! Il m'a obligé à porter cet habit blanc brodé d'arabesques, et puis...

Le Prince, un peu plus loin, venait de se déchausser pour s'avancer sur la piste de bowling ; il appelait l'un de ses esclaves et semblait fort contrarié de ne pas le voir accourir...

Je dis au secrétaire :

— C'est vous qu'il cherche ! Pourquoi n'y allez-vous pas ?
Il se colla contre la colonne. Il m'expliqua, l'air vraiment très embêté :
— Il veut que je fasse une partie avec lui, mais je ne peux pas ! Je ne peux pas me déchausser ! Comprenez, il m'a tout donné ce matin : l'habit blanc, le plastron, les boutons de manchettes, les souliers vernis, tout, sauf les chaussettes. Et les miennes ont des trous ! »

TOM JONES



Aussitôt que le procureur fut entré, M. Allworthy, sans nommer personne lui exposa le cas des billets de banque, et lui demanda quelle peine, à son avis, encourrait le coupable. Dowling répondit qu'il pensait qu'on pourrait le poursuivre, mais que la question étant assez délicate, il allait, si M. Allworthy le jugeait à propos, la soumettre à une réunion d'avocats où il devait aller. M. Allworthy y consentit. M. Dowling était en train de sortir quand mistress Miller revint, et présenta à son hôte le jeune Nightingale qui venait le remercier du service signalé qu'il lui avait rendu.

« Monsieur, dit mistress Miller, mon gendre nous apporte des excellentes nouvelles pour le pauvre Mr. Jones. Le gentilhomme blessé est hors de danger et déclare que c'est lui qui a été l'agresseur ». Nightingale confirma ce que sa belle-mère avait dit, et fit un grand éloge de Jones. Il ne connaissait personne, dit-il, qui fût d'un meilleur naturel. « Je suis convaincu, ajouta-t-il, que rien ne lui pèse tant sur le cœur, que la perte de vos bontés. Il en a cent fois gémi devant moi, et m'a souvent protesté qu'il ne s'était jamais rendu coupable d'une offense volontaire envers vous ».

« J'applaudis, monsieur Nightingale, répondit M. Allworthy, à votre généreuse amitié, et je souhaite qu'il la mérite. Je suis charmé, je l'avoue de ce que vous m'avez dit. Il se peut qu'avec le temps je reprenne une opinion favorable de votre ami, que j'ai aimé aussi tendrement que s'il eût été mon propre fils. Je me souviens encore du triste et touchant abandon où je le trouvai ; je crois encore sentir la pression des ses mains innocentes. C'était le plus doux objet de mon affection ». A ces mots la parole lui manqua et des larmes d'attendrissement roulèrent dans ses yeux.

CASSE-TÊTE

No 3

Quatre jeunes femmes suisses, résidant à l'étranger, vont chercher, l'une après l'autre, leurs passeports qu'elles avaient fait prolonger au consulat.

1. Mlle Long a les yeux noirs ;
2. La jeune femme originaire de Berne a les yeux bruns ;
3. Celle qui est née le 30. VI. 1944 est allée chercher son passeport en premier.
4. La Confédérée mesurant 170 cm., s'en est allée quérir son passeport immédiatement avant celle originaire de Morat.
5. Ce n'est pas la citoyenne de Lausanne qui est allée chercher son passeport en premier.
6. La jeune femme qui est née le 8. II. 1945 est allée chercher son passeport immédiatement après celle née le 7. XII. 1948.
7. Mlle Hallot est allée chercher son passeport en dernier.
8. La jeune femme mesurant 169 cm. a les yeux bleus.
9. Mlle Briand est née à Morat.
10. Le jeune femme aux yeux bruns a récupéré son passeport immédiatement avant celle mesurant 165 cm.
11. Mlle Matthey est née le 7. 12. 1948.
12. La jeune femme aux yeux verts est originaire de Morat.

Comment s'appelle la jeune femme née à Sion ?

Quelle est la taille de la jeune femme née le 21. IX. 1947 ?

Où est née la jeune femme mesurant 162 cm. ?

	Première		Dernière
Nom			Hallot
Origine			
Date de naissance	30. 6. 44		
Taille			
Couleur des yeux			

(Copyright by COSMOPRESS, Genève)

Solution dans le prochain numéro de « L'Impartial ».



— Pourquoi fais-tu de la barre fixe, ma chérie ?



Surtout, ne pas perdre la main...

Solution des huit erreurs

1. Oreille de l'homme plus grande.
2. Pan avant de la veste de l'homme.
3. Cheveux non indiqués sur la joue droite de la femme.
4. Bras gauche de la femme déplacé.
5. Derrière la femme, gazon beaucoup plus abondant.
6. Une branche en plus dans l'arbre d'extrême droite.
7. Base de l'arbre d'extrême gauche.
8. Horizon indiqué sur l'extrémité gauche du dessin.

Plus de 184 km/h. sur des skis!



L'Italien Casse en pleine course. (bélino AP)

Lors des épreuves du kilomètre lancé, entre Zermatt et Cervinia, l'Italien Alessandro Casse a amélioré son propre record du monde de vitesse en le portant à 184 km. 237. Il détenait la précédente performance avec 184 km. 153.

Des conditions idéales de vent et de neige ont été à l'origine de l'exploit du skieur italien qui s'était déjà montré le plus rapide

les deux jours précédents sur le plateau Rosa. Elles ont également permis à d'autres concurrents de se mettre en valeur et notamment l'Allemand Karl-Wilhelm Beck (183 km. 322), l'Italien Teresio Vachet (183 km. 112) ainsi que l'Autrichien Franz Schaller (182 km. 370). Par contre, les Japonais, qui s'étaient rendus sur place avec une importante délégation, n'ont guère été à l'aise.

Encore une surprise à Gstaad

Les championnats internationaux de tennis

Après Gimeno, c'a été au tour d'Okker, vendredi, de mordre la poussière — et c'est le cas de le dire, car les courts sont extrêmement secs. Dommage (!) Okker, trois fois finaliste malchanceux à Gstaad, et cette année tête de série numéro 2, était celui qu'ont attendait contre Nastase. Capable de battre les meilleurs lorsqu'il est bien « luné », il s'est heurté à un jeune Allemand dont on avait à peine parlé depuis le début du tournoi, parce que le hasard l'avait opposé à des joueurs sans éclat. Meiler n'est pas considéré comme le meilleur joueur d'Allemagne, et pourtant, ce vendredi matin, on ne

voit pas lequel de ses compatriotes aurait pu lui résister.

Auparavant, le champion de France Proisy est venu habilement à bout du redoutable Australien Stone dont il a su désorganiser le jeu très régulier, et surtout en gardant son calme alors que l'autre s'énervait. Entre Emerson et Mayer, ce fut une assez monotone bataille de service pendant deux manches, d'abord dominé au début, le coriace Emerson reprit peu à peu du poil de la bête et, l'expérience aidant, évita la nouvelle surprise à laquelle on avait cru d'abord. En fin d'après-midi, on a pu se demander si le Néo-Zélandais

Fairlie allait créer la seconde surprise de la journée. Pendant deux sets, il a fait jeu égal avec Nastase. Puis celui-ci, subitement réveillé, a sorti une gamme de coups éblouissants et enlevé les six jeux de la troisième manche.

Le Roumain, qui rencontre Proisy en demi-finale, doit logiquement l'emporter. L'autre demi-finale, qui oppose Emerson et Meiler, pose un intéressant point d'interrogation.

C.-P. B.
Simple messieurs, quarts de finale : Patrick Proisy (Fr) bat Allan Stone (Aus) 6-4, 6-4 ; Karl Meiler (RFA) bat Tom Okker (Ho) 6-4, 7-5 ; Roy Emerson (Aus) bat Alex Mayer (EU) 4-6, 8-6, 6-1 ; Ilie Nastase (Rou) bat Brian Fairlie (NZ) 6-4, 4-6, 6-0.

Double messieurs, huitièmes de finale : Jauffret et Proisy (Fr) battent Mayer et Singh (EU) 9-8, 6-4 ; Moore et Stone (AS et Aus) battent Parun et Fairlie (NZ) 6-4, 6-2. — Quarts de finale : El Shafei - Okker (Egy - Ho) battent Meiler - Phillips-Moore (All-O - Aus) 6-4, 6-0 ; Gimeno - Munoz (Esp) battent Jauffret - Proisy (Fr) 6-4, 6-3 ; Moore - Stone (AF-S - Aus) battent Nastase - Ovic (Rou) 6-2, 6-2 ; Dibley - Emerson (Aus) battent Sturza - Kandra (S) 8-6, 6-4.

Simple dames, quarts de finale : Julia Anthony (EU) bat Florence Guedy (Fr) 6-4, 6-2 ; Rachel Giscafre (Arg) bat Maylin Pryde (NZ) 6-4, 6-3.

Double dames, quarts de finale : Chang et Mandarino (Chine et Brésil) battent Christenson et Dixon (EU) 9-7, 3-6, 6-2. — Demi-finales : Chang et Mandarino (Chine et Brésil) battent de Roubin et Guedy (Fr) 6-0, 4-6, 6-4 ; Panthony et Giscafre (EU - Arg) battent Pericoli et Pryde (It - NZ) 6-3, 6-1.

Début des régates du Rotsee, à Lucerne

Domination des Allemands de l'Est

D'excellentes conditions ont présidé à la première journée des traditionnelles régates internationales du Rotsee, près de Lucerne, dont le programme comportait 15 courses éliminatoires, à l'exception du huit.

Sur les 108 bateaux représentant 19 pays, ceux de la RDA n'ont pas attendu longtemps pour passer la ligne victorieusement. Comme prévu, les Allemands de l'Est ont en effet effectué une entrée remarquée sur le célèbre plan d'eau lucernois, remportant six succès au cours de cette journée d'ouverture. Avec eux, les Allemands de l'Ouest (4 victoires), les Bulgares (2), les Tchécoslovaques (2) et les Britanniques (1) se sont également mis en

évidence. Mais aucune surprise n'a été enregistrée et le suspense a été souvent absent de ces séries préliminaires disputées devant une faible assistance.

Les équipages helvétiques, dont seize participèrent à ces séries, n'ont pas particulièrement brillé. Seuls les quatre sans barreur de Dubs-Fischer-Furter-Lindecker et celui de Baumann-Steiner-Macher-Bendiner ont passé le cap et se sont qualifiés directement pour les demi-finales après avoir terminé chaque fois à la troisième place. Mais ils le doivent essentiellement à un nouveau mode de qualification mis en vigueur.

Bientôt le Concours hippique national de Tramelan

Bataille entre «grands» et garde montante

Les engagements pour le prochain Concours hippique national sont clos. Le rendez-vous de Tramelan promet, comme les années précédentes, des épreuves épiques, car les grands ténors de notre hippisme national et les outsiders de la garde montante sont tous annoncés au départ. Qu'on en juge : les sélectionnés olympiques d'hier : Hans Möhr, Arthur Blickenstorfer, Monica Weier-Bachmann, et d'aujourd'hui : Cap Paul Weier (qui vient de s'illustrer à Aix-la-Chapelle), Plt Max Hauri et Hermann von Siebenthal, les jeunes révélations de ces dernières années : Rudenz Tanagni, René Hämmerli, Jurg Friedli, Peter Schneider, Peter Reid et Walter Gabathuler, sans compter les outsiders toujours à l'affût qui ont noms : Claude Manuel, Willi Melliger, Charles Grandjean, Philippe Guerdat, René Frei et le drag Bernard Perrin, pour ne citer que les plus en vue. Chez les dames, les regards seront tournés vers Erika Schirmer ou Iris Zingg, qui montent des chevaux capables d'inquiéter les meilleurs. En outre, les habitués de notre national : Cap Mario Baumgartner, Antonio Alegria-Simoës, le Brésilien de Genève, et Ernst Eglin pourront encore prétendre à de bons classements.

Tradition respectée

Comme on le voit, Tramelan ne faillira pas à la tradition qui veut que les meilleurs cavaliers du moment de Suisse alémanique et de Suisse romande soient aux prises sur le Plateau des Reussilles les 26, 27, 28 et 29 juillet. Il est bon de rappeler que les organisateurs limitent le nombre de participants en fixant un minimum de gains. C'est ainsi que dans les épreuves M-I aucun cheval ne peut prendre le départ s'il n'a pas gagné une somme de 600 francs au cours des trois dernières années. Ce minimum va jusqu'à 1500 francs pour la catégorie M-II, à 2500 francs pour la catégorie S et jusqu'à 3500 francs pour les deux épreuves qualificatives du championnat suisse. On ne verra donc au départ que des chevaux ayant un palmarès déjà éloquent. Ce nivellement, par le haut, ne peut que rendre plus attractives encore toutes les épreuves qui se disputeront le dernier week-end de juillet.

Où en est-on ?

Voici la situation actuelle au championnat suisse, y compris les succès des cavaliers au CHIO d'Aix-la-Chapelle :

- 1. Walter Gabathuler (Lausen), But-

terly III, 79 points, Jack Folly, 36 pts, 2. Cap Paul Weier (Elgg), Havana Royal, 66, Fink, 64, Cocoac, 52, Wulf, 14 ; 3. René Hämmerli (St-Gallen), Cornelia II, 64, Fight-on, 22 ; 4. Jurg Friedli (Liestal), Reality II, 58, The Rocket, 31 ; 5. Peter Reid (La Rippe), Casanova II, 57 ; 6. Arthur Blickenstorfer (Anet), Kilfera, 53, Oakland, 49 ; 7. Francis Racine (Collonge-Brive), Uppercut, 44, Marble Hill, 32, Forest Hill, 14 ; 8. Monica Weier (Elgg), Vasall, 41, Lord Roseneath, 8 ; 9. Markus Fuchs (Bietenholz), Lady Seven, 38 ; 10. Claude Manuel (Jouxteus), Podargos, 26.

CHAMPIONNAT ROMAND

1. Alcade II, Francis Racine, Collonge, 29 points ; 1 ex. Globetrotter, Angeline Stamm, Tour-de-Peilz, 29 ; 3. Régate, Philippe Mazonne, Apples, 24 ; 4. Black Prince, Ruth Schlumpf, Genève, 19 ; 4 ex. Taurin, Olivier Tschanz, Venenz, 19 ; 6. Si Belle, Daniel Oppliger, La Chaux-de-Fonds, 18 ; 7 ex. Bonsoir, Antonio Alegria Simoes, Genève, 16 ; 7 ex. Derby IV, Pierre Badoux, Morges, 16 ; 7 ex. Don Picaro, Sabine Villard, Genève, 16 ; 7 ex. Goese, Daniel Bezençon, Eclagnens, 16 ; 7 ex. Petit Prince, Sabine Villard, Genève,

Les services religieux

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND TEMPLE : 9 h. 45, culte M. de Montmolin ; sainte cène. FAREL (Temple Indépendant) : 9 h. 45, culte, M. Perrenoud. HOPITAL : 9 h. 45, culte, M. Montandon. ABEILLE : 9 h. 45, culte, M. Frey ; sainte cène. LES FORGES : 8 h. 30, culte, M. Frey SAINT-JEAN : 10 h., culte, M. Secrétan. LES EPLATURES : 9 h., culte, M. Secrétan ; garderie d'enfants à la salle de paroisse. LES PLANCHETTES : 9 h. 45, culte, M. Béguin. LES BULLES : Pas de culte. LA SAGNE : 10 h. 10 (cloches dès 10 h.), culte, M. Marc de Montmolin, des Ponts-de-Martel. Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Kein Gottesdienst. Paroisse catholique romaine. — SACRE-COEUR : Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h. ; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe ; 9 h., messe en italien ; 10 h., messe ; 11 h. 30, messe en espagnol ; 20 h., messe. HOPITAL : 9 h., messe. LA SAGNE : pas de messe. LES PONTS-DE-MARTEL : 10 h., messe. NOTRE-DAME DE LA PAIX : Samedi, confessions de 17 h. à 18 h. 15 ; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe ; 9 h. 30, messe ; 11 h., messe ; 18 h., messe ; 19 h. 30, messe en italien. Evang. Stadtmission (Envers 37). — 9.45 Gottesdienst, Kinderhort. Mittwoch Jugendbund fällt aus. Freitag Bibelstunde fällt aus. Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 18 h. 30, messe. Première Eglise du Christ Scientiste (7 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages. Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). — Dimanche, 9 h. 30, culte. Vendredi, 20 h., prière. Eglise adventiste (10, Jacot-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques ; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière. Communauté israélite (synagogue). (Parc 63). — Culte et prédication ; vendredi, 18 h. 10 et samedi, 10 h.

Témoins de Jéhovah (Loche 21). — Dimanche, 18 h. 45, étude biblique. Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 45, école du ministère théocratique et réunion de service. Eglise Néo-Apostolique (Chapelle, 46, rue Combe-Grieurin. — Dimanche, 10 h., service divin. Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte. Eglise évangélique libre (Parc 39) -- Dimanche, 9 h. 30, prière ; 10 h., culte, M. Louis Leuba. Vendredi, 20 h., étude biblique supprimée pendant les vacances. Le Tabernacle du Seigneur (Est 6). — Mardi 20 h., culte, pasteur Fernand Fait. — Jeudi, 20 h., message enregistré de W. M. Branham. Armée du Salut. — 102, rue Numadroz. — 9 h. 30, culte. Pas de réunion le soir pendant les vacances horlogères.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. — AU TEMPLE : 9 h. 45, culte, M. Bovet ; collecte en faveur du fonds des sachets. CHAPELLE DES JEANNERET : 9 h. 15, culte, sainte cène. PAS DE SERVICE DE JEUNESSE. SOMMARTEL : 10 h. 30, culte plein air. LA TOURNE : 10 h. 15, culte plein air. LES BRENETS : Dimanche, 20 h., culte. LA BRÉVINE : Dimanche, 10 h. 15, culte. LA CHAUX-DU-MILIEU : Dimanche, 9 h. 15, culte. LES PONTS-DE-MARTEL : Dimanche, 9 h. 15, culte au Temple. Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). — Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe et sermon ; 9 h. 45, grand-messe ; 11 h., messe en langue italienne ; 20 h., messe et sermon. CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38 a) ; 9 h., messe et sermon ; 19 h., messe en langue espagnole ; 11 h., messe et sermon. LES PONTS-DE-MARTEL : Dimanche, 10 h., messe. Eglise catholique chrétienne. Chapelle Saint-Jean (Impasse du Lion-d'Or 8). — Dimanche, pas de messe.

Formation des groupes jurassiens pour le prochain championnat de football

Le comité cantonal s'est réuni pour constituer les groupes des ligues inférieures en vue du prochain championnat qui débutera le 19 août pour la 2e ligue et le 26 août pour les autres.

2e ligue

GROUPE 2 : Aegerten, Aurore, Bévillard, Boujean 34, Boncourt, Berthoud, Delémont II, Longeau, Lyss, Tramelan, Young Boys II.

3e ligue

GROUPE 5 : Aurore II, Azzurri, Boujean 34 II, Bueren, Dotzigen,

4e ligue

GROUPE 14 : Aurore, Bienne, Ceneri, Diessbach, Dotzigen, Grunstern, Iberico Bienne, Anet, Perles, Ruti, Tœuffelen. GROUPE 15 : Aarberg, Azzurri, Hermrigen - Lamboing, Longeau, La Neuveville, Orpond, Poste Bienne, Raddelfingen, La Rondinella. GROUPE 16 : Etoile Bienne, Grunstern b, Lyss b, Madretsch, Port, Radelfingen b, Ruti b, Superga Perles, Tœuffelen b, USBE. GROUPE 18 : Aegerten b, Boujean 34 b, Corgémont, La Heutte, Lamboing b, Longeau c, Orvin, Reuchenette, Douanne, Villeret. GROUPE 19 : Bévillard, Les Breuleux, Courtelary b, Lajoux, Montfalcon, Le Noirmont II, Saignelégier, Sonceboz, Tramelan, Villeret b. GROUPE 20 : Bévillard b, Court, Les Genevez, Lajoux b, Moutier, USI Moutier, Reconville II, Saignelégier b, Olympia Tavannes, Tavannes II. GROUPE 21 : Bassecourt, Corban II, Courrendlin II, Courroux, Court b, Delémont, Mervelier II, Montsevelier, Moutier b, Perrefitte, Rebeuvelier. GROUPE 22 : Bassecourt b, Boécourt, Bourrignon, Courroux b, Delémont b, Develier, Glövelier II, Movelier, Pleigne, Soyhières, Undervelier. GROUPE 23 : Bonfol, Bure II, Chevenez II, Cœuve, Courtedoux, Courglinay II, Olympic Fahy, Fontenais II, Porrentruy, Saint-Ursanne. GROUPE 24 : Alle II, Bonfol b, Boncourt, Cœuve b, Courtedoux b, Courtemaiche II, Cornol, Olympic Fahy b, Lugnez, Porrentruy b, Vendlincourt.

Retour de Chapuisat au Lausanne-Sports

Le Lausanne-Sports communique officiellement le retour au sein de son équipe, après un passé au Paris FC, de son joueur Pierre-Albert Chapuisat. Ce retour a pu se faire grâce à la collaboration d'un grand magasin lausannois d'articles de sport où Chapuisat sera employé et où il aura plus particulièrement pour tâche de visiter les clubs pour la fourniture des équipements et du matériel de jeu.

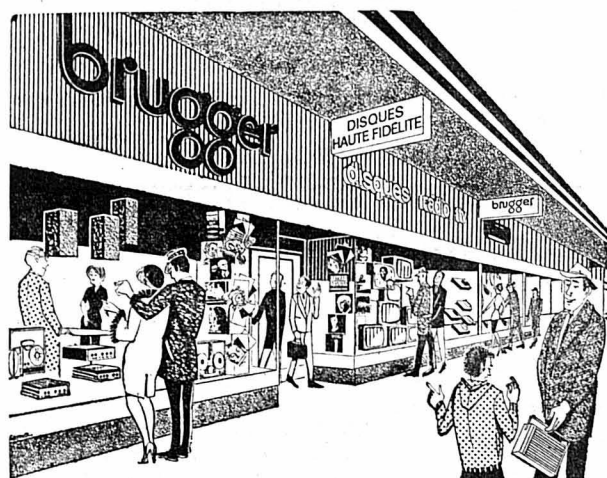
D'autre part, le comité directeur du Lausanne-Sports annonce que lors de sa séance du 2 juillet dernier, il a renouvelé le mandat de M. Adrien Burren en qualité de président de la section des juniors. Nous reviendrons dans notre édition de lundi plus en détail sur les mutations intervenues, la date limite des transferts étant fixée à dimanche, à minuit.

Voir autres informations sportives en page 18

Un estomac nerveux
peut souvent produire un excès d'acidité et ces douleurs vous tourmenteront. Ayez toujours quelques pastilles Rennie à portée de votre main. Elles neutralisent l'excès d'acide et activent la digestion. Les pastilles Rennie calment votre estomac. En vente dans les pharmacies et drogueries.
Prends deux Rennie PASTILLES

SOLDES!

RABAIS JUSQU'A 60 %



POUR LE BUREAU :

EN3 LUXE Grundig bloc-note électronique autonome pour 44 minutes de dictée !
VALEUR 238.—

165.—
190.—

EW3 Grundig lecteur de bureau pour cassettes EN3
VALEUR 275.—

MUSICASSETTES 4 PISTES
10.— et 8.— pièce

CARTOUCHES 8 PISTES
Grand choix 15.— et 10.— pièce

VOUS QUI RESTEZ, PROFITEZ DES PRIX LES PLUS DINGUES!!!

POUR LE VOYAGE, 4 exemples :

CONCORDE, Radiorecorder 3 ondes, piles + secteur + enregistreur, complet avec micro
VALEUR 260.— 209.—

SHARP, radio-gramo pile + secteur, léger, petit, puissant
VALEUR 195.— 135.—

HI-TAKE, lecteur de minicassettes
45.—

SANYO, radio + gramo + enregistreur, piles + secteur
VALEUR 420.— 279.—

TÉLÉVISEURS, 4 exemples :

NIVICO 3510 portatif
VALEUR 625.— 497.—

NIVICO 3240 portatif boule
VALEUR 590.— 469.—

HITACHI IA51A accu + secteur
VALEUR 498.— 298.—

INDESIT T24 SD
VALEUR 798.— 490.—

PHILIPS PAL SECAM X26K 221 de démonstration etc., etc.
VALEUR 3890.— 2995.—



Léopold-Robert 23-25 - Tél. (039) 23 12 12
La Chaux-de-Fonds

ENCORE
3
JOURS

MARIAGE



VOUS QUI NE POUVEZ PARTAGER NI VOS JOIES NI VOS PEINES...

tournez-vous vers Sélectron qui vous présente le plus grand choix de partenaires.

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN (réf. 8536) catholique-romain, bonne position, tolérant, enthousiaste. Aime musique et peinture. Danse et voyage volontiers.

CANDIDAT DOCTORAT (réf. 8647) catholique, de bonne famille. A beaucoup voyagé. Connaît les langues. Aime les arts. Accueillant. Esprit vif.

ÉCONOMISTE (réf. 8572) célibataire, protestant, bonne situation. Très sportif, généreux, sensible. Dessine, peint. Amateur de bonne musique.

COMMERÇANT (réf. 8662) célibataire, protestant, excellente situation, connaissant les langues. Aime les voyages et la photographie.

ING. GÉNIE-CIVIL (réf. 8729) célibataire, protestant, de bonne famille. Intuitif. Aime les animaux. Pratique la voile, la nage, la varappe.

EMPLOYÉ SPÉCIALISÉ (réf. 8665) célibataire, catholique, bonne présentation, sensible et pourtant énergique. Aime la nature, la musique, le sport, les voyages.

COLLABORATEUR D'ENTREPRISE (réf. 8601) célibataire, protestant, bonne situation, sympathique, tolérant, constant. Aime la vie d'intérieur et la conversation.

COMPTABLE DIPLOMÉ (réf. 8678) célibataire, catholique. Homme sensible, aimant la nature. Apprécie le jardin et la cuisine. Partenaire idéal.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION (réf. 8460) célibataire, protestante. Attrayante et intéressante, sensible. Aime le théâtre, le cinéma, la musique.

COMMERÇANTE (réf. 8456) ayant sa propre affaire. Protestante. Personne blonde, cultivée. Aime la vie et la partagerait volontiers. Cuisine avec plaisir et reçoit volontiers.

TECHNICIENNE - DENTISTE (réf. 8414) célibataire, catholique, tolérante. Très bonne présentation. Naturelle, accueillante, chaleureuse. Lit, danse et voyage volontiers.

INFIRMIÈRE DIPLOMÉE (réf. 8483) célibataire, catholique. Aime la nature et les bêtes. Pleine de tact, charmante. Apprécie la cuisine, musique et un joli foyer.

INSTITUTRICE ÉCOLE PROFESSIONNELLE (réf. 8451) célibataire, protestante. Cheveux blond-roux, yeux verts. Charmante, généreuse, dévouée. Partenaire idéale.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION (réf. 8322) célibataire, protestante. Le charme de la Suisse romande. Elle a tout ce que l'homme d'action désire : jolie, idéaliste.

JARDINIÈRE D'ENFANTS (réf. 8514) célibataire, protestante. Beaucoup de goût. Aime aider. Joue orgue et flûte. Apprécie musique et sports.

LABORANTINE (réf. 8407) célibataire, protestante. Yeux bleus, cheveux bruns. Beaucoup de qualités. Sentimentale. Aime la cuisine, le sport.

SELECTRON

Premier Institut suisse - le plus important et le plus efficace - pour le choix scientifique du partenaire. Etabli depuis 1963 dans toute la Suisse.

TEST DE CHANCES GRATUIT

A SELECTRON, 5 Selnaustrasse, 8039 Zurich. Tél. 01/36 20 49

Je m'intéresse particulièrement à la référence No. Je voudrais aussi participer aux grandes comparaisons de candidats Sélection et m'intéresse aux propositions de partenaires-spécimens en résultant. Discrettement, gratuitement, sans engagement.

Mme Mlle M. _____ Prénom _____
 Adresse _____ Localité _____ Tél. _____
 Date de naissance _____ Grandeur en cm _____ Religion _____
 Nationalité _____ Etat civil _____ Nombre d'enfants _____
 Langue maternelle _____ Connaissances linguistiques : allemand
 français anglais italien autres : _____
 Formation scolaire : Ecole primaire Ecole secondaire Ecole prof. IMP
 Gymnase Technicum Université/Ecole polytechnique
 Profession actuelle _____
 Intérêts et hobbies _____

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'information constant

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 23, Tél. 039-231612
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Atelier spécialisé dans la construction de moules destinés à la fabrication de pièces en matières plastiques, cherche pour entrée immédiate ou pour une date à convenir

mécanicien mouliste

en qualité de

chef d'atelier

de construction et réparation de moules.

Ce poste offre à un spécialiste expérimenté dans ce domaine, la possibilité de se créer un champ d'activité intéressant et varié où les connaissances professionnelles, l'esprit d'initiative et de collaboration trouveront une réelle opportunité de s'exprimer.

Les candidatures qui seront traitées rapidement et de manière confidentielle sont à faire parvenir sous chiffre 87-239 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA» 2 fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Pas de publicité = pas de clientèle

Grand feuillet de « L'Impartial »

7

André Besson

LE VILLAGE ENGLOUTI

Droits réservés : Editions Mon Village, Vuillens

— Il ne faut pas voir que l'aspect négatif des choses, monsieur Capron. Certes, le village sera englouti. Mais nous en construirons un nouveau un peu plus haut. Ce sera une agglomération moderne, mieux adaptée aux nécessités de notre époque. Vous bénéficierez des mêmes avantages que tous les autres propriétaires. On vous bâtira une maison neuve. D'autre part, vous serez indemnisé.

Cette fois, le berger prit son temps avant de répondre. Il tira plusieurs bouffées de sa pipe, puis avec une gravité soudaine, il dit :

— Il y a des choses qui ne s'achètent pas, jeune homme. Même en lui offrant des millions, personne ne peut atténuer la douleur qu'un père éprouve en perdant son fils. J'ai connu cette douleur-là, et je sais bien que la fin de ce village me causera la même chagrin. Je suis né à Le Chanoy, comme tous les Capron, depuis des générations et des générations. Toute ma vie s'est faite ici. Mes parents, ma femme, mon fils y sont enterrés. Vous voyez bien qu'avec tout l'or du monde, personne ne pourra m'arracher à cette vallée...

— Je comprends votre tristesse, monsieur Capron, mais voyez-vous, la civilisation moderne nous impose à tous des sacrifices. Vous ne devez pas songer qu'au passé, mais aussi à l'avenir. Ce barrage va transformer toute l'économie de la région. Le lac développera le

tourisme. L'électricité produite incitera des industries nouvelles à s'installer. Les jeunes de la vallée ne seront plus obligés de s'expatrier pour trouver du travail. Tout le monde sera plus heureux.

Le vieux secoua de nouveau la tête en signe de dénégation.

— N'essayez pas de me convaincre en me parlant des bienfaits du progrès. Moi, je suis d'un autre temps et je ne partage pas toutes ces idées modernes.

— Vous ne niez quand même pas tous les bienfaits de la civilisation ?

— Non. Je sais bien que, grâce aux progrès de la médecine, les maladies sont moins meurtrières qu'autrefois. Avec les machines, le travail aussi est moins pénible. Mais ce n'est pas pour autant que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. La belle médaille a son revers. De nos jours, les gens ne meurent plus du croup ou de la tuberculose, mais de l'automobile.

— On ne peut quand même pas revenir au temps des lampes à huile, des faucilles et des fléaux ?

— Je ne le souhaite pas non plus. Mais je suis sûr qu'un jour viendra où l'on s'apercevra qu'on a sacrifié beaucoup trop de choses au progrès. Parlons de l'abandon de nos villages. C'est une faute grave. Les hommes ne sont pas faits pour vivre entassés dans les villes. Les êtres humains sont comme les animaux. Pour leur équilibre, il faut qu'ils sentent la terre sous leurs pieds et le ciel au-dessus de leur tête. Autrement, ils n'ont que l'illusion d'être heureux.

— Il n'a jamais été question qu'on vous oblige à vivre en ville, monsieur Capron. Ni vous, ni les autres habitants de ce village. Le bourg sera seulement transplanté une centaine de mètres plus haut, sur le plateau.

— Non, jeune homme, vous vous trompez. On ne transplante pas un village. C'est comme si vous vouliez déraciner les sapins centenaires de la forêt de la Joux pour les replanter

ailleurs. Ils en crèveraient, c'est sûr. Le village de Le Chanoy, lui, périra sous les eaux du barrage. Quant à celui que vous reconstruirez là-haut, ce sera autre chose...

— Pourtant, je vous assure que les gens ne perdront pas au change. Vous-même aurez une maison autrement plus confortable que celle-ci.

— On ne remplace pas une maison. Vous ne pouvez pas savoir ce que la mienne représente pour moi. Tous les souvenirs qui s'y rattachent...

Il soupira longuement puis reprit, d'une voix douloureuse :

— Chaque matin, lorsque j'ouvre les volets de ma chambre, je découvre le village depuis ma fenêtre et je reste un long instant à l'admirer. Pour moi, c'est le plus beau pays du monde. Ensuite, je vais faire un tour dans le jardin et dans la vigne. Là, sous les arbres, entre les rangées de ceps, il m'arrive souvent de parler tout seul. Je le fais librement, car il n'y a guère que les merles sur les cerisiers qui peuvent m'entendre. Je m'adresse à mes morts. A ceux qui ont vécu sous ce toit que vous allez détruire. Je leur dis des choses qui vous paraîtront peut-être stupides, mais qui m'aident à commencer la journée. Je leur dis : « Il y a du brouillard sur la vallée ce matin. Il se pourrait bien qu'on ait de l'orage ce soir... Tu te rappelles, la mère, le jour où la foudre est tombée sur la maison ? Quand nous avons vu la boule de feu ressortir par la cheminée ? Cette peur que nous avons eue ? » Je leur raconte aussi ce que j'ai vu la veille sur le plateau : « Tu sais Yves, je crois que l'hiver commencera tôt cette année, les oies sauvages sont déjà descendues... Et nous aurons beaucoup de neige, car la gentiane est haute... »

Le vieux secoua plusieurs fois la tête, puis ajouta :

— C'est à cause de tous ces souvenirs, de toutes ces habitudes-là que je ne partirai pas. Plutôt disparaître avec le village que d'essayer

de réapprendre ailleurs une autre vie.

L'entretien s'acheva sur ces mots. Le commissaire enquêteur reparti convaincu qu'il avait eu affaire à un vieux fou, un peu phrasier mais pas dangereux. Comme il en avait connu d'autres plus coriaces au cours de sa carrière d'expropriateur, il pensa que le temps arrangerait sans doute les choses et que, le moment venu, si le berger n'était pas mort d'ici là, on trouverait bien un moyen pour l'obliger à partir.

CHAPITRE VII

Des mois passèrent, qui modifièrent profondément le visage et le rythme de vie de la région. On vit arriver toutes sortes de monstres mécaniques, des foreuses, des pelleteuses, des excavatrices et des bulldozers. Ces engins couleur de sable commencèrent à s'attaquer à la montagne. Tandis que certaines machines entreprenaient le percement d'un canal de dérivation provisoire des eaux de la Rixouse, un autre groupe commençait les fouilles du futur barrage à même le lit du torrent. Pensant ce temps, une entreprise spécialisée aménageait sur le plateau un réseau de routes nouvelles afin de permettre l'acheminement rapide de la main-d'œuvre et du matériel.

La vallée, dont le silence bucolique n'avait jamais été troublée jusque-là, sinon par les orages d'été ou le bang des avions à réaction, fut emplie d'un grondement continu qui allait en s'amplifiant de jour en jour et par l'écho rauque des coups de mine.

Du matin au soir, les rues étroites du village furent sillonnées par des convois de camions surchargés de ciment, de ferraille ou de bois. Sans arrêt ses dizaines de jeeps ou de landrovers se mirent à circuler, à faire crisser leurs pneus dans les virages très secs qui débouchaient sur la place de l'église et sur celle de la mairie.

Si beaucoup de jeunes paysans avaient trouvé à s'employer sur les différents chantiers du

La RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, studio de radiodiffusion à Lausanne, cherche pour son département administratif

un collaborateur

avec formation commerciale. Connaissances comptables approfondies indispensables.

une secrétaire

pour travaux administratifs

une employée de bureau à mi-temps

pour statistiques de programmes, planning et service de presse.

Entrée : 1er septembre ou à convenir.

une employée de bureau

avec formation commerciale, pour la discothèque.

Nationalité suisse.

Faire offres de services détaillées avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire et copies de certificats au département administratif de la Radio-Télévision Suisse Romande, 40, avenue du Temple — 1010 LAUSANNE.



Horace Decoppet S.A.
Entreprise générale du bâtiment et travaux publics.
cherche

2 MENUISIERS-POSEURS

11, av. Haldimand
1401 Yverdon
tél. 024 / 2 48 32

On cherche tout de suite

sommelière

ou

extra

HOTEL BUFFET DE LA GARE
2610 Mont-Soleil — Tél. (039) 41 23 77.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !



La Division des travaux du 1er arrondissement des CFF cherche

un jeune collaborateur administratif

pour son bureau de l'ingénieur de la voie, à Neuchâtel

Nous offrons : Travail indépendant et varié, bonnes conditions de salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Nous demandons : Certificat de capacité de commerce, de banque ou d'administration, langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Entrée en fonctions : à convenir.

S'annoncer par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des travaux CFF, Service du personnel, Case postale 1044, 1001 Lausanne.



Entreprise de moyenne importance de l'industrie horlogère cherche

collaborateur supérieur pour son département commercial

Son travail s'étend à la collaboration de la vente et à la direction de l'entreprise dans le secteur commercial. La place peut être repourvue par un commerçant dynamique et aimant le contact, possédant en même temps un sens technique. Age idéal entre 30 et 40 ans. Il devrait pouvoir traiter sans difficulté oralement et par écrit avec notre clientèle de la Suisse française et allemande. Il serait avantageux d'avoir des connaissances dans la branche horlogère.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec nous par l'intermédiaire sous chiffre H 920304, à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

Les demandes seront traitées confidentiellement.

CHAUSSURES



LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 38
cherchent pour tout de suite ou à convenir,

vendeuses qualifiées

Bon salaire pour personnes capables.

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 38 76 pour prendre rendez-vous.
Gérant : P. Bingesser.

BERG & Cie, Fabrique de cadrans
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons :

**DOREURS
POLISSEURS
FACETTEURS
PERSONNEL**

pour différents travaux faciles.

Entrée : Début août ou à convenir.

Se présenter Bellevue 32 ou téléphoner (039) 22 23 23 dès le 30 juillet 1973.



Nous cherchons à engager pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 rectifieur de filets

sur machine REISHAUER

1 rectifieur d'intérieurs

sur machine VOUMARD

2 tourneurs

2 fraiseurs

1 affûteur

2 perceurs

TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS
OU MISE AU COURANT

Conditions sociales intéressantes.
Faire offres ou se présenter au service du personnel de la Fabrique de machines Jos. Pétermann S.A., à Moutier. Tél. (032) 93 27 33.



Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

RESTAURANT

LA CHANNE VALAISANNE
Avenue Léopold-Robert 17
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 10 64

Nous cherchons pour le 1er août ou date à convenir

GARÇON DE CUISINE

et
EMPLOYÉE DE MAISON

pouvant aider au comptoir.
Bon salaire
Congés réguliers

Se présenter ou téléphoner.

Restaurant de Delémont cherche pour tout de suite un

cuisinier

(pour travailler seul),
et un (e)

sommelier (ère)

Horaires de travail réguliers.
Ecrire sous chiffre 14-900163 à
Publicitas S.A., 2800 Delémont.

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

barrage, la grande majorité des ouvriers était nord-africain ou portugaise. Tous ces gens logeaient dans le village préfabriqué qui dominait la vallée. Le dimanche après-midi, on les voyait descendre en bandes et prendre d'assaut le café de Tatave qui faisait des affaires d'or.

A Le Chanoy, la vie semblait avoir conservé la même apparence, la même continuité. Chaque matin et chaque soir, la traite des bêtes se déroulait comme par le passé. Le troupeau montait toujours vers le plateau sous la houlette de Francis Capron. Les camions de la Fruitière régionale venaient chercher le lait dans un brimblement de bidons et l'on continuait à engranger du fourrage pour l'hiver.

En fait, rien n'était comme avant. Il y avait d'abord la présence permanente du barrage, cet entassement fabuleux de matière, pierre, fer, ciment, qui s'élevait insensiblement entre les entrelacs des échafaudages et obstruait déjà le fond de la vallée. Il y avait ces grandes fissures dans les falaises, des cascades de roches pulvérisées, ces éboulis monstrueux que la dynamite faisait dégringoler avec un bruit de tonnerre. Certains jours, les explosions se succédaient à une cadence accélérée et un énorme nuage se formait au-dessus de la combe. Parfois, le vent du sud chassait cette poussière âcre sur le village et les toits prenaient alors une teinte pourpre, comme si une pluie de sang était tombée du ciel.

Déjà, les habitants de Le Chanoy ne se sentaient plus maîtres chez eux. L'entrée du chantier leur était interdite par des barrières, des fils de fer barbelés et d'énormes pancartes portant le mot « Danger ».

Dès la première année, quatre cultivateurs perdirent la moitié de leurs champs qui se trouvaient situés à l'endroit même où s'édifiait l'ouvrage. D'autres durent céder tout de suite du terrain sur lequel on aménagea une route.

Certains jours, le stationnement et la circulation étaient interdits dans la rue principale pour permettre le passage de convois exceptionnels. Trois des tilleuls de la place,

ainsi que l'écurie de Charles Maubey qui se trouvait à l'angle de celle-ci, furent abattus pour faciliter la traversée du pays à d'énormes engins montés sur des remorques.

A chaque instant, sans préavis, le courant électrique était coupé ou subissait d'anormales baisses de tension. La toiture d'une vieille grange qui appartenait à Etienne Blanchot s'écroula un beau jour après l'explosion d'une mine. Nombre de propriétaires qui redoutaient semblable mésaventure étayèrent les plafonds et les murs de certaines constructions.

Bref, il ne s'écoulait pas de semaine sans que d'une manière ou d'une autre les gens ne souffrissent d'une contrainte ou d'un dommage par la faute du barrage.

Les habitants vivaient avec l'impression pénible d'être occupés, colonisés par les ressortissants d'une nation étrangère. Le climat était semblable à celui de la guerre. A cause du grondement incessant des machines, du staccato des marteaux-piqueurs, de l'ébranlement sourd des coups de dynamite, on se serait cru à côté d'un champ de bataille. Ce sentiment d'hostilité était encore accru par le passage des camions qui emmenaient les équipes tournantes d'ouvriers sur les chantiers. Ces hommes rudes, vêtus de combinaisons jaunes, casqués de plastique blanc, ressemblaient à des soldats montant au front.

Deux accidents de la circulation, dont les autochtones furent les innocentes victimes, n'améliorèrent pas les rapports entre les anciens et les nouveaux habitants de la vallée.

Lucien Camuset, un petit garçon du village, fut renversé, un soir qu'il rentrait de l'école, par la voiture d'un technicien de l'EDF. Le gosse s'en tira avec une fracture du bassin mais fit plusieurs semaines d'hôpital.

Le second accident eut des conséquences plus tragiques. Nanette Lorient, une vieille paysanne, y perdit la vie. Un jour qu'elle sortait de la cour de sa ferme sur sa bicyclette, elle fut prise en écharpe par un camion et tuée net. Son mari ne perçut pas un centime d'indemnité car les assurances rejetèrent l'entière res-

ponsabilité du sinistre sur la malheureuse, coupable, selon les experts, d'avoir enfreint les règles de la sacro-sainte priorité.

La priorité ! Comme si la pauvre femme avait su la signification de ce mot ! Elle n'avait jamais quitté Le Chanoy depuis sa naissance. Il y avait cinquante ans que chaque jour, juchée sur sa vieille bécane aussi rouillée qu'une ancre phénicienne, elle empruntait le même itinéraire pour aller chercher son pain à la boulangerie. Comme il ne passait guère qu'un ou deux véhicules dans sa rue, elle n'avait jamais eu vraiment à affronter les dangers de la circulation.

Nanette Lorient fut non seulement la première victime du barrage, mais c'est elle qui éternua le nouveau cimetière. A l'issue de la cérémonie religieuse à l'église, on transporta en effet sa dépouille sur le plateau et on l'enterra en pleins champs, sur un périmètre qui n'était encore déterminé que par des piquets et des fils de fer. Plus tard, lorsque les tombes du village seraient relevées, les restes des anciennes sépultures viendraient la rejoindre. Ainsi, dans ce qui serait la future agglomération de Le Chanoy, les morts allaient précéder les vivants.

Les hommes ne furent pas les seuls à subir les contraintes imposées par les temps nouveaux. Bien des animaux domestiques, chiens, chats, poules, passèrent sous les roues impitoyables des convois. Le troupeau lui-même dut abandonner la grand-route et prendre désormais un petit chemin qui serpentait entre les vignes pour rejoindre les communaux.

Francis Capron se plia à ces exigences car il comprit qu'il y allait de la sécurité de ses bêtes que les camions effrayaient. Ce nouvel itinéraire, qui l'obligeait à faire un détour de plus d'un kilomètre, le berger en ressentit non seulement la fatigue et la difficulté, mais il le subit aussi comme un affront. Lui qui avait décidé de ne pas céder, de s'accrocher coûte que coûte jusqu'à la fin à la terre de ses ancêtres, il connaissait comme tous les autres la dure loi du barrage.

Non seulement le village allait disparaître sous les effets d'un cataclysme artificiel dont la civilisation était responsable, mais le génie malfaisant de certains hommes semblait s'acharner encore à tourmenter son agonie.

Cette implacable marche vers le néant, beaucoup n'eurent pas le courage de l'accomplir jusqu'au bout. Ils furent une vingtaine à abandonner Le Chanoy avant la fin. Plusieurs jeunes, qui n'étaient qu'en métayage, s'expatrièrent sous d'autres cieux. Des vieux s'en allèrent vivre à la ville chez leurs enfants. Quelques fermiers quittèrent définitivement la terre pour rejoindre l'usine.

Peu à peu, les volets des maisons se fermèrent pour ne plus jamais se rouvrir. Certains partirent au contraire en démontant toutes les portes, toutes les fenêtres, en emportant ce qui pouvait encore servir. Le vent d'automne se mit à hurler dans les pièces vides et tristes de ce qui avait été pendant des siècles des foyers paisibles. La mauvaise herbe commença à croître dans les jardins, les haies mal taillées à déborder sur les chemins.

Déjà, cet abandon partiel préfigurait ce que serait la fin du village. Lorsqu'ils passaient devant les maisons désertées, ceux qui restaient ne pouvaient s'empêcher de songer qu'un jour leur tour viendrait et que leur ferme, encore pleine de vie, aurait, après leur départ, le même aspect de tristesse et de désolation.

Tous ceux qui avaient décidé d'attendre l'extrême limite, c'est-à-dire la dernière année précédant la mise en eau du barrage, travaillaient sans beaucoup d'enthousiasme. En fixant un terme à leur séjour, on les privait de ce ressort puissant qui fait la force de l'âme paysanne : la continuité. Cette longue patience qui pousse les hommes à défricher la terre, à préparer le sol des récoltes futures, à planter les arbres de l'avenir. Parce qu'il leur manquait cette certitude en des lendemains assurés, leur travail leur paraissait fade, inutile et sans joie.

(A suivre)

IMPAR-TV IMPAR-TV

TVR

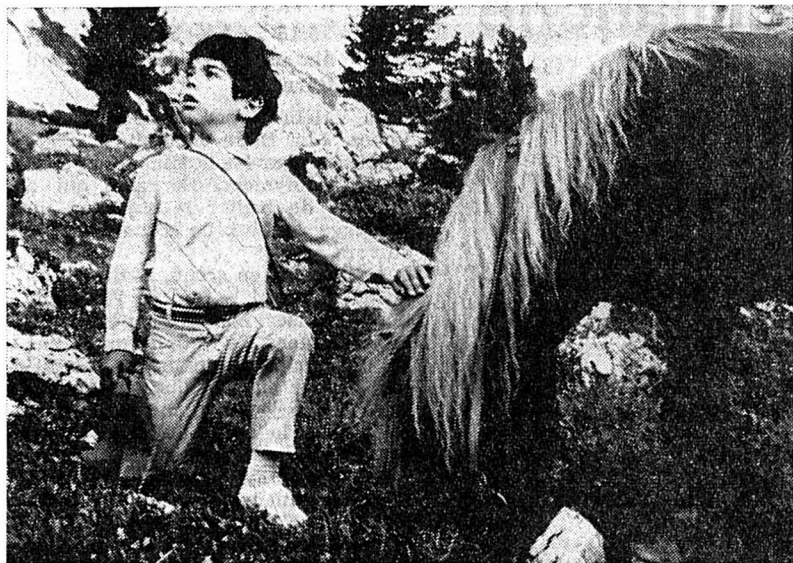
20.40 - 22.35 Aux premières loges : Blaise, de Claude Magnier.

Lorsque « Blaise » fut présenté aux directeurs de salles parisiens, sous son premier titre « La Dot de Laure », il fut unanimement refusé. « C'est complètement idiot », déclaraient-ils. Et puis, quelques années plus tard, Claude Magnier ayant reçu un prix de littérature et connu un énorme succès avec sa fameuse pièce « Oscar », que Louis de Funès devait par la suite créer au cinéma, quelqu'un se hasarda à monter « Blaise ». Ce fut un triomphe, et le public comme les critiques apprécièrent à leur juste valeur les qualités scéniques, la fantaisie et la construction mathématique de la pièce — un peu à la Feydeau — qui permettent de déclencher le rire avec une régularité de métronome.

Le thème : Un jeune peintre dans le besoin décide d'épouser la fille d'un industriel pour avoir sa dot. Il espère ainsi pouvoir garder comme maîtresse la femme qu'il aime, qui offre ses faveurs à l'industriel en question en se laissant entretenir. De là, une immense suite de quiproquos et un ahurissant chassé-croisé dans un appartement, avec une foule de personnes qui ne doivent pas se rencontrer...

Si vous avez manqué le début : Blaise d'Ambrieux, jeune peintre de talent mais délaissé par la clientèle, se désolait de sa situation financière catastrophique. Il déclare à sa tendre amie Geneviève : « Nous

Sélection de samedi



A la Télévision romande, à 18 h. 25, « Vacances-Jeunesse ». Poly à Venise (4e épisode). (photo TV suisse)

nous trouvons dans une situation que ma pauvre mère qualifierait de révoltante, si elle en était au courant... »

Blaise a bien essayé de vendre des balais, sans succès...

TVF 1

21.00 - 23.00 La Caméra explore le temps : « La Nuit de Varennes ».

On connaît l'extraordinaire épopée de Varennes, la fuite, puis l'ar-

restation de Louis XVI et le retour à Paris, épopée qu'André Castelot n'hésite pas à appeler « le plus étonnant western de l'histoire ». De la nuit du mardi 21 juin 1791 où, des Tuileries s'éloigne un fiacre, jusqu'au soir du même jour, à 23 heures, heure où la Royauté, vieille de tant de siècles est morte, s'est déroulée une fantastique aventure. « Comment, dit André Castelot, le maître de poste à qui Napoléon déclara un jour : « Monsieur Drouet, vous avez changé la face du monde. » Comment réussira-t-il, grâce à un miraculeux hasard, à rattraper la berline, comment galvanisera-t-il les habitants de Varennes, comment avec leur aide parviendra-t-il à tendre la nasse, dans laquelle viendra se prendre la royauté en fuite, comment réagiront ensuite les Varennais, comment « réinventèrent-ils » cette nuit-là l'héroïsme ? C'est ce que vous connaîtrez en regardant ce soir votre petit écran...

TVF 2

19.45 - 20.00 « L'Eloignement », feuilleton (2).

Agnès a emprunté la voiture de Gilbert Métayer pour aller prévenir Louis à l'auberge. Lorsqu'elle y arrive, tout est éteint. Elle sonne à la porte, Rina l'ancienne habilleuse de Diane vient lui ouvrir : elle lui demande d'aller chercher Louis. Il arrive au bout d'un long moment. Agnès lui explique la raison de sa présence à pareille heure. Louis, très calme, conseille à Agnès de rentrer tout de suite, il s'habille et la rejoint. Agnès monte dans la voiture et démarre ; mais elle s'arrête quelques mètres plus loin et attend...

SUISSE ROMANDE

- 10.30 (c) Tennis Première demi-finale simple messieurs. En direct de Gstaad.
- 13.45 ((c) Automobilisme Grand Prix de Grande-Bretagne. En Eurovision de Silverstone.
- 15.30 (c) Tennis Deuxième demi-finale simple messieurs. En différé de Gstaad.
- 18.15 (c) Téléjournal
- 18.20 (c) Présentation des programmes
- 18.25 (c) Vacances-jeunesse Poly à Venise. 4e épisode. — Les Aventures de l'Ours Colargol.
- 19.00 (c) Deux minutes... avec le pasteur Maurice Terrail.
- 19.05 (c) L'œil apprivoisé 4. Vieilles pierres.
- 19.40 (c) Téléjournal 2e édition.
- 19.55 (c) Loterie suisse à numéros
- 20.05 (c) Lequel des trois Jeu.
- 20.40 Aux premières loges : Blaise de Claude Magnier.
- 22.35 (c) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.30 (c) Tennis Simple messieurs.
- 13.30 (c) Tennis Simple messieurs, suite.
- (c) Automobilisme Grand Prix de Grande-Bretagne de Formule 1.
- 16.45 (c) TV-junior
- 17.30 (c) Rinaldo Rinaldini Le Cheval de Troie.
- 17.55 (c) La Colère n'est pas un Déshonneur Mary Quant
- 18.40 (c) Fin de journée
- 18.50 (c) Téléjournal
- 19.00 Walt Disney
- 19.30 (c) Rexie le Chien
- 19.40 (c) Message dominical Par le Père Rhaban Guthauser de St-Gall.
- 19.55 (c) Tirage de la loterie
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.20 (c) Les joyeux tziganes
- 21.50 (c) Téléjournal
- 22.00 La Corde à Lessive
- 23.00 (c) Bulletin sportif

SUISSE ITALIENNE

- 10.30 (c) Tennis Tournoi international. Demi-finale simple messieurs.
- 13.45 Automobilisme Grand Prix de Grande-Bretagne.
- (c) Tennis Demi-finale simple messieurs.
- 18.40 I Forti di Forte Coraggio Conseil de guerre.
- 19.10 (c) Téléjournal
- 19.20 (c) Vingt minutes avec...
- 19.45 (c) Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.50 L'Évangile de demain Méditation de Don Sandro Vitalini.
- 20.05 (c) Félix le Chat
- 20.20 (c) Téléjournal
- 20.40 (c) Le Bouffon du Roi Film, version italienne
- 22.15 Les pâturages du Grand Esprit Documentaire.
- 23.10 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 14.30 (c) Les programmes du week-end
- 14.35 (c) Téléjournal
- 14.45 (c) Pour les petits
- 15.15 (c) La musique pop en Allemagne Le marché du disque, les promoteurs et les acheteurs.
- 16.45 (c) Le marché
- 17.15 (c) Le Christ noir d'Hammelburg Film de F. Voigt sur l'art religieux.
- 17.45 (c) Téléports. Athlétisme - Hippisme.
- 18.30 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Nos Souhaits
- 21.45 (c) Tirage du loto
- 21.50 (c) Téléjournal Message dominical.
- 22.05 (c) La Rivière sans Retour Western américain.
- 23.35 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 13.45 (c) Les programmes de la semaine
- 14.15 Cordialmente dall'Italia Pour les travailleurs italiens.
- 14.58 (c) Brèves informations
- 15.00 (c) Pour les jeunes
- 15.30 (c) Au bord de la Tamise
- 15.45 Le Hérisson Isidor De la série « Tommy Tulpe ».
- 16.30 (c) Musique populaire yougoslave Avec le Quintette Avsenik de Slovénie.
- 17.05 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Miroir du pays
- 17.45 (c) Daktari
- 18.45 (c) En direct
- 19.45 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Actions et Lauriers Comédie.
- 22.00 (c) Téléports
- 23.15 (c) Téléjournal
- 23.20 (c) La Fosse aux Serpents Film américain.
- 0.55 Brèves informations

FRANCE 1

- 9.30 Revue militaire
- 12.30 Miditrente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine
- 13.30 Dessins animés
- 13.45 Loisirs... loisirs
- 14.30 Boîte à malices
- 15.00 Loisirs spectacles
- 16.00 Grand Prix britannique
- 16.10 Championnat de France : natation
- 17.40 Loisirs TV
- 17.55 Mauregard
- 18.50 Les Aventures de l'Ours Colagol
- 19.00 Guitares aux quatre vents
- 19.20 Histoires sans paroles L'Évasion.
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.19 Le calendrier de l'Histoire
- 20.35 Tour de France cycliste
- 20.45 La vie des animaux
- 21.00 La caméra explore le temps La Nuit de Varennes.
- 23.00 Le plus grand bal de France
- 23.30 24 heures dernière

FRANCE 2

- 9.30 (c) Revue militaire
- 14.30 (c) Aujourd'hui, Madame Visite de la Corse avec trois de ses habitants.
- 15.15 (c) Maya 9. L'Hanouman, série.
- 18.15 (c) Pop 2
- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres Jeu, avec « Le compte est bon » et « Le mot le plus long ».
- 19.20 (c) Le Calendrier républicain
- 19.44 (c) L'éloignement (2) Feuilleton.
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Jeux sans frontières à Bellinzone (Suisse).
- (c) Le Virginien 3. L'Homme qui nous a donné, série.
- 22.05 (c) I.N.F. 2
- 23.15 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 19.20 (c) Vivre en France
- 19.40 (c) Les grands burlesques américains
- 19.55 (c) La Patrouille de France
- 20.30 (c) L'Étourdi
- 22.30 (c) Journal Inter 3

Point de vue

Impossible...

Une nouvelle « série » a commencé à la TV romande, il y a quinze jours. Elle s'intitule « Aux frontières du possible... » et passe le jeudi soir. Avant-hier, ce fut donc la seconde histoire des membres du BIPS aux prises avec de bien méchants savants qui, à la franche compétition, préfèrent la solution plus expéditive du crime...

A la base de cette série, il y a certes une idée : essayer de prévoir ce que la science aura apporté de nouveau d'ici l'an 2000 et comment les hommes s'en serviront. Il est difficile d'imaginer ce qui sortira des laboratoires d'électronique, de chimie ou de physique. Jules Verne s'était certainement fait traiter de farfelu et d'utopiste lorsqu'il publia son « De la terre à la lune » ou prédisait la télévision... Et pourtant.

Les histoires diffusées par la TV romande ont été inspirées, dit le générique, par Jacques Bergier. Sans doute. On connaît le talent de cet écrivain, co-auteur du « Matin des magiciens » et qui fut, pendant la guerre, le premier à avertir les gouvernements alliés que les Allemands allaient lancer des V2 sur l'Angleterre. Dans plusieurs de ses articles « scientifiques » ou dans certaines interviews à la télévision, il a avancé d'autres suggestions qui paraissent comiques, mais ne le sont pas du tout, d'après lui : en cas de conflit, on pourrait stopper l'avance des chars d'assaut en enduisant les routes et chemins d'une épaisse couche de colle à prise rapide... et autres inventions de ce genre. Avec lui, on ne sait jamais s'il s'agit de canular ou de possible ou probable réalité. Sans doute, avec son imagination débordante et son petit sourire sarcastique, a-t-il fourni d'excellents thèmes futuristes aux auteurs du scénario de « Aux frontières du possible... »

Mais ce que nous en avons vu jusqu'ici nous autorise à dire qu'ils ne semblent pas en avoir tiré très bon parti et que cette « série » ne casse rien. Co-production franco-allemande, elle ne va pas à la cheville de « Chapeau melon et bottes de cuir », quand bien même elle met aussi en scène un jeune homme et une jeune fille chargés d'éclaircir des histoires fort embrouillées et ma foi assez invraisemblables. Ils sont employés du BIPS, entendez par là du « Bureau international de prévention scientifique », chargé d'empêcher les savants de faire un mauvais usage de leurs inventions. Ainsi, avant-hier soir, il s'agissait de la mise au point d'un « détecteur d'agressivité », gadget électronique « captant les ondes cérébrales émises par l'homme et montrant s'il a des intentions agressives ». Ce qui devrait permettre de prévenir toutes les violences et tous les crimes. Sur ce thème, on aurait pu construire une histoire pleine de suspense, et posant véritablement le problème social que pourrait susciter une telle invention. Ce ne fut malheureusement pas le cas et l'on eut un petit film sans envergure, avec assassinats en cascade, rapt, lavage de cerveau... un peu ridicules et enfantins. Pour consoler ceux qui, en majorité, n'ont encore que le noir-et-blanc, disons que la couleur n'ajoute rien, mais absolument rien à la valeur de ces images...

Jean ECUYER

HIT PARADE

Résultat de l'enquête No 28 de la Radio romande :

1. La maladie d'amour (Michel Sardou).
2. Un chant d'amour, un chant d'été (Frédéric François).
3. Hell Raiser (The Sweet).
4. Hasta Luego (Hughes Aufray).
5. Manhattan (C. Jérôme).
6. Comme si tu devais mourir demain (Michel Fugain + Big Bazar).
7. Get down (Gilbert O'Sullivan).
8. J'ai un problème (Sylvie Vartan + Johnny Hallyday).
9. Et surtout ne m'oublie pas (Crazy Horse).
10. Roma Roma (Mireille Mathieu).
11. Belle (Christophe).
12. He (Today's People).
13. I love you because (Michel Polnareff).
14. Une bague, un collier (Ringo).
15. Si tu ne me laisses pas tomber (Gérard Lenorman) (nouveau venu).
16. Nous irons à Vérone (Charles Aznavour).
17. Eres tu (Mocedades).
18. This World Today is a Mess (Donna Hightower) (nouveau venu).
19. Drive in Saturday (David Bowie).
20. Mama Loo (Humphries Singers).

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

IMPAR-RADIO

SOTTENS

- 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 14.05 Chants et danses des Indiens de la cordillère des Andes. 14.35 Le chef vous propose... 15.05 Samedi-loisirs. 16.05 Titres et sous-titres. 16.30 L'heure musicale : le Quatuor bulgare, musique classique. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Chez Gilles (21) 20.20 La chanson, mémoire d'un peuple. 21.10 Plongée mortelle aux Açores. 21.50 De et par... 22.40 Entrez dans la danse. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national.

2e programme

- 13.10 Bulletin d'informations musicales. 13.30 Petit concert pour les Jeunes musicales. 14.00 Promenade musicale. 14.00 Carnet de notes : musique classique. 15.30 Métamorphoses en musique. 16.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 16.30 Correo espanol. 17.00 Rendez-vous avec le jazz. 18.00 Le magazine du spectacle. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Divertimento. 20.00 Informations. 20.05 Les beaux-arts. 20.29 Loterie suisse à numéros. 20.30 Lucio Silla (4), opéra. 20.55 Harmonies du soir : L. Boccherini. 21.10 Trois virtuoses français : C. Saint-Saëns, A. Khatchaturian, A. Jolivet. 22.25 14 juillet. 23.00 Hymne national.

IMPAR-RADIO

BEROMUNSTER

- Informations-flash à 12.30, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Magazine pour la fin de la semaine. 14.00 Politique intérieure. 14.30 Jazz. 15.05 Chansons romandes. 15.30 Musique champêtre. 16.05 Petit ABC du rock : O. 17.00 Top ten E.-U. — G.-B. 18.20 Sport et musique. 19.00 Cloches. Communiqués. 19.15 Actualités. 19.45 Politique intérieure et mondiale. 20.00 Théâtre. 21.00 Piano. 21.15 Orch. léger de la Radio. 21.45 Gilbert Bécaud à l'Olympia. 22.25 Pop-ti-me. 23.30-1.00 Bal du samedi soir.

MONTE-CENERI

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Orch. Radiosa. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Problèmes de travail. 16.35 Disques. 16.40 Pour les travailleurs italiens. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Notes populaires. 18.15 Voix des Grisons italiens. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Mandolines. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le documentaire. 20.30 Panorama musical d'un clocher à l'autre. 21.00 J'ai épousé... ma fille ! 21.30 Carrousel musical. 22.20 Musique classique. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Musique douce.

IMPAR-TV IMPAR-TV

Radio

TVR

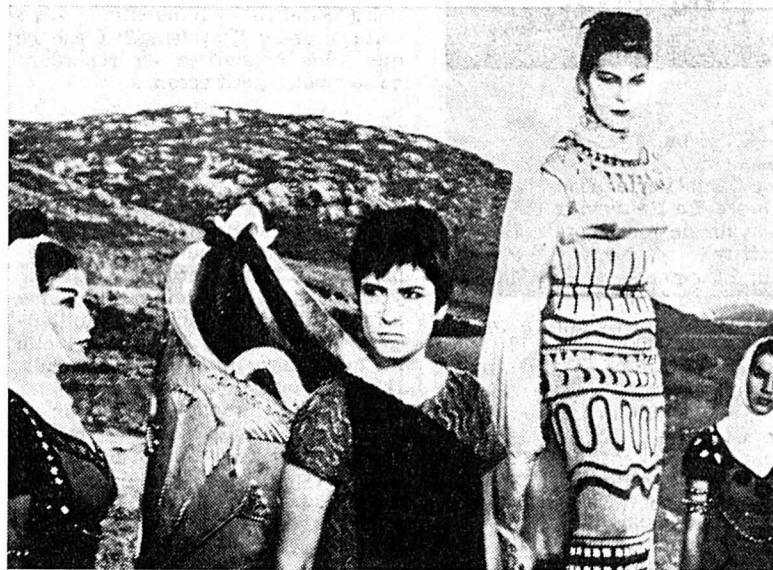
20.25 - 22.15 Electre, un film de Michaël Cacoyannis, d'après Euripide.

Second film adapté d'une grande œuvre littéraire à être présenté cet été sur les écrans romands, « Electre » fut très remarqué lors de sa sortie en 1962 : les spectateurs — spécialistes ou non — furent sensibles à la qualité esthétique et technique du film, et le Festival de Cannes allait apporter à cette adaptation d'une tragédie antique une série de distinctions enviées : le Prix de la meilleure transposition cinématographique, Prix de la Commission technique supérieure pour la qualité exceptionnelle de la partition sonore — qui est due au talent du grand compositeur Theodorakis — et le Prix de l'Association nationale des Jeunes. Une dizaine d'années plus tard, voici donc l'occasion pour les amateurs de cinéma de voir — ou de revoir — ce long métrage.

C'est aussi l'occasion de retrouver Irène Papis, dans le rôle qui lui apporta une indiscutable célébrité. Cette artiste grecque, née en 1926 près de Corinthe, n'avait pas attendu les sollicitations du septième art pour prouver ses dons de comédienne, et le théâtre lui avait déjà réservé une place méritée lorsqu'en 1952 elle tourna « La Ville morte », un ouvrage remarqué. Il lui fallut néanmoins dix ans pour attirer sur elle l'attention d'un public international...

L'histoire, en bref : Fille de Clytemnestre, Electre assiste, impuissante, avec son frère, au meurtre de leur père Agamemnon. L'assassinat est commis par l'amant de leur mère, aidé par celle-ci. Après des années de détention, Electre, qui ne rêve plus que de vengeance, est donnée en mariage à un paysan. Elle découvre la tombe de son père et, après avoir retrouvé son frère, lui ordonne de tuer sa mère et son amant...

Sélection de dimanche



A la Télévision romande, à 20 h. 25, « Electre ». Un film de Michaël Cacoyannis, d'après Euripide. Avec : Irène Papis et Aleka Catselli. (Photo TV suisse)

TVF 1

20.45 - 22.35 Les Caprices de Marie, un film de Philippe de Broca.

Marie, la fille du maire, est le plus bel ornement d'un petit village d'Ile de France : Angevine. Présentée à un concours de beauté, elle est élue « reine de la mer ». Au

même moment, Bröderick Mac Power, jeune Américain milliardaire et roi du jouet, apprend que sa quatrième femme vient de le quitter. Il voit Marie et en tombe amoureux. La jeune fille est éprise de Gabriel, l'instituteur, trop timide pour se déclarer. Lasse d'attendre, Marie accepte d'épouser l'Américain à condition que l'on transporte Angevine à New York ! Le millar-

naire n'hésite pas. Le village reconstruit devient une « réserve » française où les Américains viennent voir comment on vit dans la « douce France ». Cependant, le climat va se détériorer trop vite à « Angevine-sur-Hudson »...

TVF 2

14.35 - 16.15 « La belle de Cadix », film de Raymond Bernard.

La célèbre opérette de Francis Lopez, « La Belle de Cadix », a été modifiée, pour les besoins de la cause, par Raymond Bernard, qui a imaginé de traiter le sujet en un tournage de film. Le scénario est le suivant :

Le metteur en scène, Aristide Legrand, a choisi le Sud de l'Espagne pour réaliser son film parmi les tribus gitanes. La vedette masculine en est Carlos. Le régisseur, Manillon, engage en tant que vedette féminine une jeune gitane qu'il courtise. Mais la sœur de celle-ci, s'y oppose et prend sa place.

Au cours du tournage, pendant la scène d'un mariage fictif, Maria-Luisa et Carlos ont une violente dispute. Mais la haine fait place à l'amour qu'ils finissent par s'avouer mutuellement.

Arrive soudain Alexandrine Dupont, la fiancée de Carlos...

TVF 3

20.30 - 21.25 Les Primitifs. Les enfants de la forêt.

En Afrique centrale 110.000 Pygmées vivent au plus profond des forêts — 1 m. 50 = 50 kg. environ. On dit qu'ils furent découverts par l'Egypte des Pharaons, qui les employa pour extraire les obélisques dans les carrières d'Assouan, à cause de leur petite taille. Leur vie est très dure, leur dénuement toutefois n'est pas une résignation mais un acte de foi en leurs coutumes et leurs croyances, tout près de civilisations plus confortables (ils nomadisent parfois du Zaïre jusqu'au sud-est du Cameroun). L'un d'eux parle très bien le français, le Père Smith, missionnaire catholique, a réussi à vaincre leurs réticences à force de patience, et à les soigner...

SUISSE ROMANDE

- 10.30 (c) Tennis
Finale simple dames. En direct de Gstaad.
- 12.30 (c) Tennis
Simple messieurs.
- 15.15 (c) Aviron
Régates internationales du Rotsee.
- 17.45 (c) Tour de France cycliste
Bourg-Madame - Luchon.
- 18.30 (c) Téléjournal
- 18.35 (c) Tél-hebdo
Revue des événements de la semaine.
- 19.00 Le scientifique responsable
- 19.20 Horizons
Emission ville-campagne.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 19.50 (c) Les actualités sportives
Résultats et reflets filmés.
- 20.25 Electre
Un film de Michel Cacoyannis.
- 22.15 (c) Témoignages
4. Divorce. Série policière.
- 22.40 (c) Téléjournal
- 22.50 (c) Méditation
par l'abbé Georges Schindelholz.

ALLEMAGNE I

- 10.15 (c) Les programmes de la semaine
- 10.45 (c) Le conseiller financier de l'ARD
- 11.30 (c) Pour les enfants
- 12.00 (c) Tribune internationale des journalistes
- 12.45 (c) Miroir de la semaine
- 13.15 (c) Magazine régional
- 14.30 (c) Pour les enfants
- 15.00 (c) 100 CV pour un Lit de Rêve
- 16.40 Chez Henri Bey Pharaon
- 17.25 La Dynastie des Forsyte
- 18.15 (c) Téléports
- 19.30 (c) Miroir du monde
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Les Allemands distingués
- 21.00 (c) La Balançoire
- 22.10 (c) Gustave et son Ensemble
- 22.55 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 10.00 (c) Les programmes de la semaine
- 10.30 (c) Télé-hebdo
- 11.00 (c) Tribune médicale
- 11.30 (c) Petites antilopes
- 12.00 (c) Concert du dimanche
- 12.50 (c) Actualité scientifique
- 13.00 (c) Plaque tournante
- 13.25 (c) Vacances à Saltkrokan
- 14.15 (c) La Légende du Chameau noir
- 14.40 (c) Les jumeaux
- 15.10 (c) Téléjournal
- 15.15 (c) La fin de l'aventure
- 16.00 (c) Enrico Caruso ou l'histoire d'un grand ténor
- 16.30 (c) Automobilisme
- 17.15 (c) Téléports
- 18.05 (c) La santé et ses secrets
- 18.10 (c) Téléjournal
- 18.15 (c) Les Habitants du Ranch Shiloh
- 19.15 (c) L'assistance humaine dans les hôpitaux
- 19.45 (c) Téléjournal
- 19.55 A propos
- 20.15 (c) Le Joueur
- 21.15 (c) Lieder de F. Schubert
- 21.45 (c) La belle mort de M. Grevelink
- 22.30 L'euthanasie
Téléjournal

FRANCE I

- 8.55 Télématin
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 A bible ouverte
- 9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
- 10.30 Le jour du Seigneur
11.00 Messe, Fête des marins à Arcachon.
- 11.00 Messe
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 Le luron du dimanche
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.45 Le dernier des cinq
- 14.30 Le sport en fête
Sports et variétés. — Tour de France cycliste. — Championnat de France de natation à Vittef.
- 17.05 La France défigurée
- 18.35 Les musiciens du soir
- 19.10 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Sports dimanche
- 20.45 Les Caprices de Marie
Un film de Philippe de Broca.
- 22.35 Un certain regard
La guerre de pacification en Amazonie.
- 23.10 24 heures dernière

FRANCE 2

- 12.50 (c) A propos
- 13.00 (c) I.N.F. 2 dimanche
- 14.05 (c) Concert symphonique
Orchestre national de l'ORTF.
- 14.35 (c) La Belle de Cadix
Un film de Raymond Bernard.
- 16.15 (c) Les sept mers
L'Océan Pacifique (2). Série.
- 16.40 (c) On ne peut pas tout savoir
Jeu.
- 18.00 (c) Téléports
- 19.25 (c) Les animaux du monde
Les oiseaux du Sud marocain.
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Plain-chant
Jacques Audibert.
- 21.15 (c) Le musée imaginaire de Jean Rouch
- 22.15 (c) I.N.F. 2
- 22.25 Ciné-club : Le Harpon rouge
Un film d'Howard Hawks.

FRANCE 3

- 19.35 (c) Hawaii Police d'Etat
- 20.30 (c) Les Primitifs
- 21.25 (c) Qu'est-ce qu'Abel va bien pouvoir raconter à Françoise
- 21.45 (c) Journal Inter 3

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.30 (c) Tennis
Finale simple dames.
- 13.30 (c) Tennis
Finale simple messieurs.
- 14.00 (c) Tennis
Finale double messieurs.
- 15.15 (c) Aviron
Régates internationales du Rotsee. En direct de Lucerne.
- 17.50 (c) Téléjournal
- 17.55 (c) Résultats sportifs
- 18.00 Faits et opinions
- 18.40 (c) Intermède
- 18.50 Fin de journée
- 19.00 (c) Téléports
Reflets filmés de l'étape du jour du Tour de France.
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Le Monde appartient aux Femmes
- 21.45 (c) Téléjournal
- 21.55 (c) Concert des Nations Unies
Maurice Ravel. Concert pour piano et orchestre.
- 22.25 (c) Panorama
- 22.55 Miniatures
Marcel Marceau dans sa pantomime « Contraste ».
- 23.10 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 10.30 (c) Tennis
Finale simple dames. En direct de Gstaad.
- 13.30 (c) Tennis
Finale simple messieurs. En direct de Gstaad.
- 15.15 (c) Aviron
Régates internationales du Rotsee. En direct de Lucerne.
- Tour de France
En direct de Luchon.
- 17.50 (c) Téléjournal
- 17.55 (c) Télérama
- 18.20 (c) Piste
Spectacle de variétés.
- 19.10 Sports-dimanche
- 19.15 (c) Franz Joseph Haydn
Concerto en mi bémol majeur pour trompette et orchestre.
Soliste : Roger Delmotte.
- 19.40 Méditation protestante
- 19.50 Sept jours
- 20.20 (c) Téléjournal
- 20.35 La Dynastie des Forsyte
Série de la TV anglaise (6).
- 21.45 Forteresses et châteaux suisses
Hallwil.
- 22.00 Sports-dimanche
- 22.45 (c) Téléjournal

SOTTENS

Informations à 7.00, 8.00, 11.00, 12.00, 12.30, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 7.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Le journal du matin. 8.15 Concert matinal : J.-S. Bach. 8.45 Grand-messe. 9.55 Sonnerie de cloches. 10.00 Culte protestant. 11.05 Concert dominical. 11.45 Terre romande. 12.00 Le journal de midi. 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Balade pour un fantôme. 14.05 Catalogue des nouveautés. 15.00 Et vous Monsieur... 16.00 Auditeurs à vos marques ! 18.00 Le journal du soir. 18.05 L'Eglise aujourd'hui. 18.20 Dimanche soir, actualités cantonales, régionales et sportives. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Tout atout. 21.00 L'alphabet musical. 21.30 Récession. 22.40 Journal de bord. 23.30 La musique contemporaine en Suisse : B. Bartok. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

8.00 Bon dimanche ! 9.00 Informations. 9.05 Réverie aux quatre vents. 12.00 Midi-musique. 14.00 Partir (2), romand. 15.00 La joie de jouer et de chanter. 15.30 Couleur des mots. 16.15 Echos et rencontres. 16.35 Compositeurs suisses : J. Haselbach, J. Daetwyler. 17.30 Perspectives. 18.30 Les mystères du micro-sillon. 19.00 A la gloire de l'orgue. 19.30 Jeunes artistes, examens de virtuosité : musique classique. 20.05 Le septième soir. La Révolution française, Rock-opéra. 21.00 Les grands instants de la musique. 22.00 A l'écoute du temps présent, musique classique. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 17.00, 19.15, 22.15, 23.25. — 7.10 Salutations du Bodan. 8.30 Musique légère. 11.00 Les Ibères, peuples énigmatiques. 11.30 Concert-promenade, Suppé, Lanner, Vogler et Elgar. 12.45 Comme il vous plaira : Herold, Offenbach, Rossini, Donizetti, Delibes, Mascagni et Lehar. 14.00 Musique champêtre. 15.00 Récit en dialecte. 16.00 Bon retour avec sport et musique. 19.00 Sport. Communiqués. 19.25 Concert du dimanche soir. 20.30 Le culte de la violence. 21.30 Musique avec Cedric Dumont. 22.10-1.00 Entre le jour et le rêve.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.25, 14.00, 18.25, 22.00. — 7.10 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 8.30 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Disques. 10.30 Radio-matin. 11.45 Méditation. 12.00 La Bible en musique. 12.30 Actualités. Sport. 13.00 Chansons. 13.15 Les amis de la famille, revue musicale. 14.15 Case postale 230. 14.45 Disques de l'auditeur. 15.15 Les lunettes du dimanche. 15.45 Récital. 16.45 Orchestres variés. 17.15 Chansons. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Le Quatuor Moog. 18.30 La journée sportive. 19.00 Notes tziganes. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Théâtre. 22.05 Panorama musical. 22.30 Orch. Radiosa. 23.00 Actualités. Sports. 23.30-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 La radio buissonnière. 11.05 Spécial-vacances. 11.30 News service. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et Revue de la presse romande. 8.15 La puce à l'oreille. 9.00 Concertino. 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 La semaine des quatre jeudis (11). 10.45 Catch the words. 11.00 Chefs-d'œuvre méconnus. 11.30 La vie musicale. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Musique légère. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Musique avant toute chose. 10.05 Musique populaire. 11.05 Mélodies et rythmes. 12.00 Musique à midi.

MONTE-CENERI

Informations flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 6.55 Les consolations. 7.05 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 8.45 La Belle Mélusine, Mendelssohn, « Syncopation », Kreisler. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 Sam., dim., 15.00 et 20.30
Admis dès 7 ans

LES CHARLOTS
LES FOUS DU STADE
Tout le monde se tord de rire

CORSO Samedi, dimanche, à 17 h. 30
Dès 16 ans

JEAN RICHARD
BERU ET SES DAMES

Du rire et des sensations en chaîne

EDEN Tél. 22 18 53 Samedi 20 h. 30 16 ans
Dimanche, 15 h. et 20 h. 30

CHARLES BRONSON, Michel Constantin, Jill Ireland
dans le film fracassant de Terence Young
DE LA PART DES COPAINS
Le plus formidable des règlements de comptes !

EDEN Samedi à 23 h. 15. Dès 20 ans
Parlé français. En couleurs

Après 18 mois d'interdiction totale en France et ailleurs
voici enfin autorisé, le film le plus authentiquement
sadique !

JUSTINE DE SADE

PLAZA Tél. 22 21 23 Sam., dim., 15 h. et 20 h. 30
Admis dès 16 ans

BOURVIL et LOUIS DE FUNES

LE CORNIAUD

L'un des plus grands films comiques du cinéma français

PLAZA Samedi, dimanche à 17 h. 30
Admis dès 12 ans

BOURVIL et LOUIS DE FUNES

LA GRANDE VADROUILLE

La plus grande réussite comique du cinéma

SCALA Tél. 22 22 01 Sam. et dim., 17 h. 30 et 21 h.
Dès 20 ans révolus

Janine Raynaud, Michel Lemoine, Claude Coste dans
LES DESAXES

Réalisé par Michel Lemoine — L'érotisme le plus osé,
dans un film d'une beauté fascinante

DOMINO

CHEZ JEANINE

(Nouvelle direction : J. Apice)
Avenue Léopold-Robert 80 - Tél. (039) 23 43 00

STRIP-TEASE — AMBIANCE
CHANT ET FANTAISIE

Autocars Giger

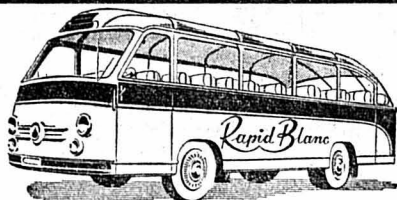


Vacances horlogères 1973

Juil. Nos	Destinations	Dép. Prix
15 15	Givrine, Nyon, St-Cergues, lac Joux	7.00 27.—
15 16	Trummelbach, Grindelwald	7.30 28.50
16 17	Charmey, Montsalvan, Dents-Vertes (fac.)	8.00 23.—
16 18	Macolin, plateau de Diesse, La Neuveville	14.00 15.—
17 19	Schynige-Platte avec train de montagne	7.00 32.—
17 20	Belfort, Delle, Porrentruy	9.00 22.—
18 21	Grande-Dixence, Sion, Euseigne	6.00 36.—
18 22	Visite d'un parc floral, lac de Sauvabelin	13.30 18.—
19 23	Bâle, Rheinfelden bat., autoroute Soleure	7.00 29.—
19 24	Course en pays bernois, avec 4 heures	13.30 21.—
20 25	Lac Champex, Corniche, autoroute Léman	7.00 32.—
20 26	Pontins, Bugnens, Vieux-Prés, la Vue	14.00 13.—
21 27	Val d'Anniviers, Zinal, Sierre, Sion, Aigle	6.00 36.—
21 28	Chasseral, Gorges de Douanne	14.00 15.—
22 29	Murren, Lauterbrunnen, Interlaken, train	7.00 32.—
22 30	Signal Bougy, Marchairuz, Aubonne	8.00 25.—
23 31	Gd-St-Bern., Aoste, Courmayeur, Mt-Blanc	6.00 45.—
23 32	Dessoubre, Vaufrey, St-Ursanne, Rangiers	13.30 20.—

Inscriptions : Autocars Giger, Cernil-Antoine 21, tél. 22 45 51
Réduction AVS. Bons de voyage acceptés

Urgent à enlever une quantité de meubles anciens à très bas prix, ainsi que TV, frigo, machines à laver le linge et la vaisselle, etc... Facilités possibles. Mme Ghadban av. Elysée 37, Lausanne, tél. (021) 26 13 45, absent lundi et mardi.



Samedi 14 juil. Dép. 14 h. Fr. 13.—
LA FERME ROBERT

Dim. 15 juillet Dép. 7 h. Fr. 32.—
TOUR DU LAC DE ZOUG
Biemme - Olten - Lenzbourg - Zoug - l'Entlebuch - Berne

Dim. 15 juillet Dép. 14 h. Fr. 19.—
COURSE SURPRISE

Lundi 16 juil. Dép. 8 h. Fr. 20.—
BALE
visite du port et du Zoo

Lundi 16 juil. Dép. 14 h. Fr. 15.—
COURSE SURPRISE

Mardi 17 juil. Dép. 7 h. Fr. 29.—
COL DE LA CROIX - LES DIABLERETS

Mardi 17 juil. Dép. 14 h. Fr. 17.—
COURSE SURPRISE

Mercr. 18 juil. Dép. 6 h. Fr. 38.—
LE VALAIS - ÉVOLENE - LES HAUDÈRES

Mercr. 18 juil. Dép. 14 h. Fr. 15.—
TOUR DU LAC DE MORAT

Jeudi 19 juillet Dép. 7 h. Fr. 27.—
GRINDELWALD - TOUR DU LAC DE THOUNE
Berne - Thoun - Gunten - Interlaken - Grindelwald - Spiez

Jeudi 19 juil. Dép. 13 h. 30 Fr. 20.—
BERNE - LE GURTEN - AARBERG

Vend. 20 juillet Dép. 6 h. Fr. 40.—
LE VALAIS - SAAS-FÉE

Vend. 20 juil. Dép. 14 h. Fr. 18.—
COURSE SURPRISE

Sam. 21 juillet Dép. 14 h. Fr. 13.—
CHASSERAL - LIGNIÈRES

Dim. 22 juil. Dép. 6 h. 30 Fr. 34.—
LES CHUTES DU RHIN - SCHAFFHOUSE - KLOTEN

Dim. 22 juillet. Dép. 8 h. Fr. 19.—
COURSE SURPRISE

Lundi 23 juillet. Dép. 8 h. Fr. 20.—
BALE
Visite du port et du Zoo

Lundi 23 juil. Dép. 14 h. Fr. 10.—
LES VIEUX-PRÉS

Mardi 24 juil. Dép. 6 h. 30 Fr. 32.—
LA FORÊT NOIRE - LE TITISEE

Mardi 24 juil. Dép. 14 h. Fr. 17.—
COURSE SURPRISE

Merc. 25 juil. Dép. 7 h. Fr. 32.—
LA GRUYÈRE - VERBIER

Merc. 25 juil. Dép. 14 h. Fr. 18.—
ZOO DE CRÉMINES - GANSBRUNNEN

GARAGE GLOHR Léop.-Robert 11 a
Téléphone 22 54 01

MACULATURE à vendre
au bureau de l'Impartial



Vacances d'été

au

GRAND HÔTEL

ALPES VAUDOISES avec piscine et tennis privés
chambres avec douche et toilette

PRIX FORFAIT dès Fr. 40.— tout compris et demi-pension

1854 Leysin Tél. (025) 6 24 71 Telex 24 4 83

VOYAGE-CLUB MIGROS

DU 22 AU 27 JUILLET

MAGNIFIQUE VOYAGE CULTUREL DE 6 JOURS EN AUTOCAR

FLORENCE- LA TOSCANE

SAN GIMIGNANO - PISE - VIAREGGIO - GENES - AOSTE

tout compris Fr. 440.—

Au départ de Neuchâtel, Fribourg, Bulle

Programme détaillé et renseignements dans votre magasin Migros

AGIP
Station Service-Bar à café.
BAS DU REYMOND
La Chau-de-Fonds
Demandez votre carte de fidélité M. Langmeier

RESTAURANT DES COMBETTES
au Galetas
Le soir, dégustez
LA RACLETTE
ainsi que :
FONDUE - PIZZA - ESCARGOTS
Après-midi :
SANDWICHES - CRÈME CHANTILLY - GLACES
A 5 minutes de la ville, route de Biaufond
Téléphone (039) 22 16 32 - PARC AUTO
FERMÉ LE LUNDI

Prêts
sans caution, de fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toutes personnes salariées Remboursement selon vos possibilités.
Bureau de Crédit S.A.
place Bel-Air 1 case postale 153 1000 Lausanne 9
Tél. 021/22 40 83

L'annonce reflète vivan du marché

TEL. (032) 92 15 51
BEVILARD
FAMILLE LUDI
L'hôtel et le restaurant restent ouverts pendant les vacances

CARINA BOUTIQUE
81, AVENUE L.-ROBERT
GRANDE VENTE SPÉCIALE

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA - 20, avenue de la Gare
Tél. 021/35 49 22 - 1022 Chavannes-Renens

PETITES ANNONCES
ou tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre
CANICHES nains noirs, pure race, 2 mois. Tél. (032) 97 54 38.
POUSSETTE, bon état. M. Boillat, Progrès 19, tél. (039) 23 62 95.

JE VENDS
moteur Alfa Romeo
1600 Super. Tél. (038) 53 31 48, heures des repas.

LA SUISSE PAYS DES VACANCES ET DES EXCURSIONS
Voyages très agréables dans les plus belles régions de notre pays. (Départs juillet-octobre.)
LES GRISONS
5 jours. Prix forfaitaire 435.—
TEINTES AUTOMNALES EN VALAIS
5 jours. Prix forfaitaire 360.—
AMDEN - VADUZ - PAYS D'APPENZEL
2 jours. Prix forfaitaire 135.—
FLEXENPASS - SAMNAUN ALBULA
3 jours. Prix forfaitaire 240.—
ENGADINE - LAC DE COME TESSIN
3 jours. Prix forfaitaire 235.—
GRUYÈRES - CHAMONIX FORCLAZ
2 jours. Prix forfaitaire 150.—
LOETSCHENTAL - NUFENEN TESSIN
2 jours. Prix forfaitaire 152.—
TUNNEL DU ST-BERNARD - ILES BORROMÈES
2 jours. Prix forfaitaire 155.—
Renseignements, programmes, inscriptions auprès de :

Voyages et Transports S.A.
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chau-de-Fonds
Tél. 039 23 27 03
marti

Voyages Christinat
FONTAINEMELON
Tél. 038 53 32 86
Excursions - Sociétés - Noces

Mardi 17 juillet
SIGNAL DE BOUGY
retour par Ouchy
Dép. 9 h. Fr. 22.50 AVS Fr. 18.—

Mercredi 18 juillet
LA BÉROCHE - MAUBORGET FERME ROBERT
Dép. 13 h. Fr. 17.— AVS Fr. 14.—

Jeudi 19 juillet
LE PILLON - LAC RETAUD COL DE LA CROIX
Dép. 7 h. Fr. 29.— AVS Fr. 23.—

Vendredi 20 juillet
GRUYÈRES - CHATEL-ST-DENIS CHEXBRES
Dép. 9 h. Fr. 23.50 AVS Fr. 18.—

Renseignements - Inscriptions
Tél. (038) 53 32 86

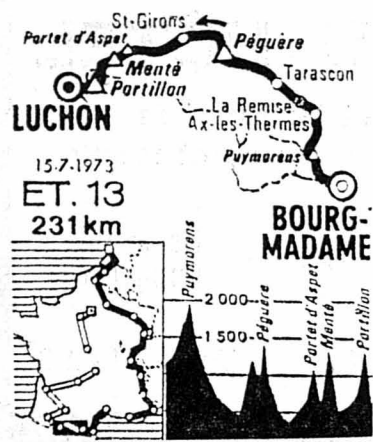
BUFFET DE LA GARE
SAINT-IMIER
Tél. (039) 41 20 87
— SA CUISINE
— SES VINS
— SES SPÉCIALITÉS
J.-CI CUSTOT

RESTAURANT DE L'UNION
CORGÉMONT
Pendant les vacances
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
GRAND CONCERT FOLKLORIQUE
avec ambiance.
SPÉCIALITÉS À LA CARTE
Se recommande :
Famille Fleury-Schluetcher

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ 13

VACANCES EN ITALIE
Vacances merveilleuses dans un des meilleurs hôtels de l'Adriatique à prix avantageux
HOTEL ATHENA - CERVIA
moderne, confortable, tranquille, près mer. Grand parc. Très bonne cuisine avec menus à la carte. Petite taverne. Juin et septembre Fr. 20.—/22.50 tout compris.
CATTOLICA HOTEL ESPERIA (Adria)
Maison confort à 70 m. de la plage. Cuisine soignée, chambres avec balcon, douche, WC, garage. Juin et Septembre 2650 lires, dès juillet et août 3750 lires, tout compris. Prosp. et inscript. Luciano Biz-zotto, 6965 Cadro TI - Tél. (091) 7 80 67 dès le 25 mai 91 10 67.

L'étape de demain



Deux tronçons favorables au leader du Tour de France

Ocana surclasse Fuente contre la montre

Luis Ocana, dans le premier tronçon de la 12e étape du Tour de France, disputé contre la montre entre Perpignan et Thuir (28 km. 300), a réalisé la performance que l'on avait prévue. Il a en effet remporté la victoire à la moyenne de 45 km. 399, renforçant ainsi sa position au classement général. L'Espagnol a distancé nettement tous ses rivaux, dont le meilleur fut le « vétéran » français Raymond Poulidor. Ce dernier, comme lors du prologue à Scheveningen, a donc terminé deuxième. Il a concédé 30''39 à Ocana, devant lui-même Agostinho (à 33'50), Gonzalès-Linarès (1'02''17), Manzanègue, Grosskost, Van Springel et Thévenet. Quant à Fuente, le dauphin d'Ocana au classement général, il n'a pas déçu en prenant la onzième

place, mais il a néanmoins vu son retard s'accroître de 1'39''. La course s'est déroulée sur un parcours presque toujours en légère montée. La forte moyenne réalisée par Ocana prouve assez sa très bonne condition physique actuelle. A mi-parcours, Ocana était déjà en tête. Il possédait alors 9'' d'avance sur Grosskost, 10'' sur Agostinho et Poulidor, 12'' sur Gonzalès-Linarès, 24'' sur Manzanègue, 40'' sur Zoetemelk, 41'' sur Fuente et 44'' sur Thévenet. Dans la seconde moitié de la course, Ocana ne fit qu'augmenter son avance, cependant que Poulidor, finissant mieux que Grosskost et Agostinho, venait cueillir une nouvelle deuxième place. La lutte pour la première place est désormais terminée, à moins d'un accident !

Le Belge Lucien Van Impe s'est réveillé !

Lucien Van Impe s'est réveillé. Le petit grimpeur belge, défaillant dans les Alpes, a retrouvé sa meilleure condition à l'occasion du premier rendez-vous pyrénéen. Dans la longue montée vers la station de Pyrénées 2000, terme du second tronçon de la douzième étape, Van Impe a placé un démarrage qui a rappelé ses meilleures heures du Tour de France. A quatre kilomètres du sommet, il a faussé compagnie à tout le monde pour s'imposer en solitaire, avec une poignée de secondes d'avance sur le gratin de la grande boucle, Zoetemelk, Ocana et autre Fuente.

Mais, à la faveur de cette douzième étape découpée en deux tronçons, c'est encore Luis Ocana qui a réussi la meilleure opération. Vainqueur le matin contre la montre, l'Espagnol a de nouveau creusé les écarts, prenant notamment 1'39 à son grand rival José-Manuel Fuente. Ce dernier, à l'approche des Pyrénées, a pourtant démontré qu'il n'avait nullement abdiqué. Après s'être livré à ses habituelles facéties en queue de peloton au début du second tronçon, le grimpeur ibérique a multiplié les démarrages dans la côte terminale. Dix ou douze fois, il tenta de décrocher Ocana. Mais à chaque fois, Ber-

nard Thévenet, puis Luis en personne, réduisirent à néant les velléités offensives de Fuente.

A Pyrénées 2000, les rescapés du Tour de France vont goûter aujourd'hui leur deuxième journée de repos. Cet entracte est le bienvenu au sein d'une caravane durement éprouvée par les difficiles étapes des Alpes, ainsi que par la lourde chaleur.

RÉSULTATS

Douzième étape, premier tronçon, Perpignan - Thuir, sur 28 km. 300, contre la montre. — 1. Luis Ocana (Esp) 37'24''11 (moyenne de 45 km. 399); 2. Raymond Poulidor (Fr) 37'54''50; 3. Joaquim Agostinho (Por) 37'57''65; 4. José-Antonio Gonzalès-Linarès (Esp) 38'26''28; 5. Jésus Manzanègue (Esp) 38'27''09; 6. Charly Grosskost (Fr) 38'28''19; 7. Hermann Van Springel (Be) 38'50''74; 8. Bernard Thévenet (Fr) 38'53''57; 9. Joop Zoetemelk (Ho) 38'56''59; 10. Fernando Mendes (Por) 39'00''75; 11. José-Manuel Fuente (Esp) 39'03''19; 12. Pedro Torres (Esp) 39'20''86; 13. Régis Oviou (Fr) 39'28''27; 14. Jean-Claude Genty (Fr) 39'41''10; 15. Lucien Van Impe (Be) 39'45''33; 16. Martínez (Fr) 39'53''58; 17. Perin (Fr) 39'53''93;

18. Mortensen (Dan) 39'55''37; 19. Martos (Esp) 40'03''42; 20. Hézard (Fr) 40'18''89.

Second tronçon, Thuir - Pyrénées 2000, sur 76 km. — 1. Lucien Van Impe (Be) 2 h. 35'02; 2. Joop Zoetemelk (Ho) 2 h. 35'22; 3. Luis Ocana (Esp) 2 h. 35'23; 4. José-Manuel Fuente (Esp) 2 h. 35'25; 5. Hermann Van Springel (Be) 2 h. 35'34; 6. Mariano Martínez (Fr) 2 h. 35'36; 7. Joaquim Agostinho (Por); 8. Pedro Torres (Esp); 9. Francisco Galdos (Esp); 10. Georges Pintens (Be); 11. Bernard Thévenet (Fr); 12. Michel Perin (Fr); 13. Vicente Lopez-Carril (Esp); 14. Raymond Poulidor (Fr); 15. Raymond Delisle (Fr), tous même temps que Martínez; 16. A. Santy (Fr) 2 h. 35'46; 17. Martos (Esp) 2 h. 36'00; 18. Martin (Fr), même temps; 19. Oviou

(Fr) 2 h. 36'14; 20. Genty (Fr) 2 h. 36'17.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Luis Ocana (Esp) 74 h. 56'53; 2. José-Manuel Fuente (Esp) à 10'49; 3. Bernard Thévenet (Fr) à 11'58; 4. Michel Perin (Fr) à 22'39; 5. Joop Zoetemelk (Ho) à 24'42; 6. Hermann Van Springel (Be) à 24'46; 7. Lucien Van Impe (Be) à 25'40; 8. Raymond Poulidor (Fr) à 27'01; 9. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 27'56; 10. Joaquim Agostinho (Por) à 30'11; 11. Raymond Delisle (Fr) à 30'49; 12. Mariano Martínez (Fr) à 30'51; 13. Régis Oviou (Fr) à 31'55; 14. Leif Mortensen (Dan) à 32'09; 15. Mendes (Por) à 35'03; 16. Martos (Esp) à 36'23; 17. Aimer (Fr) à 39'28; 18. Cateau (Fr) à 40'22; 19. Houbrechts (Be) à 41'05; 20. Pedro Torres (Esp) à 43'28; 21. Verbeeck (Be) à 43'40; 22. Galdos (Esp) à 45'20; 23. Gandarias (Esp) à 45'58; 24. Labourdette (Fr) à 53'01; 25. Martelozzo (Fr) à 53'14.

Classement général par points. — 1. Van Springel (Be) 131; 2. Zoetemelk (Ho) 107; 3. Ocana (Esp) 88; 4. Verbeeck (Be) 83; 5. Van Roosbroeck (Be) 72.

Classement général par équipes. — 1. De Muer 226 h. 53'58; 2. Caput 226 h. 57'54; 3. Barrutia 227 h. 05'56; 4. Plaud 227 h. 13'01; 5. Driessens 228 h. 00'02.

Classement général du Grand Prix de la Montagne. — 1. Fuente (Esp) 135; 2. P. Torres (Esp) 114; 3. Ocana (Esp) 112; 4. Lopez-Carril (Esp) 80; 5. Thévenet (Fr) 58.

Classement général des points chauds. — 1. De Meyer (Be) 71; 2. Teirlinck (Be) 40; 3. Hoban (GB) 32; 4. Riote (Fr) 18; 5. Lopez-Carril (Esp) 10.

Classement combiné. — 1. Zoetemelk (Ho) 21 points; 2. Fuente (Esp) 28; 3. Van Impe (Be) 29; 4. Van Springel (Be) 36; 5. Lopez-Carril (Esp) 47.

Les Suisses principaux animateurs du Tour de l'Avenir

Ivan Schmid deuxième du classement général

Entre Perpignan et la super-station de Pyrénées 2000, sur un parcours sensiblement plus long que celui de leurs aînés (103 km. 500), les coureurs du

Tour de l'Avenir ont réellement fait connaissance avec les premières difficultés majeures de leur périple à travers la France. Au terme de la longue ascension finale (30 km.), les Espagnols en ont profité pour inscrire une nouvelle victoire d'étape à leur actif, par l'entremise de Julian Andiano qui, dans les derniers mètres, a battu au sprint le surprenant Colombien Abelardo Rios. Celui-ci s'est emparé du maillot vert du classement par points. Mais, comme les Italiens le laissaient entendre la veille, le principal bénéficiaire de la journée a été Giambattista Baronchelli. Le vainqueur du Tour d'Italie amateur a en effet délogé de la première place du classement général son compatriote Flamini et il pourra compter désormais sur l'appui total de ses coéquipiers pour tenter de succéder au palmarès de l'épreuve au Hollandais Fedor Den Hertog.

A quelques secondes du leader

Même si la victoire d'étape leur a finalement échappé, les Suisses ont été les principaux animateurs de cette troisième étape, et en particulier Roland

Salm, qui a payé généreusement de sa personne en participant à plusieurs tentatives d'échappées. Mais, faiblissant quelque peu sur la fin, il n'a été qu'imparfaitement récompensé de ses efforts. A l'instar de Baronchelli, la meilleure opération — dans le camp suisse — a été réalisée par Ivan Schmid qui, bien que terminant avec l'04 de retard sur les premiers, est devenu désormais le rival direct du nouveau leader duquel ne le séparait que quelques insignifiantes secondes.

Si les Espagnols ont fait une fois de plus honneur à leur réputation en montagne, les coureurs d'Oscar Plattner ont eu un comportement plus honorable au cours de la journée. Actuellement en forme, Erwin Thalman a terminé sur les talons des premiers, après avoir tiré Schmid sur plusieurs kilomètres. Mais ce dernier s'est finalement contenté de monter au train.

Classement de la troisième étape, de Perpignan à Pyrénées 2000, (103 km. 500). — 1. Julian Andino (Esp) 2 h. 59'11; 2. Abelardo Rios (Col) même temps; 3. Erwin Thalman (S) à 32''; 4. Ivan Schmid (S) à 1'04; 5. Bernard Bourreau (Fr) à 1'05; 6. Giambattista Baronchelli (It) à 1'07; 7. Mathias Dohmen (Ho); 8. Edgar Garcia (Col); 9. Marcel Duchemin (Fr); 10. Giovanni Martella (It), même temps; puis, 12. Roland Salm (S), même temps; 28. Werner Fretz (S) 3 h. 01'31; 34. Meinrag Voegelé (S) 3 h. 02'26; 55. Ernst Nyffeler (S) 3 h. 06'28; 67. Beat Greub (S) 3 h. 09'44.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Giambattista Baronchelli (It) 11 h. 32'06; 2. Ivan Schmid (S) à 3''; 3. Bernard Bourreau (Fr) à 10''; 4. Jürgen Kraft (RFA) à 12''; 5. Wolfgang Steinmayer (Aut), même temps; 6. Philippe Bodier (Fr) 11 h. 33'41; 7. Giampaolo Flamini (It) 11 h. 35'51; 8. Wim Axel De Waal (Ho) 11 h. 36'54; 9. Peter Lindow (RFA) 11 h. 37'19; 10. Giovanni Martella (It) 11 h. 37'21; puis les Suisses: 16. Erwin Thalman 11 h. 39'47; 31. Ernst Nyffeler 11 h. 43'29; 33. Roland Salm 11 h. 44'52; 54. Meinrag Voegelé 11 h. 54'35; 56. Werner Fretz 11 h. 55'14; 60. Beat Greub 11 h. 56'00.

Tout le monde a renoncé devant Ocana, l'Espagnol mal-aimé de ses compatriotes

Le Tour de France 1973 n'a pas attendu d'être aussi près de l'Espagne pour se mettre à l'heure espagnole. Depuis longtemps — dès avant le départ — cette nation dominait l'épreuve. Les pronostics s'arrêtaient souvent sur Luis Ocana et José Manuel Fuente : une certaine attaque du côté de Reims

tout le monde recherche. Même processus envers les journalistes : nos confrères ibériques viennent souvent nous quémander un mot ou deux alors que le sombre Luis s'est réfugié dans sa voiture.

Dans le succès général que devrait savourer, la semaine prochaine, celui qui domine très nettement l'épreuve, on aimerait bien savoir quelle place sera consacrée par son auteur au bon tour qu'il joue de la sorte. Ce d'autant plus que les journaux de la Péninsule n'ont pas ménagé leurs encouragements à Fuente, jusqu'à hier tout au moins. Il leur aurait été tellement agréable qu'Ocana soit battu, par Espagnol interposé... ce qui ne se produira plus,

sauf incident ou accident : très résolu et amateur de déclarations fracassantes, Fuente est rentré dans le rang en arrivant sur le premier sommet des Pyrénées. Il a reconnu, très publiquement, hier en fin d'après-midi, que son rival était trop fort pour lui.

Un rival qui rit tranquillement dans son coin, ce qui est inhabituel. Mais n'est-ce pas son tour, après avoir eu tellement d'occasions de pleurer... Et Ocana envisage de prendre une revanche plus complète encore, d'ici peu : il va demander sa naturalisation française. Ce qui ne lui sera pas refusé. Depuis le temps que la France attend un vainqueur de son Tour !

S. D.

Les championnats du monde d'escrime (épée), à Goeteborg

Les épéistes suisses éliminés en quarts de finale

Au Scandinavium de Goeteborg, les épéistes helvétiques n'ont pu rééditer leur exploit des Jeux olympiques où ils s'étaient adjugé la médaille d'argent de l'épreuve par équipes derrière la Hongrie. Mais on ne peut affirmer que leur performance munichoise est demeurée sans lendemain, puisqu'ils se sont tout de même hissés jusqu'en quarts de finale des 22es championnats du monde. A ce stade, pourtant, ils ont disparu de la compétition en causant une déception après s'être fait battre 9-2 par l'équipe d'Italie.

Malgré Giger

Depuis Ankara en 1970 (médaille de bronze), les Suisses avaient pris l'habitude de se mettre particulièrement en évidence dans le tournoi par équipes à l'épée. Cette fois, il n'en fut rien et les Italiens ne leur ont laissé aucune chance. Pourtant ces derniers apparaissent « à leur main » après avoir raté à deux reprises leur qualification pour les demi-finales au cours de ces trois dernières années.

Malgré la présence de Daniel Giger, qui causa une agréable surprise en prenant la sixième place du tournoi individuel, les Suisses ont été battus sans discussion possible. Quatrième en 1969, les tireurs transalpins se sont révélés nettement supérieurs après avoir été servis par la chance au début du match lorsque Bertinetti, à l'issue du temps imparti, obtint la touche décisive face à Giger. La malchance devait continuer de s'abattre sur la formation helvétique par la suite : Kauter, lors de son premier assaut contre Loy, étant averti sans raison, et Bretholz, dont c'était le « come back » en équipe nationale après une année d'interruption (il a remplacé François Suchanek), se blessant lors de son match contre Granieri alors que le score était de 4-4.

De 0-3, le handicap des Suisses a ensuite passé à 0-6 avant qu'Evequoz et Loetscher ne réussissent à marquer les deux premiers points. Mais Kauter a ainsi laissé passer sa chance alors qu'il menait 3-0 devant Granieri, s'in-

clinant sans gloire au terme d'un combat décevant. C'en était fait des espoirs helvétiques qui auraient pu se révéler légitimes puisqu'en demi-finales l'adversaire aurait été le vainqueur de la rencontre Allemagne de l'Ouest - France.

Finalement la Suisse devait prendre la sixième place comme en 1971. Après avoir battu les Français par 9-4 en match de classement, Giger, Evéquoz, Bretholz, Loetscher et Kauter subissaient également la loi des Suédois (8-7).

Résultats

Pour les places 5 à 8 : Suisse (Kauter 3-0, Evéquoz 3-1, Giger 2-1, Loetscher 1-2) bat la France (Lemoigne 1, Jeanne 1, Marchand 2, Picot 0) 9-4. Suède-Pologne 9-1.

Pour les places 1 à 4 : Allemagne de l'Ouest (Szepesti 3 v., Hehn et Peter 2, Behr 1) bat l'Italie (Bertinetti et Loy 2, Granieri et Pezza 1) 8-6. — Hongrie (Kulczar 3, Fenyvesi et Erdoes 2, Schmitt 1) bat l'URSS (Lubomski 4, Valetov et Pramonov 1) 8-6.

Pour la 5e place : Suède bat la Suisse (Evéquoz 3, Kauter 2, Loetscher 1, Giger) 8-7.

Titre aux Allemands de l'Ouest

L'Allemagne de l'Ouest a déjoué tous les pronostics à Goeteborg en rempor-

Nouveaux records mondiaux en athlétisme et natation

Bedford stupéfiant sur 10.000 m.

Grand battu des Jeux de Munich, Dave Bedford est revenu au premier plan de l'actualité avec un fabuleux record du monde : celui du 10.000 mètres qu'il a pulvérisé à l'occasion des championnats britanniques au Crystal Palace de Londres. Bedford, qui est âgé de 23 ans, a battu de 7 secondes et 4 dixièmes la précédente performance réalisée par le Finlandais Lasse Viren dans le temps exceptionnel de 27'31''0, faisant disparaître d'un seul coup toutes les déceptions qu'il avait ressenties et engendrées auprès des spécialistes. Recordman britannique de la distance à l'âge de 19 ans, Dave Bedford aura dû attendre quatre années pour voir enfin l'un de ses rêves devenir réalité.

Coureur de train souvent mal récompensé de sa générosité dans l'effort, avalueur de kilomètres, Dave Bedford a trouvé sur la piste londonienne la consécration matérielle et chronométrique de sa valeur que n'a jamais con-

firmée aucun titre européen ni médaille olympique. Lors de sa course victorieuse, il s'est fixé une base de 67 secondes au tour. Crédité de 13'39''5 à mi-parcours, il a signé la meilleure performance jamais réalisée lors d'un 10.000 mètres (sur 5 km.).

Nageuse allemande en grande forme

La jeune Kornelia Ender n'a décidément pas fini de faire parler d'elle. Agée à peine de 15 ans, la nageuse est-allemande a été l'héroïne de la journée de vendredi des championnats de la RDA en établissant, sous la pluie, un nouveau record du monde du 100 mètres nage libre féminin en 58''25. Du même coup elle a biffé des tablettes mondiales le nom de l'Australienne Shane Gould qui détenait la précédente performance en 58''5 depuis le 8 janvier de l'année dernière à Sidney.

Mets tes lunettes!

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Reconvilier: un héritage bienvenu

Un immeuble et des terrains de 30.000 m² à Reconvilier, tel était le legs à l'Hospice général du canton de Genève par une Jurassienne décédée à

Lausanne, Mme M. Layat-Perret. Les Genevois ne voulaient pas tirer parti de cet héritage incroyable et en faisaient cadeau à la Direction des œuvres sociales du canton de Berne. Le testament stipulait que la propriété devait être remise à une institution pour vieillards ou pour enfants. Finalement, l'organisme jurassien « Plein Soleil » pourra bénéficier de cet inespéré héritage.

« Plein Soleil » a été créé en 1963. L'institution s'occupe d'assurer la scolarisation et l'intégration dans notre société d'enfants handicapés physiquement et surtout psychologiquement. Une première école fut ouverte à Delémont, puis à Porrentruy et il y a un mois à Reconvilier, dans des locaux mis à disposition par les autorités locales et avec l'aide d'une industrie. Des projets existent pour Saint-Imier et les Franches-Montagnes. Avec le projet à l'étude à Reconvilier, « Plein Soleil » aura une maison-mère pour les traitements spéciaux, la physiothérapie, les cours d'orthophonie, etc... Les classes régionales ne seront pas supprimées.

Le projet de Reconvilier est au stade des études préliminaires. Une telle construction serait financée par l'assu-

rance-invalidité et on articule actuellement un chiffre de 10 millions de coût des constructions. Un problème à suivre donc. Il faut espérer que la réalisation puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, car comme le soulignent de récentes études dans le Jura, la scolarisation, la formation professionnelle et l'intégration des handicapés physiques ou mentaux dans nos régions laissent encore à désirer. Fort heureusement des personnes dévouées et compétentes de divers milieux s'attaquent à cette tâche. (cg)



L'immeuble faisant partie du legs. Cet immeuble sera certainement démoli, car il est vétuste. Sur le perron, M. Marcel Paroz, ancien locataire, qui s'occupe actuellement de la surveillance de la propriété. (Photo cg)

MONTSEVELIER

Assemblée communale

Soixante citoyens et citoyennes ont assisté jeudi soir à l'assemblée communale présidée par M. Noël Bron. Le secrétaire a lu le procès-verbal et il a été accepté tel que présenté. Les comptes ont été présentés par M. Florus Chételat et ils ont été acceptés. Ils bouclent avec un actif de 3475 fr. 25, les dépassements de budget ont été acceptés à l'unanimité. Après une longue discussion, l'assemblée a voté un crédit de 18.000 francs par 26 oui contre 23 non pour la pose de compteurs d'eau. Un autre crédit de 13.000 frs pour l'étude de l'aménagement local a été voté. L'assemblée a encore décidé l'achat d'une machine à photocopier et a ratifié la nomination d'une maîtresse ménagère en la personne de Mme Doriot de Delémont. (kr)

Un départ à la police cantonale

Le caporal Bernard Montavon, chef de poste de la police cantonale, vient de faire l'objet d'une flatteuse nomination. Il remplacera en effet, dès le 1er avril prochain, le chef du district des Franches-Montagnes à Saignelégier, le sergent-major Theurillat, qui fait valoir ses droits à la retraite. (kr)

Chantier routier à Tavannes

La rue des Tilleuls est cette route étroite située près de l'église protestante. En dernière assemblée municipale, sur rapport du responsable des travaux publics, M. Luthy, les citoyens avaient voté un crédit pour son élargis-

sement et la construction d'un mur de soutènement. Ces travaux, jugés lors d'une précédente assemblée, non prioritaires, seront tout de même réalisés, le mur actuel ne donnant pas toutes les garanties de sécurité nécessaires.

Le chantier devrait être ouvert à la fin du mois d'août. La commune, pour le moment, a mis en soumission les travaux suivants: murs de soutènement et de clôture en béton armé, aménagements de chaussée et de trottoir. (cg)

SOURCE

Importants crédits votés

Trente-deux citoyens et citoyennes ont assisté jeudi soir à l'assemblée communale présidée par M. Gérard Crétin, employé. Le procès-verbal de la dernière assemblée lu par M. René Schaffter a été accepté. Il en a été de même des comptes présentés par Gilbert Tendon et qui bouclent avec 3000 francs de déficit au compte municipal et 7000 de déficit au compte bourgeois. Un crédit de 70.000 francs pour terminer les travaux d'amélioration du service électrique a été voté. Un autre crédit de 32.500 francs pour la réfection de l'ancien réservoir d'une source et la pose de vannes a également été voté. L'assemblée a encore voté un autre crédit de 153.000 francs pour un goudronnage de différents chemins communaux. (kr)

Responsabilité pour un conseiller

M. Roland Hânzi, conseiller municipal, responsable du dicastère des écoles, a été nommé président de la Commission de construction d'une école à Jeanguisboden. Les quatre communes intéressées à cette école sont divisées: Tavannes, Tramelan et Sonceboz sont d'accord de prévoir une nouvelle construction à Jean Gui, Corgémont pour sa part estime un tel investissement inutile et préférerait l'amélioration des chemins et l'organisation d'un service de transport des écoliers vers les écoles des vallées. Une affaire à suivre donc dans ses futurs rebondissements. (cg)

Presque Wimbledon

Continuant sur sa lancée, le jeune club de tennis de Tavannes organise cet été et dans le courant de l'automne des leçons données par un professeur biennois. Ces leçons remportent un succès de participation. Le club, à l'instar de celui de Malleray-Bévilard créé cette année, connaît une belle participation de jeunes, notamment d'écoliers. (cg)

LES GENEVEZ

Décès de la doyenne

Mme Lucia Rebetez née en 1884, veuve depuis 1955 et mère de trois enfants, est décédée vendredi. Mme Rebetez a fait une chute dans sa chambre et ne s'est pas remise de cet accident. Elle était la doyenne de la localité. (kr)

COURT

6000 consultations

Six mille sept cent douze consultations exactement: telle est l'activité de la nouvelle sœur visitante, Sœur Marlène. Cette activité (consultations, visites aux malades à domicile) fut déployée à Court et Sorviller pendant une année de fonction. L'Oeuvre de la sœur visitante compte 534 membres actifs, payant une cotisation de 10 fr. Le comité ne changera pas pour une nouvelle période (4 ans) et restera présidé par M. Charles Serquet. (cg)

Première fête des paysans jurassiens

Tout est prêt, à Alle, pour recevoir la première Fête des paysans du Jura. Ce soir, elle débutera par une soirée alors que demain dimanche l'exposition de bétail sera ouverte dès 9 h. Six races bovines, deux races chevalines et deux races ovines seront présentées. Notons à ce propos que pour la première fois en Suisse, cinq sujets charolais passeront la frontière, les autorisations nécessaires ayant été obtenues de l'Office vétérinaire fédéral. (r)

Bilan d'une première année d'animation culturelle aux Franches-Montagnes

Pour la première fois l'hiver dernier, les activités culturelles aux Franches-Montagnes ont été coordonnées, ceci avec la généreuse compréhension de certaines communes du district. C'est grâce aux diverses subventions reçues qu'il a été possible aux responsables de mettre sur pied un programme riche et attrayant. En effet, l'organisation des représentations théâtrales et des concerts a occasionné des dépenses de l'ordre de 16.000 francs. L'activité du Ciné-Club et de l'Emulation a pu être financée par les entrées perçues et les cotisations des membres. Sans l'octroi de subventions, les activités culturelles aux Franches-Montagnes devraient être considérablement réduites.

CINÉMA

Le Ciné-Club des Franches-Montagnes a projeté, dans la salle du Noirmont, neuf films de valeur et a organisé en outre deux soirées supplémentaires consacrées, l'une au cinéma suédois, l'autre à des films de jeunes réalisateurs suisses. Le Ciné-Club peut compter sur l'appui des jeunes et dispose de quelque 150 membres.

THÉÂTRE

La Société des Amis du Théâtre a organisé quatre représentations scolai-

COURTÉTELLE

50 ans de mariage

Jeudi, les époux Charles Joliat-Schindelholz ont célébré leurs noces d'or. A la fin du mois, lorsque toute la famille sera réunie, les deux époux seront spécialement fêtés. (kr)

Une équipe de Châtillon à Jeux sans frontières

Dans moins d'une semaine, 12 garçons et six filles du petit village de Châtillon, entourés de quelques accompagnants, se rendront à Arnhem, près de Nimègue, en Hollande, pour y participer à l'émission télévisée Jeux sans frontières. Les jeunes Jurassiens, qui s'entraînent ferme depuis le mois d'avril, espèrent bien se qualifier pour la finale qui se déroulera le 12 septembre à Paris. Pour cela, ils doivent obtenir le meilleur classement des équipes suisses engagées, parmi lesquelles celle de Fontainemelon.

Voici la liste des membres de l'équipe, composée exclusivement de jeunes gens du village: Francis Eschmann, capitaine et président de la SFG; Georges Humard, entraîneur et coach; Luc Chalverat, 22 ans, mécanicien; René Chalverat, 24 ans, installateur; Jean-Paul Comte, 25 ans, instituteur; Pierre Comte, 18 ans, étudiant; Roger Comte, 17 ans, apprenti dessinateur; Philippe Eschmann, 20 ans, électricien; Roland Eschmann, 18 ans, tapissier-décorateur; Pierre-André Flury, 19 ans, apprenti dessinateur; Guy Seuret, 23 ans, soudeur; Jean-Daniel Seuret, 20 ans, mécanicien; Jean-Luc Seuret, 17 ans, apprenti ferblantier; Yvan Seuret, 33 ans, mécanicien-électricien; Jeannette Chalverat, 18 ans, apprentie couturière; Jeanne Comte, 21 ans, aide de bureau; Bernadette Kiener, 18 ans, vendeuse; Marie-José Rossé, 20 ans, couturière; Monique Rossé, 17 ans, vendeuse; Marie-Madeleine Rottet, 19 ans, horlogère.

Carnet de deuil

PONTENET. — M. Adrien Hirschi est décédé dans sa 85^e année après une courte maladie. Le défunt, veuf depuis quelques années était arrivé à Pontenet, il y a une quinzaine d'années, venant de La Chaux-de-Fonds où il était employé communal. C'était un citoyen tranquille et dévoué. (kr)

res et sept spectacles à l'intention des adultes, soit deux au Noirmont, deux aux Breuleux, un aux Bois, un à Saignelégier et un à Montfaucon. La SAT peut compter sur une moyenne de 150 à 160 spectateurs ce qui est évidemment insuffisant pour en assurer le financement.

Les représentations scolaires ont été suivies chaque fois par plus de 300 écoliers. La SAT a chaque fois pris en charge les frais de déplacement des élèves, dépensant ainsi plus de 800 francs.

CONCERTS

Plus de 200 personnes ont assisté au concert donné à l'église de Lajoux par le « Chœur des Jeunes du Jura » qui a interprété l'oratorio de Haendel « Jo-

sué ». En revanche, le concert de musique folklorique roumaine donné à Saignelégier n'a attiré qu'une septantaine de personnes. Ces deux concerts se sont soldés par un déficit global de 685 francs, sur quelque 2000 francs de dépenses.

CONFÉRENCE

Deux cents auditeurs ont assisté à la conférence donnée par le journaliste politique Fernand Gigon sous les auspices de la section franc-montagnarde de l'Emulation.

SPECTACLE-CABARET

Prévu à l'Auberge de Jeunesse du Bémont, ce spectacle a dû être annulé au dernier moment. Mais il est prévu de l'organiser l'automne prochain. (y)

LE LOCLE

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.

Matthieu 11, v. 28-30.

Monsieur et Madame Marcel Matthey-Yersin

Madame et Monsieur Jean-Jacques Vermot-Matthey et leur fils Christophe, au Gardot;

Monsieur Marcel Matthey et sa fiancée,

Mademoiselle Anne-Marie Waeber, à Petit-Martel;

Madame Madeleine Matthey, à La Chaux-de-Fonds;

La famille de feu Frédéric Matthey-de-l'Endroit;

La famille de feu Fritz Staudemann;

ainsi que les familles parentes et allées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Maurice MATTHEY

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie supportée vaillamment.

2401 LA CHATAGNE 27, le 13 juillet 1973.

L'inhumation aura lieu lundi 16 juillet, à 10 h. 45, au cimetière du Locle.

Culte à la Maison de paroisse du Locle, à 10 heures.

Le corps repose à la chapelle de l'Hôpital du Locle.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Domicile de la famille:

M. et Mme Marcel Matthey, 2401 La Chatagne 27.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE NOVO-CRISTAL S.A.

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame

Aimée HOHERMUTH

Ils garderont de leur fidèle collaboratrice et collègue, un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La famille de

MONSIEUR MARC BOICHAT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Construction d'un nouveau collège acceptée à Alle

L'assemblée communale, à laquelle participaient près de 140 citoyens, a accepté le projet général du nouveau collège qui est devisé à 3 millions et demi. Ce projet a été présenté notamment par le maire, M. Marcel Prongue, ainsi que par les différents architectes auteurs des plans et devis. En outre, M. Roger Voillat, conseiller communal responsable des finances, a présenté à l'assemblée un plan financier à long terme, duquel il ressort que la construction d'un nouveau collège à Alle fera passer la quotité d'impôt de 2,1 à 2,4. Pour l'instant toutefois, il s'agit simplement d'une indication. Au vote, le projet de construction du nouveau collège a été ratifié par une majorité d'environ 90 pour cent, soit d'une façon presque unanime. En outre, les citoyens

ont encore voté un crédit de 84.000 fr. pour couvrir les frais d'élaboration du dit projet. (r)

A Milan Les grèves perlées sont légales

Un juge de Milan a confirmé hier la légalité des grèves perlées et il a condamné la société Sit-Siemens à payer à ses employés les brèves périodes pendant lesquelles ils ont travaillé au cours de semblables mouvements.

La société avait attaqué en justice les syndicats pour obstruction au travail. Des arrêts de travail de 30 minutes quatre fois par jour, suivis de reprises de travail de 30 minutes, avaient freiné la production de l'usine au début de cette année, alors que les négociations étaient engagées pour la reconduction de la convention collective.

Le juge a débouté la société et donné raison aux syndicats. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Bagdad. — La radio de Bagdad a annoncé que M. Ahmad Al Bakr, président de l'Irak, avait été investi hier de pouvoirs dictatoriaux, en vertu d'un amendement à la Constitution provisoire de l'Irak.

Paris. — La renégociation de la dette extérieure chilienne pour 1973 et 1974 est reportée à octobre, a-t-on annoncé à l'issue de deux jours de discussions du « Club de Paris ».

Hambourg. — L'acteur de cinéma allemand Willy Fritsch qui forma, avec Lillian Harvey, le couple vedette des années 30, a succombé à une crise cardiaque, à l'âge de 62 ans.

A Madagascar Découverte d'un complot

M. Ratsimandrava, ministre malgache de l'Intérieur, en tournée à Majunga dans le nord-ouest de l'île, a annoncé hier matin la découverte d'un vaste complot, « d'inspiration française », tendant à renverser le régime.

Le ministre a fait en effet état de l'interception par ses services, d'une lettre écrite par un ressortissant français du nom de Denizet, hôtelier à Nossi-Be (île au nord-ouest de Madagascar) faisant ressortir les différentes étapes prévues par ce complot. (ats, afp)

Société Lip : rien de changé...

Le droit français recèle des astuces étonnantes : il permet de prononcer la liquidation de biens d'une société tout en autorisant la poursuite de l'exploitation !. C'est ce qui vient de se passer pour la société Lip.

La situation reste aussi limpide qu'au premier jour de la crise : pour des motifs politiques, « on » ne veut rien brusquer à Paris et « on » poursuit l'exécution d'un plan qui se précise à chaque épisode : laisser pourrir la situation, opacifier les responsabilités en les diluant. Bref, laisser crever Lip à petit feu...

C'est bien vers quoi l'on s'achemine. Reste l'ultime possibilité, celle que tout le monde redoute, la plus dangereuse politiquement, la plus inhumaine aussi mais inéluctable du point de vue d'une gestion industrielle viable : la fermeture totale de Lip avec ce que cela suppose sur le plan de l'emploi, et la relance de la branche horlogère, la seule viable d'après l'analyse de l'IDI, or-

ganisme financier français semi-gouvernemental. Ne se départant pas de sa position, Ebauches SA souscrit toujours à ce plan. La société suisse y apporterait même son concours financier si, en France, quelqu'un voulait bien en faire autant.

La décision du Tribunal de commerce de Besançon a pour effet de mettre fin aux charges de la masse (actif et passif) arrêtées au 22 juin dernier. Ce qui s'est passé et se passera depuis le 22 juin ne touche plus ni débiteurs ni créanciers.

Donc Lip est une société de liquidation de biens... Mais l'autorisation est donnée de poursuivre l'exploitation. Situation pour le moins curieuse, avec quels fonds la société va-t-elle poursuivre l'exploitation ? Quel fournisseur prendra le risque d'envoyer encore de la marchandise chez Lip et, sans fourniture, comment poursuivre l'exploitation ? Nous n'irons pas jusqu'à imaginer que le gouvernement va avancer des fonds... Ce serait presque comique. Tristement comique. Mais le fait est que désormais Paris est au pied du mur. Le gouvernement français est quasi dans la situation de devoir se manifester.

Noël (pointe des ventes) auprès des fournisseurs plus sûrs. Cela profitera aux autres marques françaises, à quelques marques suisses et aux Japonais. Le réseau des concessionnaires Lip très fidèle aux établissements n'étant plus approvisionné peut être perdu en très peu de temps. La conséquence de cette situation est évidente : faute de commandes la voie est ouverte vers le chômage technique. A partir de là on parlera une fois encore de licenciements, et très sérieusement.

Autres soucis, mais du côté suisse cette fois. Les établissements Lip sont en compte pour plusieurs millions de francs dans de petites et moyennes entreprises suisses, 100.000 francs ici, un quart de million là, quelques millions chez les membres de l'UBAH. Bien que la situation fût connue, les ateliers suisses poursuivaient leurs livraisons, la caution morale d'Ebauches SA les rassurait. Aujourd'hui plusieurs petits ateliers sont tout simplement menacés dans leur survie.

Conclusion : le Tribunal de commerce de Besançon a rendu son jugement... Et rien n'est changé, le sort de 1300 travailleurs est incertain et chaque jour qui passe rend plus inadmissible leur situation.

Après avoir totalement brouté son capital actions, feu la société Lip a entamé un autre capital, celui de la confiance des travailleurs dans certaines formes de gestion. Là aussi, les Suisses ont beaucoup investi...

G. Bd

Lourde menace

Devant l'incertitude de la situation, une lourde menace pèse sur l'avenir à court terme. On peut tenir pour probable que les commandes vont baisser, les horlogers détaillants préfèrent assurer leur approvisionnement pour

Ebauches SA attend toujours un partenaire valable

SUITE DE LA 1ère PAGE

de l'affaire. Toutefois, dès 1970, il est apparu, sur la base de diverses études, qu'une restructuration était indispensable pour assurer la viabilité

de l'entreprise. Des mesures de réorganisation devaient toucher la fabrication horlogère aussi bien que les secteurs extra-horlogers, qui avaient d'ailleurs été créés avant la participation d'Ebauches SA.

Au vu de la situation actuelle, le groupe suisse ne peut que confirmer son offre de procéder à un nouvel investissement à des conditions bien déterminées, telles qu'elles ressortent des conclusions de l'analyse menée dès l'été 1972 par l'Institut de développement industriel (IDI), organisme de financement semi-gouvernemental français :

— Assainissement des structures administratives du secteur horloger.
— Reprise des autres secteurs (machines-outils, équipements civils et militaires) par des industriels maîtrisant ces branches d'activité particulières.

De plus, Ebauches SA attend qu'un effort financier équivalent soit fourni par des partenaires sérieux encore à trouver.

Ebauches SA déplore que les négociations entreprises jusqu'à ces tout derniers jours avec divers groupes n'aient pas abouti. En particulier, les négociations qu'un groupe britannique a engagées dès lundi dernier avec Ebauches SA n'ont pu se poursuivre vu que ledit groupe anglais, jeudi après-midi, a subitement décidé, pour diverses raisons, de renoncer à cette affaire.

Ebauches SA reste convaincue que seule une solution industrielle mise en œuvre rapidement peut encore sauver cette société horlogère française et rétablir un climat de confiance dans la région bisontine. (comm)

Dar-ès-Salam. — Des combats ont été signalés à la frontière entre la Tanzanie et le Burundi.

Athènes. — Selon un communiqué officiel, une tentative aurait été faite de créer un gouvernement en exil à bord de deux contre-torpilleurs.

Nice. — Les plus éminentes personnalités des arts et lettres ont assisté hier à Saint-Paul de Vence au vernissage de l'exposition André Malraux.

Bonn. — Le ministre ouest-allemand de la justice a annoncé que la prétendue affaire de diffamation des juges de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe par un membre du gouvernement était définitivement réglée.

Moscou. — M. Brejnev et l'émissaire spécial du président Sadate, M. Ismail, ont conféré hier au sujet de la situation au Proche-Orient.

Entre la Tunisie et la Jordanie

Relations diplomatiques rompues ?

Le roi Hussein de Jordanie envisagerait de rompre les relations diplomatiques avec la Tunisie à la suite des propos tenus par le président Habib Bourguiba selon lesquels la Jordanie est une « création artificielle » alors que la Palestine est une « entité authentique ».

« Si donc la Jordanie opte pour la rupture, a déclaré M. Bourguiba, un jour viendra, je l'espère, où tout rentrera dans l'ordre et où l'on com-

prendra que je n'ai jamais cherché à causer de tort à la Jordanie ni à son roi ». (ats, afp)

Londres. — Le roi Hussein de Jordanie a eu deux journées d'entretiens avec les responsables britanniques et prévoit de se rendre à Rome dans les prochains jours ; les conversations ont porté sur le conflit israélo-arabe, le problème pétrolier et d'autres questions internationales.

Journée historique en Argentine

Le président Campora s'efface devant Peron

SUITE DE LA 1ère PAGE

de vouloir s'emparer du gouvernement et qui sont passés à l'offensive jeudi après-midi.

LA GAUCHE SURPRISE

Parlementaires, hommes politiques et cadres du parti ont réclamé le retour du général Peron au pouvoir, de même que la Confédération générale du travail argentine, prenant par surprise,

semble-t-il, la gauche qui, néanmoins, a mobilisé rapidement.

A Cordoba, ville industrielle que contrôlent les syndicats, le vice-gouverneur Atilio Lopez a demandé aux travailleurs « de défendre le gouvernement populaire » de M. Campora.

Des étudiants ont aussi occupé les facultés de médecine, de droit et de philosophie à Buenos Aires, proclamant, par slogans sur les murs, « nous

dénouons le coup de force de la droite ».

En province, certaines universités seraient également occupées en vue de la possibilité d'une intervention des militaires, mais il ne semble pas devoir en être ainsi.

Dans le courant de cette semaine, le général Peron a eu de longs entretiens avec les nouveaux commandants de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation. Jeudi, avec leur approbation, le président Campora a signé un décret restituant le grade de général à Peron, qui avait été déchu lors du putsch d'il y a 18 ans.

Dans certains milieux peronistes, on déclare que bien que sa popularité incontestée doive lui assurer une élection sans coup féric, le général Peron, qui est âgé de 77 ans, n'assumerait pas, effectivement, toutes les tâches épuisantes de la présidence, mais qu'il resterait en coulisses.

On pense, dans ces milieux, qu'il pourrait régler la révolte des syndicats en procédant à un remaniement ministériel, ou en réorganisant le Conseil suprême du mouvement peroniste. (ap)

A Rome, le petit-fils d'un milliardaire enlevé

M. Jean-Paul Getty III, 16 ans, petit-fils du milliardaire Jean-Paul Getty, aurait été enlevé par des inconnus. Cette information communiquée vendredi à Rome par la famille Getty, a été confirmée peu après par la mère du jeune homme. Mme Getty n'a pas voulu dire si une demande de rançon avait déjà été formulée par les ravisseurs.

Prévisions météorologiques

Le temps sera en majeure partie ensoleillé. En cours d'après-midi, des foyers orageux pourront se développer dans le Jura.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,33.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Le sang qui colle aux doigts

Vingt-deux août 1927, après un procès qui a duré sept ans, dans l'Etat du Massachusetts, Sacco et Vanzetti sont exécutés.

Comme celui de Dreyfus, comme celui des Rosenberg, ce procès a secoué l'humanité tout entière, il a déchiré les familles, il divise encore maintenant.

Et ce n'est pas un pur hasard, une simple obstination de vieillards, qui pousse aujourd'hui le frère de Nicola Sacco, Sabino, âgé de 90 ans, à demander l'ouverture d'une action en réhabilitation...

Vanzetti, un marchand ambulant, né au Piémont. Sacco, un ouvrier cordonnier, qui appartenait à une honnête famille d'artisans des environs de Naples. Pour échapper à la pauvreté et au chômage, ils partent, un jour, chacun de leur côté, vers la Terre promise, vers l'Amérique, ce havre de liberté.

Après avoir beaucoup boulinguqué, ils échouent tous deux dans l'Etat du Massachusetts. Ayant beaucoup mûri, beaucoup réfléchi, ils songent à ce que pourrait être une humanité heureuse. Ils en discutent avec leurs concitoyens nombreux dans cette région. Mais ils parlent trop haut. Ils font trop de gestes. On les qualifie d'anarchistes alors qu'ils sont simplement libéraux...

La fin de la première guerre mondiale est marquée, tout à travers les Etats-Unis, par une certaine agitation sociale. Meetings, grèves se succèdent. Sacco et Vanzetti sont parmi les leaders du mouvement dans leur région. Cela déplaît aux indigènes.

Pour rétablir l'ordre, au lieu d'essayer d'améliorer les structures sociales, on multiplie les rafles. Dans le seul Massachusetts, on en compte cent le 1er janvier 1920, trois cents le 2 janvier. On déporte. On emprisonne. Par centaines, et surtout des Italiens ! Car les étrangers... Tous des « rats mornaux » !.

Le 24 décembre 1919, le caissier d'une usine de chaussures est abattu dans une rue du village de Bridgewater. Le 15 avril 1920, un autre caissier d'une manufacture de souliers et un policier qui l'accompagnait sont attaqués et tués, à South Braintree.

Dans les deux cas, les agresseurs ont l'air italien et ils sont bruns.

C'est sur ces seuls indices qu'on suspecta Sacco et Vanzetti. C'est sans apporter aucune preuve nouvelle qu'on les condamnera à mort. Malgré qu'un nommé Madeiros se soit accusé du crime. Malgré que ses complices Joe Morelli, Mancini et Steve, dit « La Perche », soient bien connus de la police...

Avant que de mourir, Sacco écrivit à son fils : « Souviens-toi toujours qu'en recherchant le bonheur il ne faut pas être égoïste. Il faut aider les faibles qui demandent du secours. Aide aussi les persécutés et les victimes, car ce sont des camarades qui combattent et qui tombent comme ton père et Barto (Vanzetti). Ils ont combattu et sont tombés pour la conquête de la joie et de la liberté pour tous les pauvres travailleurs... »

Mazaryck, le pape Pie XI, Me Torsès, Einstein, Mussolini, Mme Curie, Charles Maurras, Nansen intervinrent notamment en faveur des condamnés.

En vain ! Une fausse idée de l'ordre, une xénophobie froide, s'étaient emparés des gens de Boston. Ils voulaient du sang. Ils l'eurent. Mais il tache encore leurs doigts.

Willy BRANDT

Incendie du dancing «Cinq-Sept» de Saint-Laurent-du-Pont

Le jugement a été rendu

La Cour d'appel de Lyon a rendu hier son arrêt dans l'affaire du « Cinq-Sept », le dancing de Saint-Laurent-du-Pont, dont l'incendie avait fait 147 morts, pour la plupart âgés de 17 à 20 ans, le 1er novembre 1970.

Gilbert Bas, seul co-propriétaire survivant de l'établissement, a été condamné à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis. Il avait été condamné en première instance à deux ans de prison avec sursis.

La Cour a confirmé les peines de quinze et treize mois de prison avec sursis infligées respectivement à Marcel Winfles, installateur du chauffage central, et à son fils Joseph, qui l'avait assisté.

Elle a également confirmé la peine de dix mois de prison avec sursis infligée à M. Pierre Perrin, maire de Saint-Laurent-du-Pont, auquel on reproche des fautes administratives.

Enfin, Alfred Moskvits, directeur de la société qui avait fourni aux propriétaires du dancing la matière plastique utilisée pour la décoration de l'établissement, condamné en première instance à dix mois de prison avec sursis, a vu sa peine réduite à quatre mois de prison avec sursis.

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Le cinéma suisse.
- 3 Tribune libre : avortement.
- 5 Au législatif des Ponts-de-Martel.
- 6 Caserne de Colombier : nouveaux caporaux.
- 7 Brown Boveri : départ partiel.
- 8 Qui sera le nouveau maire de New York ?
- 9 Economie et finances.
- 10 Samedi-magazine.
- 11 Vacances, loisirs.
- 12 Tennis : encore une surprise à Gstaad.
- 15-16 Programmes radio - TV.
- 18 Le Suisse Schmid brillant au Tour de l'Avenir.
- 19 Action culturelle aux Franques-Montagnes.

Ecologie

Désolante désolation...

SUITE DE LA 1ère PAGE

En effet, le sol des forêts tropicales a besoin d'une couverture de verdure pour conserver un degré d'humidité suffisant, nécessaire à la vie des plantes. Exposé au soleil, le sol tropical, de type latéritique cuit comme brique au four. Il devient très dur et se fend. Les pluies s'infiltrer sans parvenir à dissoudre la croûte. Elles se répandent en profondeur et rincent le sol de ses substances nutritives.

L'absence de couverture végétale accélère l'évaporation de l'humidité du sol et provoque, de ce fait, une baisse sensible de la nappe phréatique.

Ne rencontrant plus d'obstacle végétal la pluie laboura la terre, use les sols en pente, entraîne des flots boueux qui embourbent les rivières.

Le Pentagone reste muet sur le tonnage énorme d'herbicides et pesticides déservés sur le Vietnam. Les spécialistes qui étudient les ravages de la guerre et ses conséquences sur le plan écologique, pensent que les poisons répandus peuvent augmenter la toxicité des cours d'eau et du sol « au point d'affecter la santé de la population de l'ensemble du pays... »

La formation d'algues et de bactéries épuisant l'oxygène sera accélérée par les substances toxiques.

Des écosystèmes complexes ont été anéantis et il faudra plusieurs dizaines d'années, un siècle dans le cas des forêts, à la nature, pour reconstituer la richesse passée de sites aujourd'hui désertiques. Il n'est pas certain que cette reconstitution soit partout possible.

Mauvaises herbes et bambous, plantes grimpantes et lianes envahissent les zones trop arides pour les plantes délicates et étouffent les jeunes pousses de qualité. Fourmis et termites se multiplient, les moustiques trouvent dans les cratères de bombes des lieux de reproduction idéals.

Ainsi, des régions entières, autrefois riches, sont devenues hostiles à l'homme et le resteront longtemps encore.

La guerre est terminée. Le pays est une grande plaie que les hommes s'efforcent de panser. La même entreprise qui fournissait des bulldozers à l'armée pour ravager le sol vend aujourd'hui des tracteurs agricoles à Saigon.

Pour le profit, il n'y a ni guerre ni paix, car dans l'une et l'autre situation l'homme consomme et consomme...

Gil BAILLOD